Mention incorrecte : Numéro

1112 E+2

LA VOIX DU SUD

25¢

VOL. 18 NO 28 | LAC ETCHEMIN, LE 17 JUILLET 1979 | PORT PAYÉ À LAC ETCHEMIN

STE-GERMAINE STATION

Les fêtes de l'Amitié

(Page 21)

Abbé Emilien Doyon

LAC ETCHEMIN:

Départ de l'Abbé Doyon

(Page 3)

On a bougé à St-Cyprien

(Pages 18-19)

SOMMAIRE:

ST-ODILON:

Un cagoulard très calme

(Page 5)

ST-LÉON:

500 personnes à la tire de chevaux

(Page 8)

17 17 17

SERVICE ANNIVERSAIRE

Samedi, le 28 juillet, à 2.30 hres p.m., sera chanté en l'église de St-Luc, le service anniversaire de M. et Mme Odilon Grégoire. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

La famille de M. Davila Bizier, de Ste-Sabine, remercie sincèrement ceux et celles qui ont offert des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites au salon et assistance aux funérailles lors du décès de M. Davila Bizier.

Nous voulons aussi remercier chaleureusement le personnel du Sanatorium Bégin, pour les bons soins qu'il a reçus et qui ont pu soulager ses souffrances avant sa mort. Ceci même durant la grève qui sévissait dans la province.

Merci à tous.

Ste-Justine:

Clin d'

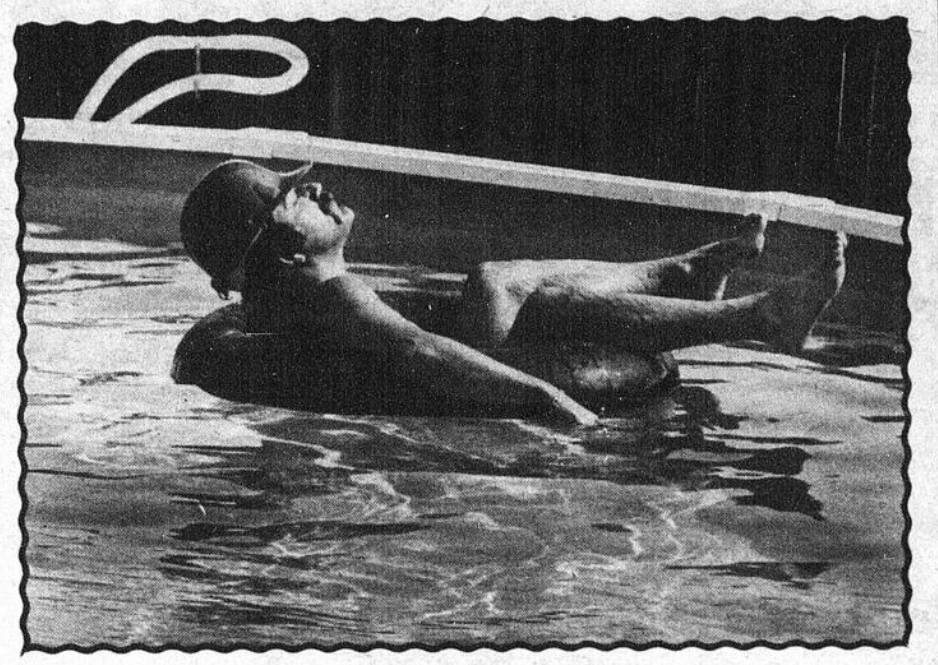

BONNES VACANCES

Daniel Hébert
Denturologiste
Du lundi au vendredi inclus.
de 9.00 hres a.m. à 5.00 hres p.m.
193, 2e Avenue
Lac Etchemin
TÉL.: 625-1861

Collecte de sang

Mardi le 10 juillet, avait lieu à l'école Dominique Savio de Sainte-Justine, la Collecte de sang annuelle dans la Section Langevin, sous la responsabilité du président de la Collecte, M. Léo Royer de Sainte-Justine.

L'objectif de la collecte n'a pas été atteint cette année, mais les résultats sont quand même heureux, si l'on tient compte de certains facteurs qui n'ont pas aidé: changement de date, l'extrême chaleur le temps des foins, les vacances pour plusieurs.

Sincère Merci à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette collecte. Merci spécial aux généreux donateurs, pour ce don de vie. Merci aux Filles d'Isabelle du Cercle Langevin et aux Chevaliers de Colomb qui ont apporté leur aide et qui ont aussi fourni et servi les rafraîchissements et goûter ce soir-là.

Léo Royer, président de la collecte
J.-Henri Genest, publiciste.

Croix-Rouge - Section Langevin
Rapport de la Campagne Financière

Grâce à la participation de nombreux solliciteurs bénévoles ainsi qu'à la générosité des donateurs, la somme de $3,606.00 a été recueillie au cours de la souscription annuelle 1979, dans la Section Langevin de la Croix-Rouge.

Sincère Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette souscription, principalement à M. Clément Cayouette et aux Filles d'Isabelle du Cercle Langevin, Responsables de la campagne 1979. Merci à tous les donateurs et à chacun des responsables et solliciteurs dans chaque municipalité.

L'objectif de .30 sous par personne a été atteint dans l'ensemble, et largement dépassé dans certaines municipalités. Félicitations!

Mme Thérèse Morin, trés.
J.-Henri Genest, publiciste

Paroisses	Population	Dons
Lac Etchemin & Ste-Germaine	4,140	$ 336.61
Saint-Camille	1,260	414.15
Saint-Cyprien	908	379.05
Sainte-Justine	2,046	1,090.44
Saint-Louis	469	148.00
Saint-Luc	655	196.00
Saint-Magloire	1,150	277.80
Sainte-Rose	1,003	370.65
Sainte-Sabine	589	268.30
Filles d'Isabelle	—	125.00
	12,220	$3,606.00

Kermesse à St-Louis le 5 août

St-Louis sera en fête dimanche le 5 août. Le comité de l'Oeuvre des Loisirs aidé de plusieurs bénévoles de différents groupements paroissiaux sont à préparer les activités. Il y en aura pour tous, jeunes et moins jeunes. Kiosques d'artisanat, d'exposition, jeux divers, concours de toutes sortes, théâtre de marionnettes pour les jeunes, etc. Un souper sera également servi à compter de 17.00 hres. La danse et le feu de joie termineront la soirée. Il y aura également vente de billets pour le tirage d'une T.V. portative, d'un stéréo a.m. - f.m. et d'une batterie de cuisine. Le tirage aura lieu vers 21h00. Bienvenue à tous! Plus de détails dans la prochaine édition.

LA VOIX DU SUD

Journal hebdomadaire desservant les familles de Bellechasse-Dorchester.

Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no. 1026 LA VOIX DU SUD est publié par LES JOURNAUX ASSOCIES S.E. INC.

C.P. 400, Lac Etchemin. Tél. 625-7471

membre ABC

JOURNAUX SELECT DU QUEBEC

LES HEBDOS REGIONAUX

Les opinions émises par les signataires des articles ne sont pas nécessairement conformes à l'opinion de la direction du journal.

Direction: Michel Bégin
Rédacteur en chef: Pierre-Yvon Bégin — Bur.: 625-7471, Rés.: 646-5605
Rédacteur sportif: Martin Rouillard — Rés.: 625-1201
Correspondante:
Marie-France Pepin, région St-Benjamin — 594-8180
France Boivin, région St-Damien — tél.: 789-2166
Publicité: Claude Gourde — Bur.: 625-7471, Rés.: 625-4532
Abonnement: Marc Guindon — tél.: 625-9531
Annonces classées: — 625-7471
Composition et impression
Les Presses Lithographiques Inc.

BULLETIN D'ABONNEMENT
La Voix du Sud, C.P. 400, Lac Etchemin, P.Q.
Veuillez m'adresser régulièrement votre publication
Ci-inclus: ☐ $6.00 pour 1 an (dans la région)
☐ $12.00 pour 1 an (en dehors de la région)
Veuillez indiquer s.v.p.: ☐ abonnement ☐ réabonnement

NOM:.....

ADRESSE:.....

.....

.....

LA VOIX DU SUD
HEURE DE TOMBÉE
POUR ANNONCES COMMERCIALES

TOUS LES TEXTES ET PHOTOS
DOIVENT NOUS PARVENIR POUR:

MERCREDI
A MIDI

POUR INFORMATIONS: 625-7471

C'est beau... en Beauce!

(P.Y.B.) — Le Conseil Économique de Beauce vient de lancer une nouvelle brochure touristique! Sous le titre: "C'est beau... en Beauce!" la brochure renferme 48 pages de renseignements des plus variés, allant des noms de personnes à contacter, service d'hébergement, restauration, lieux historiques, etc. Publiée à 20,000 exemplaires, la brochure sera distribuée à travers tout le Québec et la région de la Beauce.

JOURNÉE DU PANCAKE

DIMANCHE LE 22 JUILLET
À ST-LUC

sur le stationnement de l'église
à compter de 1.00 hre avec le
départ des cycletons
première sortie de la "Berceuse 79"

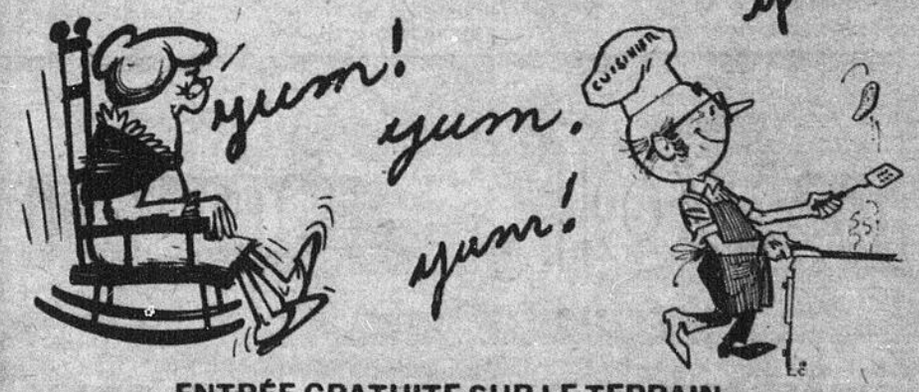

ENTRÉE GRATUITE SUR LE TERRAIN

ACTIVITÉS:

Sacs de sable
Jeux divers
Tir de bûches
Souque à la corde,
etc, etc.

Le tout se terminant par une soirée canadienne au sous-sol de l'église.

LAC ETCHEMIN

DEPART DE L'ABBE

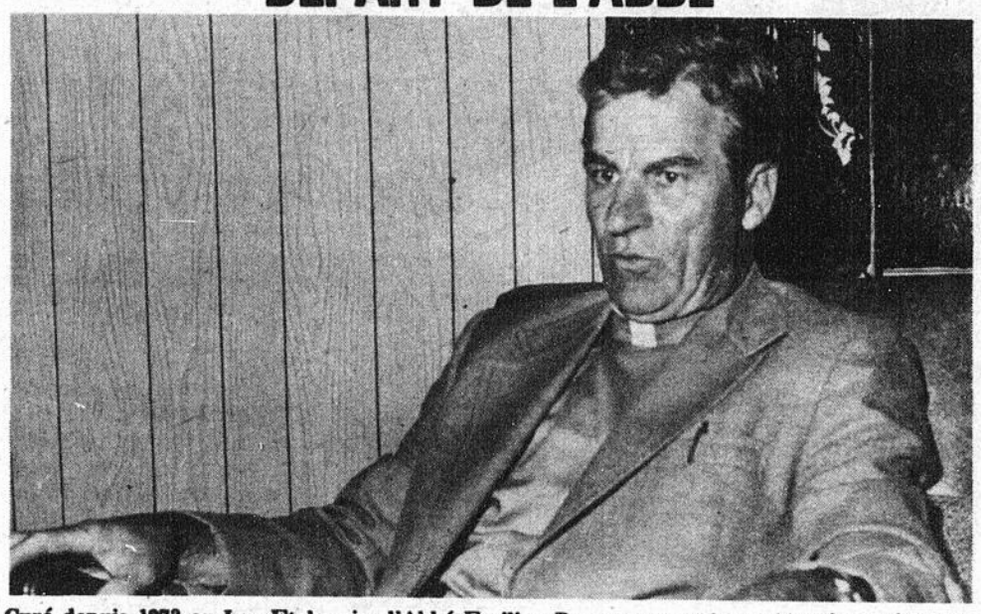

Curé depuis 1973 au Lac Etchemin, l'Abbé Emilien Doyon nous quittera bientôt. Agé de 52 ans, il sera dorénavant curé à St-Frédéric dans la Beauce.

Lac Etchemin

DÉPART DE L'ABBÉ ÉMILIEN DOYON.

(P.Y.B.) – Curé depuis 1973 au Lac Etchemin, l'Abbé Emilien Doyon nous quittera bientôt. Samedi soir dernier, l'Abbé Doyon était l'invité d'honneur du Club de l'Age d'Or de Lac Etchemin et on lui a remis une bourse. Rencontré un peu avant cette fête, l'Abbé Doyon nous a dressé les grandes lignes de sa carrière liturgique de 23 ans.

Natif de St-Joseph, l'Abbé Doyon est actuellement âgé de 52 ans. Il fut d'abord nommé vicaire en 1956 à St-Ludger de Frontenac, où l'Abbé Rosaire Giguère, natif du Lac Etchemin, était curé. De 1962 à 1967, il est vicaire à St-Georges-est et de 1967 à 1973 à St-Prosper. L'Abbé Doyon deviendra prochainement le nouveau curé de la paroisse de St-Frédéric.

Interrogé quant aux motifs de ce départ, l'Abbé Doyon nous a confié qu'il était arrivé à son terme de 6 ans. "Nos termes de curé sont limités à 6 ans et en raison d'un infarctus subi il y a 3 ans, on a songé à me confier la responsabilité d'une plus petite communauté", de préciser l'Abbé Doyon.

Selon l'Abbé Doyon, les changements liturgiques des dernières années ont eu certains impacts très positifs. De l'avis de M. Doyon, le français et l'autel face au peuple ont permis aux prêtres de se dégager de certains rites plus ou moins inutiles. "Aujourd'hui, nous jouons davantage un rôle d'animateur auprès des gens", a-t-il ajouté.

Enfin, l'Abbé Doyon s'est dit très heureux de la participation des gens du Lac Etchemin à la liturgie. "Je pense qu'on a réussi en 6 ans à améliorer la participation des gens du Lac Etchemin. Y'a cependant place pour l'amélioration car c'est trop les mêmes personnes que l'on retrouve continuellement"; d'affirmer l'Abbé Doyon.

D'ici quelques jours le nouveau titulaire de la Cure au Lac Etchemin sera en place. Il s'agit de l'Abbé Paul Veilleux, natif de Beauceville, il était jusqu'à ce jour curé à St-Théophile. Il est âgé de 55 ans.

En terminant, l'Abbé Doyon a tenu à souhaiter à tous d'être un membre actif de la vie paroissiale. "Je leur souhaite d'être heureux", a-t-il lancé.

Belles grosses fraises à cueillir

887-6676

Route 218, St-Charles, Bellechasse

6/36

GROS LOT
$100,000
MINIMUM VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

5	6	7	13	23	24

	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX
6 SUR 6	1	139,404.00
5 SUR 6	108	1,161.70
4 SUR 6	4618	75.40
5 SUR 6+	2	41,821.00

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +: 34

VENTES TOTALES: $1,452,122.00

Mini 6/36 — Tirage 9-15 — Le vendredi 13 juillet 1979

	NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE	593987	3 GAGNANTS DE $50,000.
CHIFFRES	93987	27 GAGNANTS DE $5,000.
	3987	270 GAGNANTS DE $250.
	987	2700 GAGNANTS DE $50.
	87	27000 GAGNANTS DE $5.

Tous les billets gagnants de $250. et $50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

17

17

17

OFRIGIDAIRE ALIMENTATION
LICENCIÉ
alimentation Gem
bière cidre

232, 2e AVENUE
LAC ETCHEMIN

Prix en vigueur du 18 au 21 juillet 1979

CERISES VARIÉTÉ "BING"
Produit B.C.
Canada No. 1
0.79 lb.

PÊCHES
Produit New Jersey
Canada No. 1
0.39 lb

ÉCHALOTES
Produit du Québec
2 POUR 0.39

ÉPINARD
Produit du Québec
Sac 8 oz.
Canada No. 1
0.59 ch.

Une variétés de spéciaux et d'aubaines "Cé pas nouveau, y en a à toutes les semaines..."

Margarine molle
Thibault
1 lb
0.78

Jambon dans la fesse
Maple Leaf
1 ½ lb
3.59

Papier de toilette
Blanc
Capri
Format de 4
0.89

Gâteaux roulés aux confitures et roulé crème
Vaillancourt
10 oz.
0.69

Sauce à salade
Miracle Whip
1 l.
1.49

Savon en poudre
Artic Power
Format 6 l.
2.75

Pepsi et Diet Pepsi
Format 750 ml.
0.29

Breuvage et nectar

A saveur de cerise ou d'orange
F.B.I.
6/6 oz.

6/.79

Bifteck de surlonge
Boeuf Cat. "A"
Canada Packers Swift
Legrade
lb. **2.58**

JAMBON DEMI COTTAGE (MIDGET)
LEGRADE
la livre **1.79**

SAUCISSE FUMÉE
16 oz. Cuisine Rochette
la livre **1.49**

SAUCISSON
Taillefer tranché
la livre **0.69**
morceau **0.59**

Bacon
Legrade
la livre **1.49**

Saucisse porc et boeuf fraîche
Maison
la livre **1.29**

Pizza
Bilopage
Chacune **2.39**

Salade aux choux
la livre **0.89**

Liqueurs en canettes Asst. 10 oz. **6/1.39**
Jus de pamplemousses Sucré ou non sucré 48 oz. **0.75**
Maïs en crème de choix 19 oz. **0.47**
Asperges coupées de choix 12 oz. **0.74**
Café instant 6 oz. **2.73**
Lait en poudre 3 lb **4.05**
Miel liquide 16 oz. **1.24**
Relish sucrée 24 oz. **0.87**
Essuie-tout blanc Paquet de 2 **1.09**
Nettoyeur liquide tout usage 32 oz. **0.96**
Allumettes en livret Boîte de 50 **0.36**
Margarine dure Format 1 lb **0.68**
Soupes légumes et poulet Tomates et nouilles Aylmer, 10 oz. **3/0.99**

Cristaux à saveur d'orange Tang Format: 2/6 ½ oz.	1.09	**Purée de pomme de terre instantanée** Carnation, 350 gr.	0.79
Jus de tomates Canada de Fantaisie Heinz 48 oz.	0.83	**Linges tout usages coul. assorties** Chiffon "J", Boîte de 20	1.99
Pois verts assts de fantaisie Del Monte 10 oz.	0.35	**Serviettes sanitaires** Kotex - Confidets Boîte de 48	4.49
Fèves au lard "Bien mijotées" Libby's 8 oz.	2/.69	**Mouchoirs de papier** White Swan (blanc ou jaune) 200 pieds	0.75
Pain de viande Roy-All 12 oz.	1.19	**Détergent liquide** Palmolive 32 oz.	1.49
Sardines à l'huile, sauce tomates Brunswick, 3 ¼ oz.	0.32	**Savon de toilette** Irish Spring Format de 4	1.39
Thé Glacé Nestea Tropical 24 oz.	1.99	**Assouplisseur de tissus en feuilles** Cling Free, 24 feuilles	1.46
Confitures de fraises et framboises avec pectine Vachon, 9 oz.	0.67	**Nourr. pour chiens** Bacon, fromages, oeufs Boîte de 2 k.	3.48
Marmelade orange, 3-fruits Vachon Tropical 9 oz.	0.54	**Nourr. pour chien** Boeuf Boîte de 2 k.	3.29
Huile de tournesol Safflo 750 ml.	1.39	**Insecticides pour les potagers** Raid Format: 454 gr.	2.89
Vinaigrette Catalina Kraft 500 ml	1.19	**Dentifrice** Pepsodent Format: 100 ml.	0.99
Vinaigre blanc Heinz 80 oz.	1.09	**Rince-Bouche** Colgate 100 500 ml.	1.61
Sauce à hot chicken Coquet 14 oz.	0.33	**Antisudorifique parfumé en** poudre ou ultra-sec Soft'n Dri, 150 ml.	1.59
Soupes boeuf et nouilles Aylmer 10 oz.	3/0.99	**Batteries transistors** Mallory Paquet de 2	1.29
Macaroni coupé Gattuso 1 k.	0.88	**Tartes aux pacanes 8"** McCain 8 pouces	1.59
Pâtes de tomates Gattuso 13 oz.	0.72	**Biscuits thé social** Christie 400 gr.	0.98
Gelées en poudre asst. Sherriff 3 oz.	0.28	**Fromage en crème Cottage** Delisle 500 gr.	0.89

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

St-Odilon:

La Caisse populaire est dévalisée par un gars "relax"

La Caisse populaire de St-Odilon

(P.Y.B.) – En apparence décontracté, un individu a perpétré la semaine dernière à St-Odilon un vol à la Caisse Populaire. L'individu a fait main basse sur une somme évaluée à $1,500. et il a pris la fuite en direction de Québec. La Sûreté du Québec a immédiatement déclenché l'opération 100, qui n'a toutefois donné aucun résultat.

Interrogé à la suite de ce hold-up, M. Sébastien Rancourt, gérant de la Caisse Populaire de St-Odilon, a déclaré à "La Voix du Sud", qu'il s'agissait là du quatrième vol à être perpétré dans cet établissement.

M. Rancourt nous a décrit le drame de la façon suivante:

"J'ai bien vu de mon bureau un gars descendre d'un pick-up rouge avec une boîte blanche. Il avait le visage enveloppé dans un genre de coton blanc. Je n'ai réalisé qu'il venait pour un hold-up que lorsqu'il fut entré. Il avait un revolver. Il devait être environ 2h30."

"Il a prononcé, de continuer M. Rancourt, la formule habituelle, soit "c'est un hold-up!" Bougez-pas, Touchez à rien! Restez tranquilles et il ne se passera rien de grave". Il a par la suite demandé aux employés de se placer de l'autre bord du comptoir et il a dit à tout le monde de se coucher par terre".

"A la différence des vols précédents, d'ajouter M. Rancourt, le gars était calme et il n'a pas énervé le monde. Il prenait son temps et je pense qu'il est resté au moins 3 minutes dans la Caisse".

Au moment du vol, deux clients seulement se retrouvaient dans la Caisse, soit M. Henri Labbé et Mme Gilberte Morin. Cette dernière qui venait d'effectuer son dépôt, a malheureusement été soulagée de $50 par le cagoulard.

Rappelons que la Caisse Populaire de St-Odilon a 4 personnes à son emploi et compte 2 tiroirs caisse. L'enquête relativement à ce vol a été confiée à l'inspecteur Benoit Côté de la Sûreté du Québec à Québec ainsi qu'à l'agent Leclerc en poste à St-Prosper.

St-Lazare

Inauguration de la piscine et du chalet des Loisirs

(P.Y.B.) — La piscine des Loisirs de St-Lazare est enfin réalité. En effet, dimanche dernier, 15 juillet, les Loisirs de St-Lazare procédaient à l'inauguration de leur nouvelle piscine, fruit de 5 années d'efforts. Par la même occasion, on a béni le nouveau chalet des Loisirs, construit il y a 3 ans.

C'est principalement à l'aide du marcheton annuel organisé par la Jeune Chambre de St-Lazare que les Loisirs St-Lazare Inc. ont pu réunir l'argent nécessaire à leur piscine. A sa quatrième édition dimanche dernier, ce marcheton a rapporté une moyenne de $3,500 par année. Une responsable, Françoise Côté s'est évidemment dit très heureuse du résultat.

M. Raymond Morissette, président des Loisirs St-Lazare Inc. et responsable du marcheton, nous a confié que la construction de cette piscine représente beaucoup pour la population de St-Lazare. "Ça fait 5 ans que l'on travaille sur ce projet et il correspond à un grand besoin de la population", a-t-il dit.

Au niveau du financement, il y a bien sûr les revenus des marchetons auxquels s'ajoute une souscription populaire pour un montant de $9,000. La Caisse populaire a aussi contribué avec un don de $10,000., la Coop de St-Lazare avec un don de $5,000. et les Religieuses de St-Damien avec une contribution de $1,000. Enfin, les Loisirs St-Lazare ont également fait un emprunt de $10,000.

Cette piscine, d'une dimension de 65 pieds x 25 pieds avec une pataugeuse de 20 pieds x 20 pieds, représente un actif réel pour les Loisirs St-Lazare. Elle comprend également un tremplin, une glissade et des cabines pour se changer.

La Voix du Sud est heureuse de souligner cet événement ainsi que l'effort déployé par les responsables. nous sommes assurés qu'avec de telles initiatives, le sport dans toute notre région connaîtra d'ici peu ses plus beaux moments.

Tandis que les différents responsables de la réalisation de la piscine de St-Lazare tenait le ruban traditionnel d'une vingtaine de pieds, M. Raymond Morissette, président des Loisirs, le rompait.

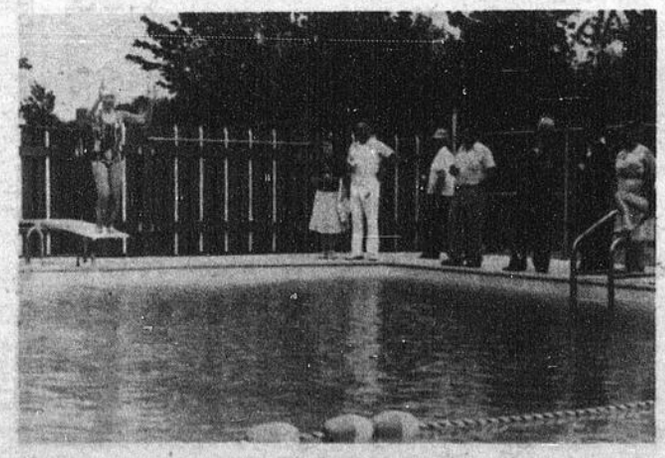

Un premier plongeon dans la nouvelle piscine!

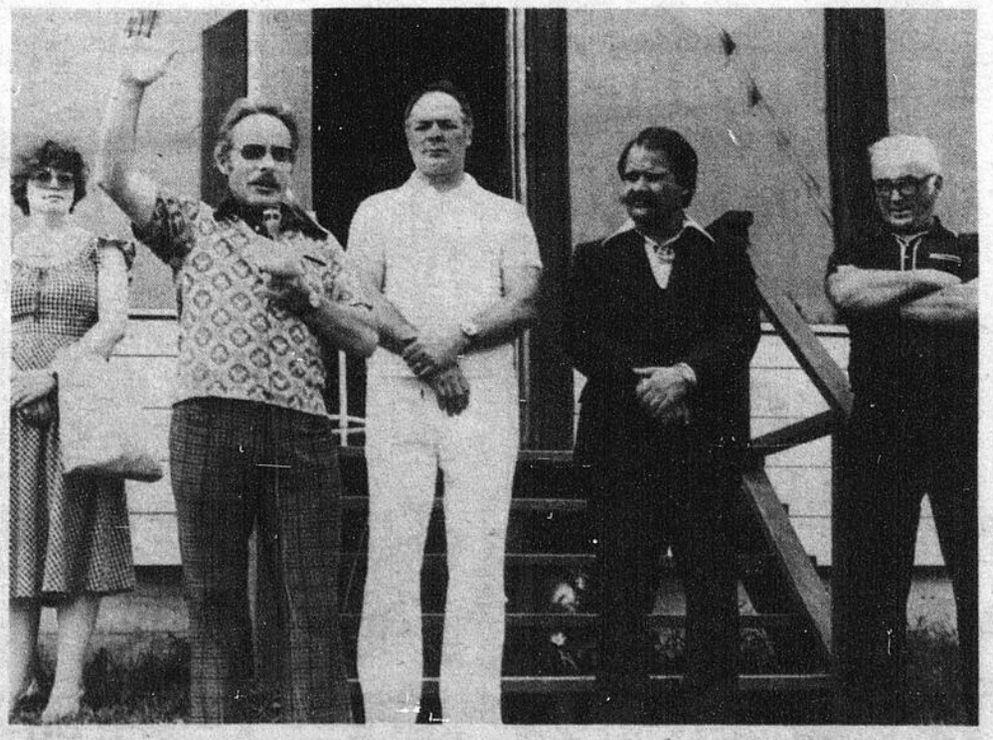

Au cours des cérémonies de bénédiction du récent chalet des Loisirs de St-Lazare, effectuées par l'Abbé Côté, M. Bertrand Goulet, député provincial de Bellechasse n'a pu confirmer l'attribution d'une subvention par le gouvernement pour la construction de la piscine.

17

17

St-Luc:

LA JOURNÉE DE LA PANCAKE! C'EST LE 22 JUILLET

(P.Y.B.) – La journée de la Pancake, c'est dimanche prochain à St-Luc, le 22 juillet. Les préparatifs vont bon train et si la température est belle, le comité organisateur compte bien accueillir au-delà de 3,000 personnes. L'entrée est gratuite sur le terrain et on a tout préparé pour vous servir un délicieux souper à la Pancake comme au bon vieux temps.

Une parade accompagnée d'un cycloton ouvrira les activités de la journée. A surveiller tout spécialement le char allégorique de la Beauce 79. Mascotte de la journée de la Pancake, la Berceuse 79, marquera le rythme du 7e Berceton par ses chansons et son dynamisme.

Au niveau des activités, Mme Laurette Jolin, publiciste de la journée, nous a confié qu'il y en aura pour tous les goûts; lancer de la bûche pour hommes et femmes, transport de sacs de sable, etc. Enfin, une soirée canadienne complètera le programme. Il y aura danse et remise des trophées.

C'est une invitation pour tous!

OPÉRATION NETTOYAGE DU LAC ETCHEMIN

Satisfaite d'avoir obtenu des services gouvernementaux, le financement d'une étude dont les premiers volets, réalisés au cours de l'été 79, permettront de connaître l'état des installations septiques des habitations riveraines ainsi que les résultats de l'échantillonnage d'au moins deux cents éprouvettes d'eau prélevées devant les habitations bordant le lac Etchemin; l'Association de protection du Lac Etchemin poursuit son objectif de rendre au lac Etchemin sa nature originelle.

Pour ce faire, elle organise les 21 et 22 juillet prochains, un grand nettoyage des rives du Lac Etchemin. Débutant vers les dix heures, le matin du samedi 21 juillet pour se poursuivre tout au long de la journée du samedi et du dimanche si besoin est, l'opération consistera pour des volontaires à faire le tour du lac en embarcation en y ramassant les déchets qui jonchent la rive surtout aux endroits où il n'y a pas d'habitation.

Les déchets ainsi recueillis seront ramenés à la marina où l'A.P.L.E. se charge de mettre en place un feu de joie qu'on allumera lors de la soirée de clôture du marathon de natation le dimanche 29 juillet.

L'opération nettoyage des 21 et 22 juillet sera un succès, si les propriétaires d'embarcations, les riverains, les membres de l'Association de protection et les bénévoles se retrouvent nombreux samedi matin vers les 10 heures sur le terrain de la marina.

L'Association de protection du Lac Etchemin.

"INVITATION AUX AGRICULTEURS DE DORCHESTER"

JOURNÉE D'EXPERTISE ET D'EXPOSITION, le dimanche 29 juillet 1979. Centre socio-culturel (nouveau stade) St-Isidore.

La journée débutera à 11 heures, chacun apporte son panier de pique-nique, il y aura toutefois sur les lieux:

Restaurant accomodation; Produits laitiers; Jus de pomme et cidre.

A compter de 12:30 heures jusqu'à 16:30 heures auront lieu les jugements de 7 classes de génisses laitières nées après le 1er juillet 78 soit 95 génisses pur-sang ou N.I.P. de différentes races appartenant à 55 éleveurs du comté (des catalogues seront disponibles).

Il y aura également un concours de présentation pour les jeunes de 18 ans et moins.

Après les jugements, il y aura parmi les exposants, le tirage d'une génisse pur-sang bien qualifiée (Holstein ou Ayrshire, au choix) l'autre génisse sera vendue par encan.

Encouragé par le succès remporté l'année dernière lors de cette première exposition, votre société d'agriculture s'est efforcée de tout prévoir pour que cette journée soit des plus agréables et instructives.

Nous vous attendons en grand nombre pour venir encourager notre relève agricole qui se soucie de plus en plus à réaliser un élevage de qualité.

Gérard Fournier,
président
Société d'Agriculture
Ste-Claire.

CONCOURS INTERNATIONAL DES JEUNES

Lancé le 18 octobre dernier par près de 1,000 Caisses populaires au Québec, le Concours International des Jeunes vient de couronner ses 82 lauréats provinciaux.

Ajoutons cependant, avant de nommer les gagnants de notre territoire, que plus de 200,000 Jeunes du Québec ont participé à ce concours d'envergure par la réalisation d'un dessin, d'une pochette de disque ou encore par la composition d'un texte, le tout sous le thème VIVRE LA MUSIQUE.

Les gagnants de notre région, couvrant 53 villes ou paroisses, sont donc:

ÉLÉMENTAIRE (1er cycle)

Marie-Josée Rodrigue, 8 ans, 2ème année; 480, 12e rue St-Georges Ouest, G5Y 4Z6; Tél.: 228-2707. Ecole Mgr Beaudoin, St-Georges Ouest; Ginette Goupil (professeur).

Voyage mérité: camps Edphy, à Val-Morin, du 19 au 31 août 1979.

ÉLÉMENTAIRE (2e cycle)

Andréanne Poulin, 11 ans, 6ème année. 9030, R.R. no 4 St-Prosper Dorchester, G0M 1Y0; Tél.: 594-2711. Ecole Centrale St-Prosper, Agathe Samson (professeur).

Alain Bouchard, 10 ans, 5ème année; Rang 3, sud, St-Zacharie G0M 2C0; Tél.: 593-5633. Ecole St-Zacharie, St-Zacharie, Renée Gagné (professeur).

Mario Nadeau, 11 ans, 6ème année; St-Camille, G0R 2S0, Tél.: 595-2311. Ecole St-Camille, St-Camille; Louise Bélanger (professeur).

En plus des gagnants, nous reconnaissons leurs Directeurs d'écoles et leurs professeurs, ainsi que le professeur gagnant. Aussi, Michaël Byrns président du Comité des Directeurs des Caisses Populaires de la région de la Chaudière, et Directeur de la Caisse Populaire de Frampton; ainsi que François Giguère coordonnateur du concours pour la même région, et Directeur de la Caisse Populaire de Saint-Joseph, tous deux à droite de la photo.

Ste-Justine

DANY GAGNON, et le concours international des jeunes

Lancé le 18 octobre dernier par près de 1,000 Caisses populaires au Québec, le Concours International des Jeunes vient de couronner ses 82 lauréats provinciaux.

Plus de 200,000 jeunes ont participé à ce concours d'envergure par la réalisation d'un dessin, d'une pochette de disque ou encore par la composition d'un texte, le tout sous le thème VIVRE LA MUSIQUE.

Bien que la localité de Ste-Justine, Cté Dorchester n'ait pas qualifié de participants aux grands prix qui consistaient en des voyages en Europe, dans l'Ouest Canadien, à Disney World d'Orlando, en Floride et dans un camp de vacances du nord de Montréal, un(e) des leurs s'était quand même qualifiés pour la grande finale. C'est donc dire que Mlle Dany Gagnon avait franchi deux étapes: l'élimination locale qui lui avait mérité une radio-transistor et l'étape régionale qui lui donne droit à un fourre-tout et à deux gilets de type T-Shirt le tout aux couleurs du Concours International des Jeunes.

Dany Gagnon, âgée de 11 ans est en 5e année, son professeur de l'École Dominique Savio est Mme Huguette Deblois.

Comme finaliste provinciale, une chaînette avec breloque en forme de guitare lui est remise en souvenir de sa participation. C'est une gracieuseté de la compagnie d'assurances La Sauvegarde, une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins. Toutes nos félicitations.

1959 20 1979

M.

RAYMOND AUDET

1959 20 1979

MEILLEUR VENDEUR AU NIVEAU PROVINCIAL

M. Raymond Audet, agent d'immeuble à la Caisse d'Etablissement de la Chaudière, a été nommé le Meilleur vendeur en immobilier au niveau de la province de Québec, lors de la Soirée Méritas qui avait lieu au Concorde, le 19 juin dernier.

M. Audet est agent d'immeuble depuis 6 ans à la Caisse d'Etablissement de la Chaudière. Il est résident de Frampton, comté de Dorchester.

Cette soirée méritas organisée par la Fédération des Caisses d'Etablissement du Québec a lieu une fois par année et a pour objectif de rendre un hommage particulier aux conseillers en épargne et en immeuble qui se sont illustrés lors de la dernière année de production.

M. Audet s'est donc vu décerné le trophée méritas pour la plus grande valeur de transactions immobilières notariées ainsi que le trophée méritas pour la plus grande valeur de transactions dans le secteur des logements à revenus. On rappelle que M. Audet avait obtenu une mention au mois de novembre dernier pour une transaction de 2 millions qu'il avait réalisée. Nos plus sincères félicitations à M. Audet pour le magnifique travail effectué.

la caisse d'établissement de la chaudière

Lac Etchemin

La Caisse d'Economie augmente son actif de 24%

(P.Y.B.) -- La Caisse d'Economie Etchemin a connu, en 1978, une excellente année. C'est du moins ce qui ressort de son 14ième rapport annuel rendu public récemment. L'actif de cette institution financière a enregistré une augmentation de $1,351,989, soit un pourcentage de 24%.

C'est devant une assistance évaluée à plus de 130 personnes que M. Raymond Richard, président de la Caisse d'Economie, a dévoilé son rapport annuel. Avec une fierté légitime, M. Richard a déclaré: "La croissance phénoménale de notre mouvement dans une période de temps si brève, prouve qu'il répond à des besoins réels et démontre également qu'à la condition de le vouloir, nous pouvons nous acheminer résolument vers la maîtrise de nos propres destinées, l'autodétermination économique".

Invité à prendre la parole au cours de cette soirée, M. Jean-Marie Bourgeois, administrateur à la Fédération des Caisses d'Economie, a dressé un bref éventail historique du mouvement. Il a de plus donné certaines explications sur les services offerts, en particulier concernant le nouveau plan d'épargne systématique avec assurance-vie, en vigueur depuis le 1er avril dernier.

On a également procédé à l'élection d'un nouveau conseil d'administration. Ainsi M. Claude Jacques, remplaçant M. Raymond Richard, M. Jean-Louis Deblois, a pour sa part, été nommé à la vice-présidence, remplaçant ainsi M. Claude Jacques. D'autre part, M. Dominique Jacques a conservé le poste de decrétaire, alors que MM. Martial Laflamme et Bertrand Rodrigue se joignaient à MM. Conrad Plante et Claude Deblois à titre de directeurs.

Au niveau de la Commission de Surveillance, M. Denis Ouellet a succédé à M. Bertrand Rodrigue. Enfin, M. Patrick Rouillard est demeuré au sein de la Commission de Crédit.

Le tableau suivant nous donne en terminant une bonne idée des quatorze années de progression de la Caisse d'Économie Etchemin.

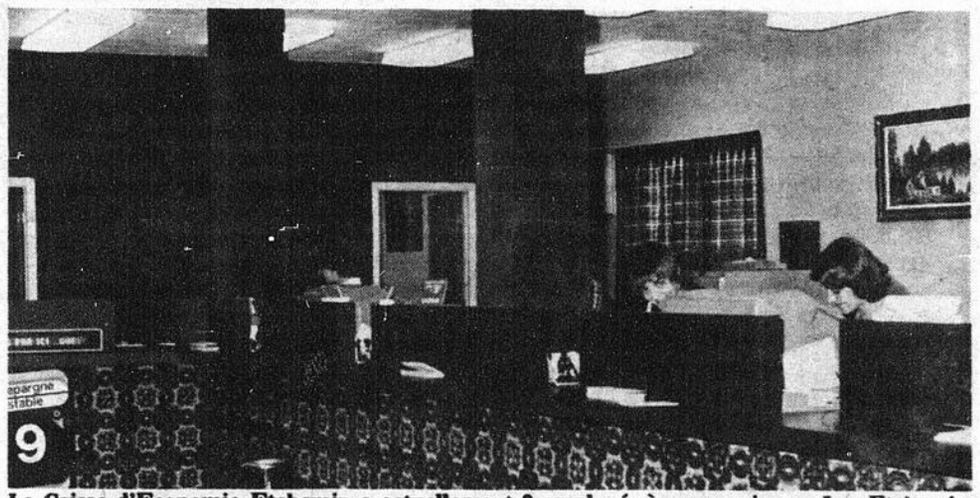

La Caisse d'Economie Etchemin a actuellement 9 employés à son service au Lac Etchemin et 2 autres à St-Georges dans un comptoir ouvert en février 79. M. Denis Tanguay, gérant, et son assistant M. Jacques Gagnon, ont su faire profiter la Caisse de leur dynamisme personnel.

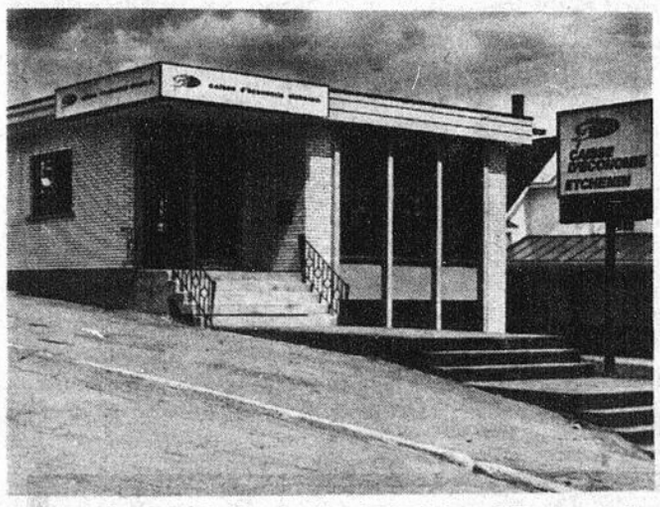

La quinzième année d'opération de la Caisse d'Economie Etchemin se présente sous un bon oeil. La Caisse occupe de vastes locaux sur la 2e avenue au Lac Etchemin.

Année	Actif	Épargnes	Prêts	Membres
1966	58,434.37	56,376.09	44,811.31	283
1967	122,939.34	117,269.80	99,605.79	393
1968	240,595.00	208,094.22	204,240.00	566
1969	405,079.14	385,690.40	324,334.00	820
1970	571,626.29	548,071.72	336,833.79	1087
1971	780,774.49	740,759.37	609,783.43	1235
1972	1,034,210.01	989,013.02	830,280.89	1403
1973	1,357,113.14	1,318,058.05	1,038,227.62	1543
1974	2,000,668.37	1,942,395.14	1,362,307.27	1766
1975	2,841,732.84	2,752,302.00	2,093,817.76	2208
1976	3,718,873.00	3,490,753.00	2,686,878.00	2482
1977	4,605,894.00	4,456,622.00	3,125,202.00	2870
1978	5,698,414.00	5,364,582.00	3,793,746.00	3036
1979	7,050,403.00	6,229,713.00	4,784,983.00	3263

Avait lieu le 19 mai 1979 à St-Prosper, le mariage de Line Larochelle à Richard Morin. Nos meilleurs voeux de bonheur.

Avait lieu le 19 mai 1979 à St-Cyprien, le mariage de Lilianne Beaudoin à Marcel Fortier. Sincères Félicitations.

VENTE DE:
* CAMÉRAS * FILMS * PROJECTEURS
* BATTERIES * ACCESSOIRES DE CAMÉRA
DÉPÔT AU MAGASIN
Mme Alcide Breton de Lac Etchemin.

FINITION DE FILMS AMATEURS

SPÉCIAL
DE LA SEMAINE
25% D'ESCOMPTE
SUR FINITION
DE FILM 110-12 POSES

* PHOTOS MARIAGE
* PHOTOS STUDIO
* CADRES TOUS GENRES
* PAPETERIE DE MARIAGE

studio Denys Inc.
PHOTOGRAPHE
LAC ETCHEMIN TÉL.: 625-6021

POUR VOS BESOINS DE

—Blocs de ciment
4-6-8-10 briques
—Tuyaux en ciment
4 à 60"
—Tuiles de parterre
assorties
—Fosses sceptiques
B.N.Q. 3680-901

DIRECTEMENT • DU MANUFACTURIER

Aussi:
Lattes de porcherie et vacherie
— Bibelots pour parterre
Foyer
Diminuez de 50% le coût de votre solage
en utilisant nos blocs de béton

Tuyaux Bellechasse, Inc.
Noël Grenier, prop. St-Raphaël, cté. Bellechasse
Tél. 243-2000 Rés. 243-2052

GARAGE EDOUARD AUDET

STE-CLAIRE DORCHESTER

VOUS INVITE À VOIR ET ESSAYER LA NOUVELLE SÉRIE DE TRACTEUR "CASE"

LE 24 JUILLET A 13hres

- Diapositives,
- Des représentants de la Co. J.I. Case seront présents pour répondre à vos questions.
- Il y aura goûter et prix de présence.

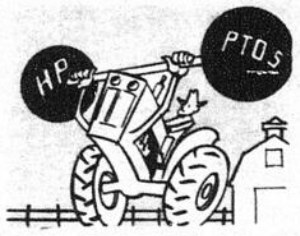

UNE NOUVELLE DÉMONSTRATION DE POUVOIR

quand? *24 juillet 1979*

endroit? *Garage Edouard Audet*

Sainte-Claire

Puisque vous êtes un fermier important dans votre région, votre présence à notre journée ouverte au public sera spécialement appréciée. Naturellement nous serons très fiers de vous compter parmi les premiers à voir, conduire et juger la performance de notre nouvelle série de tracteurs Case de plus de 90 C.V.-2 Roues Motrices. On vous prie de vous arranger pour vous joindre à nous.

GARAGE AUDET
Ste-Claire Dorch.
883 - 3926

St-Léon

500 personnes à la tire de chevaux

(P.Y.B.) — Près de 500 personnes ont assisté dimanche dernier 15 juillet à la tire de chevaux à St-Léon de Standon, organisée par le Club de motoneiges de St-Léon. La tire s'est terminée par une soirée dansante au cours de laquelle on a procédé à la remise des trophées. Plusieurs participants venus des comtés de Bellechasse, Lotbinière, Nicolet, L'Islet et Arthabaska ont pris part à cette activité.

Voici la liste des gagnants:

Classe moins de 3200:
1er Clément Lafrance Ste-Hélène de Chester Arthabaska 16,000 - 2e Roland Fournier St-Nérée Bellechasse 61 po. 15,000 - 3e Julien Brochu St-Nazaire 59 po. 15,000 lb.

Les fêtes sont parfois réticentes.

Classe plus de 3200 lb:
1er Georges-Albert Roy 19,000 lb de Ste-Croix Lotbinière - 2e Gérard Fréchette Ste-Marie de Blanford Cté Nicolet 57 po. 19,000 lb - 3e Antoine Thibault St-Pamphile L'Islet 70 po. 17,000 lb.

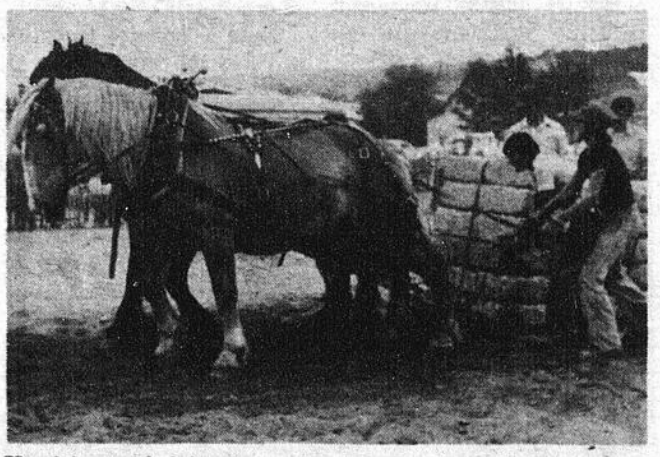

Une fois attelés à la charge, les chevaux tirent de toutes leurs forces.

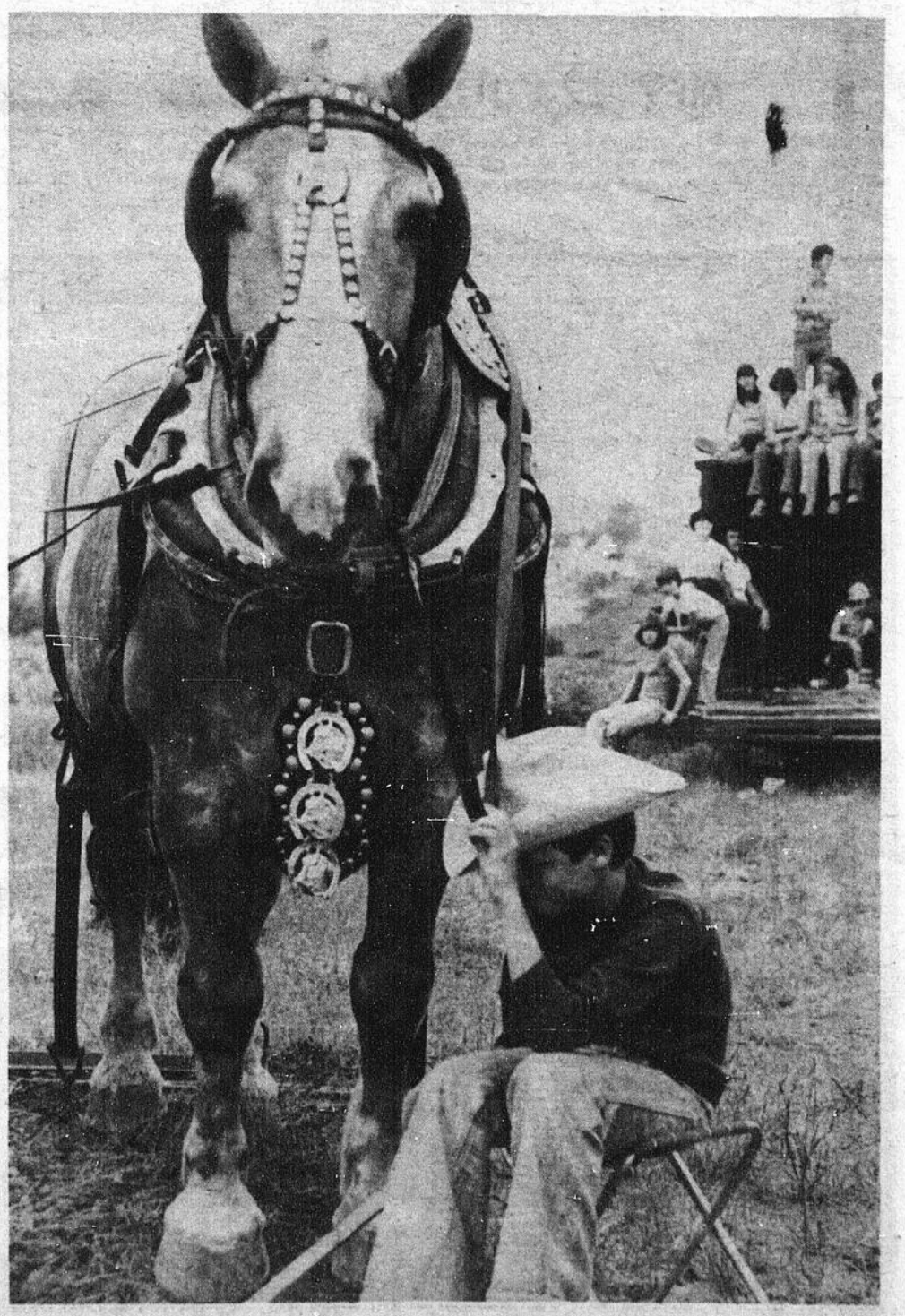

"A POOR LONESOME COWBOY"

GAGNANTS DU CONCOURS "Super Vacances"

CIRB 1240

Apparaissent sur cette photo, André Poulin correspondant régional à C.I.R.B. Radio; Lionel Jolin, rep. publicitaire; Marie-Josée Ferland du Centre Singer; la gagnante Lili Giguère ainsi que Raymond Maheux, Jalbert rep. C.I.R.B.

Lionel Jolin, André Poulin de C.I.R.B., Mme Lilianne Lecours, représentante du Centre d'Escompte, Mme Imelda Richard, gagnante du vélo ainsi que Raymond Maheux - Jalbert.

METTEZ-VOUS AU

1240

QU'ON ENTRE!

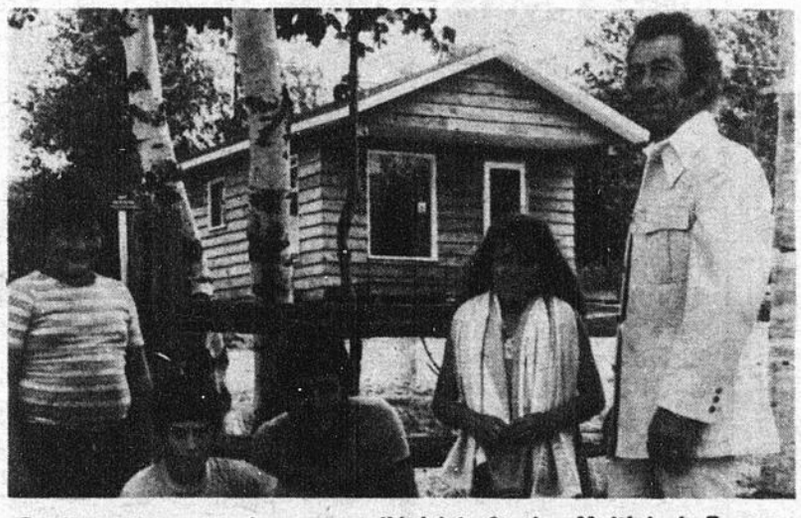

Quelques gagnants des camps d'été à la Station Multiair de Frampton en Cie de Christian Drolet, directeur de la Station et de Lionel Jolin de C.I.R.B. Malheureusement notre ami Raymond Maheux - Jalbert n'a pu se présenter en temps pour la séance.

LA RADIO DES VACANCES

CIRB 1240

GAGNANTS DES CAMPS D'ÉTÉ À LA STATION MULTIAIR DE FRAMPTON

1- Stéphane Vallières (St-Odilon) billet provenant de: Restaurant Jolin St-Camille

2- Annie Venables (Lac Etchemin) billet provenant de: Centre d'Escompte L.E.

3- Stéphane Dupont (Lac Etchemin) billet provenant de: L. Brousseau Rona L.E.

4- Yves Lamontagne (Ste-Sabine) billet provenant de: Parent Radio T.V. Ste-Justine.

5- Martial Vallières (St-Léon) billet provenant de: J.R. Roy Unimat, St-Léon

6- Mme Louise Rodrigue (Lac Etchemin) $115.00, billet provenant de: Centre Singer Lac Etchemin.

FÉLICITATIONS À TOUS LES GAGNANTS DU CONCOURS
ET SURVEILLEZ NOS PROCHAINES PROMOTIONS
AFIN DE PARTICIPER ET DE GAGNER!

BONNES VACANCES A TOUS NOS AUDITEURS

17

17

17

FILLES D'ISABELLE

La réunion des Filles d'Isabelle a été tenue le 12 juin à St-Léon de Standon.

Mot de bienvenue de notre digne régente. On est très heureuses d'être en visite chez nos soeurs de St-Léon de Standon. On apprécie grandement la présence de l'Abbé Alphonse Roy, curé de St-Léon de Standon, ainsi que la présence de notre aumônier l'Abbé Jacques Ferland. Il s'agit de la dernière réunion avant les vacances.

Je souhaite à chacune de belles vacances avec beaucoup de soleil et de beaux voyages pour revenir en septembre en pleine forme. Notre régente arrive d'un congrès. Elle nous dit avoir réellement reçue un beau congrès et elle en profite pour féliciter Sr Dorianne Ferland pour le travail accompli pour la très belle réussite de ce congrès. Félicitations et merci à M. l'Aumônier pour sa présence au congrès.

La vente des rubans de la Fête des Mères; $322.01. Mardi le 19 juin, pèlerinage au Sanctuaire N.D. d'Etchemin à 7.30 heures. Les plus généreuses acceptent d'occuper les postes suivants: Servantes: Nicole Gagnon et Lucille Cloutier. Lectrices: Jeanine Genest et Dorianne Ferland. Quête: Gilberte Ferland, Hélène Poulin et Ginette Bouffard. Accueil: Marie-Josée Plante et Lise Fournier. Soyez généreuses pour assister au Pèlerinage.

M. l'aumônier nous invite également à assister au pèlerinage et nous dit que de plus en plus la prière revient à la mode. Il nous parle également du congrès et d'un projet si ce n'est pas déjà réalité d'une participation quelconque du Mouvement des Filles d'Isabelle.

Nous soulignons également le 13e Anniversaire de Sacerdoce de l'Abbé Jacques Ferland et le 25e anniversaire de Sacerdoce de M. le curé Alphonse Roy. Félicitations aux Jubilaires.

Les prix pour les anniversaires de juin sont gagnés par Srs Gilberte Ferland, Diane Chouinard, Philomène Cloutier, Pauline St-Hilaire et Madeleine Roy. Les prix pour les anniversaires de juillet sont remis à Srs Odette Ferland et Jocelyne Chouinard.

Le souvenir du congrès a été gagné par Sr Mireille Fournier. Les prix de présence ont été gagnés par l'Abbé Alphonse Roy, Srs Léda Ruel et Bertha Pouliot.

Une fois l'assemblée d'affaires terminée, nos soeurs de St-Léon, toujours très accueillantes, nous avaient préparé un superbe goûter. Avis aux gourmandes: vous avez réellement manqué quelque chose de bien. Merci aux Soeurs de St-Léon. La prochaine assemblée aura lieu le 11 septembre au Centre Culturel de Lac Etchemin. "Septembre", dévoilement des soeurs secrètes. On vous attend nombreuses.

Jocelyne Chouinard
Rédactrice.

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité Scolaire de
"DE L'ÉLAN"

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

Directeur général de la susdite municipalité, que lors de son assemblée spéciale du 27 juin 1979, les commissaires de la Commission Scolaire "DE L'ÉLAN" ont adopté une résolution concernant le financement à long terme des dépenses d'immobilisations au montant de 56 000,00 $ pour l'année 1977-78, au moyen d'obligations, à un taux d'intérêt ne dépassant pas (11) onze pour cent l'an et devant être amorties en une période de dix (10) ans.

Les obligations représentant le capital seront émises en valeur nominales de 100, 00 $ ou de multiples de 100,00. La date d'émission des obligations est fixée au 1er janvier 1980. Toute personne intéressée peut obtenir de plus amples informations aux bureaux de la Commission Scolaire "DE L'ÉLAN", de Saint-Lazare, Bellechasse.
Téléphone: (418) 883-3378
Heure: Entre 8.00 h. A.M. et 11.30 h. A.M.
12.30 h. P.M. à 15.30 h. P.M.
Donné à Saint-Lazare, Bellechasse, ce 5 juillet 1979.

Alexandra d'Astous,
Directeur général.

CANADA
PROVINCE DE-OF QUEBEC
DISTRICT DE-OF D'IBERVILLE
NO.: 755-02-000607-78

DANS LA COUR PROVINCIALE
Office de la Construction du Québec
DEMANDERESSE
VS.
Serge Mercier
AUTREFOIS DE ST-LUC D'IBERVILLE
DEFENDEUR

AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRÉSENT donné que les effets mobiliers du Défendeur saisis en cette cause seront vendus au Rang 8 sur le terrain de Luc Perreault à Lac Etchemin, le 31e jour de juillet 1979, à onze heures de l'avant-midi, savoir: — 1 Automobile Ford Custom 1975, Série: 5B53H208213.
Imm.: 701-P-282 Québec 1979.

LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur.

DONNÉ à Lac Etchemin ce 10e jour de juillet 1979.

Richard Dubé
Huissier.

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAC ETCHEMIN
COMTÉ DE DORCHESTER

AVIS PUBLIC

AUX PROPRIÉTAIRES INSCRITS LE 11 JUILLET 1979 AU ROLE D'ÉVALUATION ALORS EN VIGUEUR DANS CETTE VILLE A L'ÉGARD D'UN IMMEUBLE SITUÉ DANS QUELQUE ZONE CONTIGUE A LA ZONE 50C, SOIT DANS LES ZONES 12R, 13R, 20R, 48R, 49R, 58R, 19C ET 27C;

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Gérant-greffier de la Ville de Lac Etchemin;

QUE lors d'une séance en ajournement tenue le 11 juillet 1979, le conseil a adopté le règlement numéro 151-79 intitulé "RÈGLEMENT MODIFIANT LE REGLEMENT D'URBANISME NUMÉRO 70-74 POUR PERMETTRE L'UTILISATION COMMERCE DE GROS, CLASSE GROSSISTES EN DÉCHETS ET MATÉRIAUX DE RÉCUPÉRATION, SUR LE LOT 24 (PTIE), ZONE COMMERCIALE 50C", le tout faisant suite à une demande en ce sens présenté par M. Conrad Plante, ladite zone précitée étant délimitée comme suit:

-- Au Sud-Ouest: Par la 3ème avenue (Route 277);
-- Au Sud-Est: Par la rue Bédard;
-- Au Nord-Est et au Nord-Ouest: Par les zones 48R et 49R comprenant les rues Bisson, Gagnon, Leclerc et Turmel;

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés et, s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 11 juillet 1979, sont habiles à voter sur ce règlement numéro 151-79 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des Cités et Villes, que ledit règlement fasse l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation au soussigné, dans les cinq (5) jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chacune des zones contiguës à la zone 50C, par au moins douze (12) propriétaires habiles à voter sur le règlement en question en raison d'un immeuble situé dans telle zone contiguë ou par la majorité des propriétaires de cette zone contiguë si leur nombre est inférieur à vingt-quatre (24).

FAIT ET DONNÉ À Ville de Lac Etchemin ce 11ème jour de juillet 1979.

YVES LÉTOURNEAU, AVOCAT
GÉRANT-GREFFIER.

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAC ETCHEMIN
COMTÉ DE DORCHESTER

AVIS PUBLIC

A TOUTES LES PERSONNES INSCRITES SUR LE ROLE D'ÉVALUATION EN VIGUEUR LE 10 JUILLET 1979 COMME PROPRIÉTAIRE D'UN IMMEUBLE IMPOSABLE SITUÉ DANS LA MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE LAC ETCHEMIN;

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné Gérant-greffier de la Ville de Lac Etchemin;

QUE le conseil a adopté le 10 juillet 1979 le règlement numéro 149-79 intitulé "RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL ET DE VOIRIE DANS LA ROUTE DU RANG 2".

QUE ledit règlement décrète aussi qu'un montant de $65,520.00 sera à la charge des propriétaires de bien-fonds imposables desservis par les travaux dont l'exécution est prévue et qu'il sera en conséquence imposé et prélevé, dès l'entrée en vigueur dudit règlement, une taxe de $54.75 du pied de front sur chaque lot à bâtir faisant front sur la route du rang 2;

QUE ledit règlement décrète aussi un emprunt à long terme de $42,880.00 pour payer le solde requis pour réaliser les travaux, l'objet et l'emploi de ces deniers étant suffisamment décrits par le titre;

QUE les propriétaires intéressés par le présent règlement sont ceux ci-desus décrits dans le préambule;

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 10 juillet 1979, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfaits dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes du Québec, s'il s'agit de Corporations, Sociétés Commerciales ou Associations, peuvent demander que le règlement numéro 149-79 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la précitée loi et qu'aux fins de cette procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de 9:00 à 19:00 heures, les 30 et 31 juillet 1979, au bureau de la Ville, situé au 218, 3ème avenue, Lac Etchemin;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 149-79 fasse l'objet d'un scrutin secret est de soixante et dix (70) et qu'à défaut de ce nombre le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Ville, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 31 juillet 1979, dans la salle réservée aux séances du conseil de cette Ville, située au 218, 3ème avenue, Lac-Etchemin, à 19: 05 heures.

FAIT ET DONNÉ À Ville de Lac Etchemin ce 11ème jour de juillet 1979.

YVES LÉTOURNEAU, AVOCAT
GÉRANT-GREFFIER

DES LIVRES POUR TOUS

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LAC ETCHEMIN

Sous cette rubrique, nous suggérons aux lecteurs de chez nous des titres dans différentes disciplines. Ces ouvrages, dans les rayons de votre bibliothèque, couvrent plusieurs champs: romans, psychologie, sciences sociales, littérature, sports, etc...

Burgess Anthony: Un agent qui vous veut du bien
Fonsalik H.G.: Le défi des hommes
Carmichael Harry: Au bar des trois plumes
Gordon Thomas Dr: Parent efficace
Silverberg Robert: L'homme dans le labyrinthe
Hailey H. Castle: 714 appelle Vancouver
Berlitz Charles: Le triangle des Bermudes
Flammarion Camille: Après la mort
Silverberg: L'homme dans le labyrinthe
Lapointe Fernand: Comment prévoir les bons et les mauvais jours
Lupien Michel: La pension alimentaire
Konzalik H.G.: Amour sur le don

BONNE LECTURE!

N.B. La bibliothèque municipale de Lac-Etchemin est localisée au Centre Culturel, 218, 3ème avenue, Lac-Etchemin. Elle est ouverte au public les mercredis de 13:30 à 17:30 heures, et de 18:30 à 20:00 heures, ainsi que les jeudis de 18:30 à 20:00 heures.

Le coût de l'abonnement est seulement de $5.00 par abonné et de $15.00 pour un abonnement familial.

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité Scolaire de
"DE L'ÉLAN"

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

Directeur général de la susdite municipalité, que lors de son assemblée régulière du 6 juin 1979, les commissaires de la Commission Scolaire "DE L'ÉLAN" ont adopté une résolution concernant le financement à long terme des dépenses d'immobilisations au montant de 53 000,00 $ pour l'année 1979-80, au moyen d'obligations, à un taux d'intérêt ne dépassant pas (10%) dix pour cent l'an et devant être amorties en une période de dix (10) ans.

Les obligations représentant le capital seront émises en valeur nominales de 100,00 $ ou de multiples de 100,00. La date d'émission des obligations est fixée au 1er janvier 1980. Toute personne intéressée peut obtenir de plus amples informations aux bureaux de la Commission Scolaire "DE L'ÉLAN", de Saint-Lazare, Bellechasse.
Téléphone: (418) 883-3378
Heure: Entre 8.00 h. A.M. et 11.30 h. A.M.
12.30 h. P.M. à 15.30 h. P.M.
Donné à Saint-Lazare, Bellechasse, ce 5 juillet 1979.

Alexandra d'Astous,
Directeur général.

L'exposition de petits points:

un autre succès

Près de trois cents personnes ont visité l'exposition de petits points de Alyn ou si on préfère Mme Valérien Doyon et ont été libéralement enchantées par la finesse de l'ouvrage et la qualité de l'exécution... Des jeunes et des moins jeunes, des gens de la région, des touristes, un groupe de Belges de Bruxelle et un visiteur de marque en la personne de Mlle Flora MacDonald secrétaire d'État aux Affaires Extérieures du Canada, tous ont été unanimes pour féliciter Mme Doyon et vanter son ouvrage.

Le directeur de la Galerie et Mme Doyon veulent remercier toutes ces personnes pour leur visite et leur encouragement.

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAC ETCHEMIN
COMTÉ DORCHESTER

AVIS PUBLIC

AUX PROPRIÉTAIRES INSCRITS LE 11 JUILLET 1979 AU ROLE D'ÉVALUATION ALORS EN VIGUEUR DANS CETTE VILLE A L'ÉGARD D'UN IMMEUBLE SITUÉ DANS LA ZONE 50C CI-APRES DÉCRITE;

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné, Gérant-greffier de la Ville de Lac Etchemin;

QUE lors d'une séance en ajournement tenue le 11 juillet 1979, le conseil a adopté le règlement numéro 151-79 intitulé "RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME NUMÉRO 70-74 POUR PERMETTRE L'UTILISATION COMMERCE DE GROS, CLASSE GROSSISTES EN DÉCHETS ET MATÉRIAUX DE RÉCUPÉRATION, SUR LE LOT 24 (PTIE), ZONE COMMERCIALE 50C", le tout faisant suite à une demande en ce sens présentée par M. Conrad Plante, ladite zone précitée étant délimitée comme suit:

-- Au Sud-Ouest: Par la 3ème avenue (Route 277);
-- Au Sud-Est: Par la rue Bédard;
-- Au Nord-Est et nord-ouest: Par les zones 48R et 49R comprenant les rues Bisson, Gagnon, Leclerc et Turmel;

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 11 juillet 1979, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de Corporations, Sociétés Commerciales ou Associations, peuvent demander que le règlement numéro 151-79 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même Loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de 9:00 à 19:00 heures, les 30 et 31 juillet 1979, au bureau de la Ville, situé au 218, 3ème avenue, Ville de Lac-Etchemin;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 151-79 fasse l'objet d'un scrutin secret est de neuf (9) et qu'à défaut de ce nombre le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 31 juillet 1979, dans la salle réservée aux séances du conseil de cette Ville, située au 218, 3ème avenue, Lac Etchemin, à 19:05 heures.

FAIT ET DONNÉ À Ville de Lac Etchemin ce 11ème jour de juillet 1979.

YVES LÉTOURNEAU, AVOCAT
GÉRANT-GREFFIER.

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAC ETCHEMIN
COMTÉ DE DORCHESTER

AVIS PUBLIC

A TOUTES LES PERSONNES INSCRITES SUR LE ROLE D'ÉVALUATION EN VIGUEUR LE 10 JUILLET 1979 COMME PROPRIÉTAIRE D'UN IMMEUBLE IMPOSABLE SITUÉ DANS LA MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE LAC ETCHEMIN;

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné, Gérant-greffier de la Ville de Lac Etchemin;

QUE le conseil a adopté le 10 juillet 1979 le règlement numéro 150-79 intitulé "RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'AQUEDUC? D'ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL ET DE VOIRIE DANS LE DÉVELOPPEMENT GOURDE;

QUE ledit règlement décrète aussi qu'un montant de $21,900.00 sera à la charge des propriétaires de biens-fonds imposables desservis par les travaux dont l'exécution est prévue et qu'il sera en conséquence imposé et prélevé, dès l'entrée en vigueur dudit règlement, une taxe de $54.75 du pied front sur chaque lot à bâtir faisant front sur la rue de la Sapinière (Développement Gourde);

QUE ledit règlement décrète aussi un emprunt à long terme de $21,900.00 pour payer le solde requis pour réaliser les travaux, l'objet et l'emploi de ces deniers étant suffisamment décrits par le titre;

QUE les propriétaires intéressés par le présent règlement sont ceux ci-dessus décrits dans le préambule;

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 10 juillet 1979, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfaits dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes du Québec, s'il s'agit de Corporations, Sociétés Commerciales ou Associations, peuvent demander que le règlement numéro 150-79 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la précitée loi et qu'aux fins de cette procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de 9:00 à 19:00 heures, les 30 et 31 juillet 1979, au bureau de la Ville, situé au 218, 3ème avenue, Lac Etchemin;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 150-79 fasse l'objet d'un scrutin secret est de soixante et dix (70) et qu'à défaut de ce nombre le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Ville, aux heures habituelles d'ouvertures des bureaux, et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 31 juillet 1979, dans la salle réservée aux séances du conseil de cette Ville, située au 218, 3ème avenue, Lac Etchemin, à 19:05 heures.

FAIT ET DONNÉ À Ville de Lac Etchemin ce 11ème jour de juillet 1979.

YVES LÉTOURNEAU, AVOCAT
GÉRANT-GREFFIER.

17 17 17

Lac Etchemin:

Le Centre d'Artisanat est ouvert

(P.Y.B.) – Pour la deuxième année consécutive, la Coopérative de Production Artisanale Appalaches opère un kiosque de vente. Situé sur la route 277, en face du Motel des Appalaches, ce kiosque offre aux touristes différents articles de céramique, de poterie et de tissage. Le kiosque est ouvert tous les jours de 14h à 20h, sauf le lundi.

Bénéficiant d'une subvention gouvernementale de $1.30 l'heure, la Coopération de Production Artisanale a confié la responsabilité des ventes à une étudiante. Ouvert depuis le 24 juin, le kiosque sera en opération jusqu'à la fin du mois d'août et selon Mme Gervaise Turmel, responsable, le total des ventes pourrait s'élever à plus de $5,000. "Ca va très bien du côté des ventes, mais, par rapport à l'an dernier, on a été obligé de réduire votre inventaire en magasin du ¾. Les assurances, suite au vol dont nous fûmes victime, nous ont obligés à réduire notre inventaire" de préciser Mme Turmel.

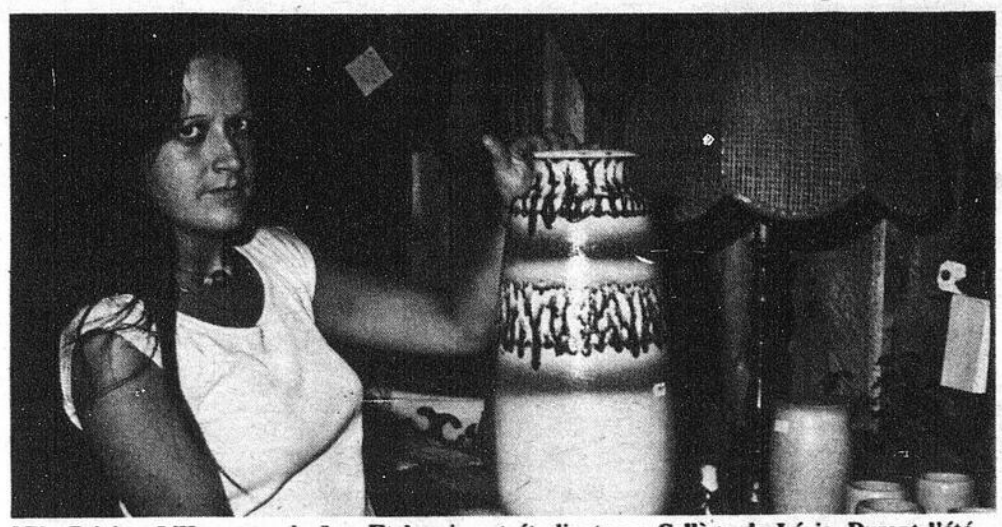

Mlle Brigitte L'Heureux, du Lac Etchemin est étudiante au Collège de Lévis. Durant l'été, elle accueille les touristes au kiosque d'artisanat et de céramique. Selon Mlle L'Heureux, les touristes acheteurs viennent principalement de Québec.

D'autre part, la Coopérative de Production Artisanale Appalaches espère percer de façon significative sur le marché artisanale au cours des prochains mois. Dans ce but, la Coopérative a procédé en juin dernier à l'engagement d'une gérante à temps partiel, soit Mme Murielle Lachance. Le travail de Mme Lachance consiste à trouver des débouchés pour les artisans à l'extérieur.

Lac Etchemin:

Relance de ski de fond

(P.Y.B.) – Bénéficiant d'une subvention gouvernementale, le Centre de Ski du Mont Orignal procède actuellement à l'amélioration de ses pistes de ski de fond. Au montant de $48,868., cette subvention a été accordée par le ministère du Travail du Québec dans le cadre du Programme d'Aide au Travail (P.A.T.). D'une durée de 20 semaines, ce projet occupe dix personnes de la région, dont 8 étaient bénéficiaires d'aide sociale.

Débutés le 4 juin dernier, les travaux vont bon train. Responsable du projet, M. Marc Bégin a confié à "La Voix du Sud" que des améliorations sont apportées dans tous les secteurs. "Ça se déroule très bien. Nous améliorons toutes les pistes, nous refaisons aussi toute la signalisation et nous allons rallonger certaines pistes", a-t-il dit.

Présentement le parcours a une dimension totale de 88 km., et les travaux d'agrandissement devraient porter ce chiffre aux environs de 110 km. Ainsi, les pistes seront débouchées vers St-Odilon et Lac Etchemin. De plus, un embranchement se dirigera vers St-Luc jusqu'aux Ecuries Etchemin. Les travaux se poursuivront jusqu'en octobre.

Ouvertes au public depuis 1976, les pistes de ski de fond du Mont Orignal ont accueilli plus de 3,000 skieurs l'hiver dernier. Rappelons qu'une partie de ces pistes constitue également un bout du tracé du sentier de marche Beauce-Appalaches. M. Marc Bégin, nous a également dévoilé que des discussions ont été amorcées avec la municipalité de St-Odilon dans le but de créer à St-Odilon un organisme responsable du sentier.

P.A.T. est peu connu

Interrogé suite au versement de cette subvention, M. Bertrand Goulet, député de Bellechasse, s'est évidemment dit très heureux. "Cela me fait d'autant plus plaisir que c'est la plus haute subvention accordée dans le comté de Bellechasse dans le cadre de ce Programme d'Aide au Travail", nous a-t-il confié.

"Le P.A.T. est une initiative du ministère du travail et il est relativement peu connu par les municipalités. Il permet de réaliser plusieurs travaux très profitables. J'envisage d'ailleurs au cours des prochains jours d'informer les différents conseils municipaux du comté de ce Programme du ministère du Travail", d'ajouter M. Goulet.

Le P.C. remet sur pied une Association de comté

Pour l'instant à l'état embryonnaire, la réorganisation d'une nouvelle Association de comté du Parti Progressiste Conservateur dans Bellechasse se fait jour tranquillement. Inexistante où très faible auparavant, on a l'intention de se redonner une nouvelle structure dans cette circonscription fédérale, laissant entendre le principal organisateur du mouvement, M. Arthur Bard en étroite coopération avec M. Patrice Corriveau de Montmagny. D'ailleurs toutes personnes intéressées par cette action ainsi que tous ceux qui désirent obtenir des informations concernant le gouvernement peuvent communiquer avec lui à 247-5245 ou encore lui écrire à C.P. 153, St-Jean Port-Joli. Lors de son passage, mercredi le 27 juin, M. Bard en profitait pour faire l'état de la nomination de M. Jean Deschênes, ex-candidat du Parti conservateur dans Bellechasse aux dernières élections, au poste de chef du cabinet du ministre de l'Agence canadienne de développement international, M. Martial Asselin.

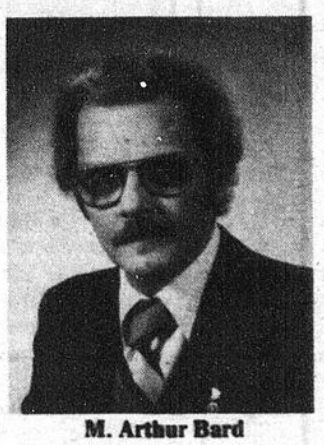

M. Arthur Bard

Rénald Lemieux
ASSUREUR-VIE

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

RUE DU SANCTUAIRE
LAC ETCHEMIN

TÉL. BUR.: 625-7481

Janine Matte
pharmacien

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 9.00 à 12.00 hres - 13.30 à 17.00 hres
Soirée: 19.00 à 21.00 hres
Samedi: 9.00 à 12.00 hres - 13.30 à 16.00 hres
Urgence en tout temps. Téléphoner avant de vous présenter à la pharmacie.

309, 2ième Avenue
Ville Lac Etchemin 625-8611 Zénith 94690

Hôtel DU Lac

LAC ETCHEMIN, 2e AVENUE, DORCHESTER

TOUS LES

JEUDI
VENDREDI
SAMEDI

DU MOIS DE JUILLET

MUSIQUE QUÉBÉCOISE AVEC

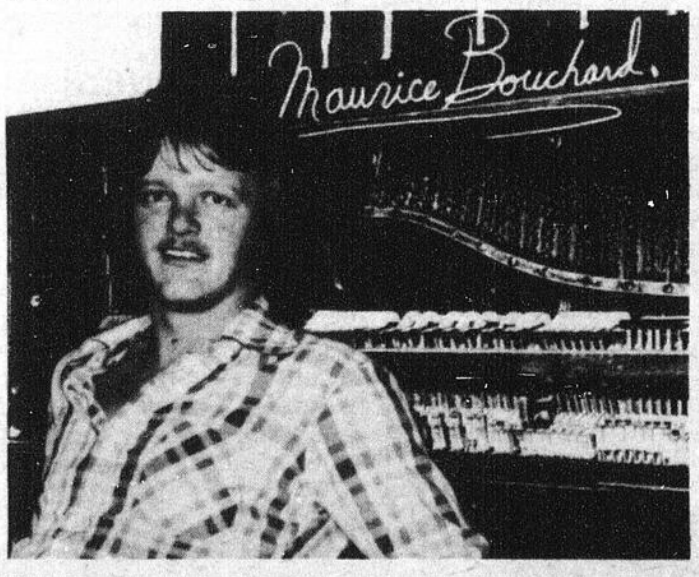

Maurice Bouchard

NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS
MOREAU, THIBAUDEAU, JACQUES & ASSOCIES
RUEL, ROY, MOREAU & ASSOCIES
YVES LACHANCE

Comptables agréés

REJEAN MOREAU, c.a. — JEAN-GUY JACQUES, c.a.
ANDRÉ THIBAUDEAU, c.a.
JEAN-EUDES RUEST, c.a. — WILBROD POULIN, c.a.

Luc Thibaudeau, c.a. — Yves Lachance, c.a.
Luc Nadeau, c.a. — Michel Rodrigue, c.a.
Gaétan Lapierre, c.a. — Gilbert Plante, c.a.
Armand Poulin, c.a. — Benoit Jacques, c.a.
Normand Gagné, c.a. — Yvon Pomerleau, c.a.

11,535, 1ère Avenue, Ville St-Georges (418) 228-6676
2727, Boul. Dionne, St-Georges-Ouest (418) 228-6677
221, 2ème Avenue, Lac Etchemin (418) 625-5921
191, rue Langevin, Ste-Justine (418) 383-3094

Bureaux à:
Montréal, Ottawa, Hull, Hawkesbury, Gatineau, Grand'Mère, Shawinigan, Ville St-Georges, Lac Etchemin, Baie-Comeau.

Bureaux affiliés:
Québec, Lévis, Granby, Sherbrooke, Lac Mégantic, Chicoutimi, Ville de la Baie, Roberval, St-Félicien, La Malbaie.

Toutes les bouteilles de 1.5 litre de boisson gazeuse peuvent briser en éclats.

Notre modèle, lui, résiste.

Coca-Cola ne se vend pas dans ces bouteilles "au goulot étroit et en forme de torpille" qui ont fait récemment la manchette des journaux. Coca-Cola est en effet embouteillé dans un contenant distinctif au "goulot large et trapu." Des tests récents du Dr. Barham de l'Université de Toronto et du laboratoire de sécurité du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations ont démontré que ce contenant est plus solide et qu'il risque moins de voler en éclats et d'exploser.

Les résultats de ces études confirment la recherche que Coca-Cola Ltée a effectuée avant le lancement de son format de 1.5 litre.

Lorsqu'on a commencé à utiliser la bouteille de 1.5 litre il y a 4 ans, Coca-Cola décida de ne pas utiliser le modèle "au goulot étroit et en forme de torpille" et retarda d'un an le lancement de son format de 1.5 litre. Coca-Cola Ltée mit au point un meilleur contenant avec un centre de gravité placé plus bas qui réduisait non seulement les risques de renversement mais encore les risques d'explosion. Des tests en règle ont démontré le bien-fondé de cette décision.

Doit-on en conclure que la bouteille de 1.5 litre de Coke est complètement à l'épreuve du bris? Bien sûr que non. Tout contenant en verre peut se casser lorsqu'il est manipulé incorrectement.

Notre bouteille est passablement différente des contenants dont le gouvernement a recommandé le retrait. Notre bouteille offre la sécurité maximum que la technologie canadienne du verre puisse offrir.

Coca-Cola Ltée continuera d'offrir Coke dans son contenant unique de 1.5 litre parce que nous faisons autant confiance à notre contenant qu'au produit que nous fabriquons.

Coca-Cola, Coke et sa bouteille distinctive sont des marques déposées de Coca-Cola Ltée.

Coca-Cola Ltée

CENPRO inc.

10975, 1ère Avenue, Ville St-Georges, Beauce, P.Q., G5Y 2B8

Tél.: (418) 228-8851

17 17 17

La page des enfants et de ceux qui ont conservé la valeur-enfant!

Poème

C'est notre année!

En cette jolie année.
Qui nous est destinée.
Nous voudrions que les enfants aient un foyer.
Où ils auront beaucoup de chaleur et d'amitié.
Qu'ils soient bien traités
Bien aimés
Qu'ils ne les traitent pas comme des bébés. Michelle et Chantal

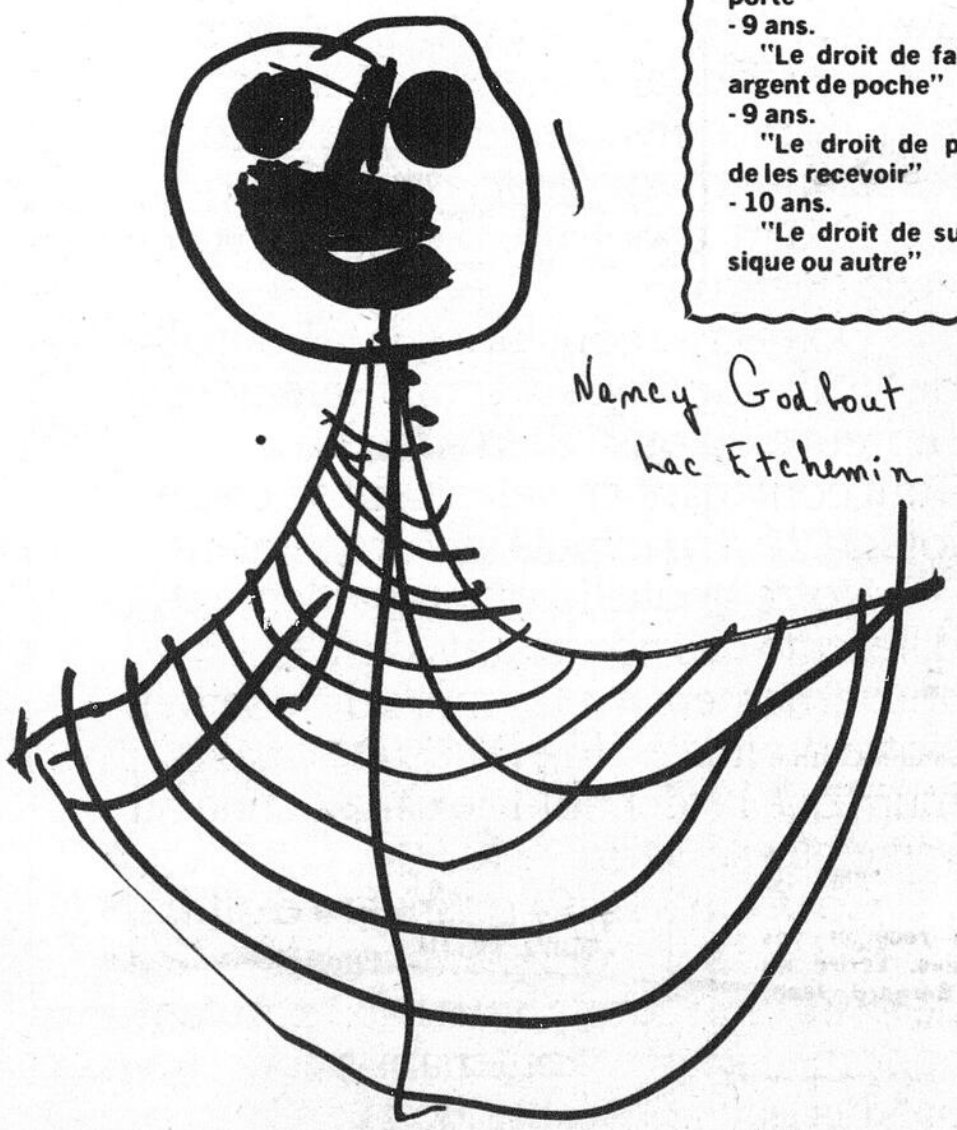

Nancy Godbout
Lac Etchemin

Écoutez les enfants parlent...

Les droits qu'on a:

"On a presque le droit de presque tout faire"
- Serge, 9 ans.

"On devrait décider nous-mêmes de prêter nos jouets"
- Nicholas, 8 ans.

"Dans une famille tous les enfants ont le droit d'être traités de la même façon"

"Le droit d'avoir des secrets"
- 9 ans.

"Le droit de choisir les vêtements qu'on porte"
- 9 ans.

"Le droit de faire ce qu'on veut avec son argent de poche"
- 9 ans.

"Le droit de pouvoir visiter ses amis et de les recevoir"
- 10 ans.

"Le droit de suivre des cours: ballet, musique ou autre"

"Le droit de ne pas être vanté par les parents"
- 10 ans.

"Le droit de recevoir une réponse à ses questions, de savoir ce qui se passe dans la famille"

"Le droit d'avoir une opinion différente de celle des parents".
- Adolescent

"Le droit d'être écouté comme un adulte"
- Adolescent

"Le droit au respect de sa personne"
- Adolescent

"Le droit de pouvoir s'exprimer tel que l'on est"

"Le droit pour chacun des enfants d'une famille d'être traité d'une façon particulière selon son tempérament et sa personnalité"

"Le droit d'avoir des parents préparés à leur rôle".

FAIS-NOUS MIEUX CONNAITRE TON MONDE

PAR UN DESSIN
PAR UN POÈME
PAR UNE CHANSON
ETC...

ET ENVOIES CELA À:

MA PAGE À MOI,
a/s Francine Grégoire
CLSC Lac Etchemin

Les avantages de l'allaitement maternel

(Partie 4)

CONSIDÉRATIONS PRATIQUES

Malgré toutes les données dont nous avons parlé sur la valeur du lait maternel, plusieurs demeureront sceptiques et opteront pour le biberon. Les techniques d'allaitement artificiel ont reçu une grande attention, tandis que les méthodes d'allaitement maternel ont été reléguées au second plan. Beaucoup d'idées fausses se sont propagées dans notre société industrialisée, et nous avons inconsciemment acquis des attitudes et créé des conditions qui ne favorisaient pas l'allaitement maternel, qu'il s'agisse de la séparation de la mère et du nouveau-né pendant les heures suivant l'accouchement, du respect d'un horaire rigide d'allaitement aux quatre heures ou de la reprise hâtive du travail en dehors de la maison...

Certes l'allaitement maternel exige une période d'adaptation qui s'étend sur quelques semaines. La confiance en soi et en son bébé est la clé du succès pour un allaitement réussi. Cette confiance augmente au fur et à mesure que la mère et l'enfant apprennent à se connaître, et ne peut se développer sans l'appui de la famille et les conseils pratiques de personnes bien avisées.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Hélène Godbout, infirmière en périnatalité au C.L.S.C. Lac Etchemin, qui pourra vous donner les noms de personnes-ressources de votre milieu.

RÉFÉRENCES:

Le livre de l'allaitement maternel, Colette Clark, Editions Intrinsèque, 1977.

L'Art de l'allaitement maternel, La ligue de la Leche, Int. 6ième édition, 1978.

L'équipe des cours pré-natals,
C.L.S.C. Lac Etchemin.

Des conseils qu'on connaît mais qu'on oublie souvent

1) Levez et manipulez les objets lourds de façon à ne pas vous fatiguer, vous blesser au dos ou vous faire une hernie. Pliez les genoux, et non le dos.

2) Protégez-vous les mains, portez des gants de cuir.

3) Protégez-vous la peau et la tête du soleil brûlant, et ne travaillez pas trop longtemps dans un endroit renfermé et chaud.

4) Assurez-vous que la tombée de la nuit ne vous prenne pas sur la route sans l'éclairage de sécurité nécessaire.

5) Interrompez périodiquement votre travail pour vous rafraîchir. Cette détente préservera votre énergie et diminuera la fatigue cause d'accidents.

6) Lorsque vous travaillez avec des machines, soyez constamment sur vos gardes.

7) Tenez compte des conseils de sécurité inscrits sur le matériel.

8) Seul le conducteur doit s'approcher de l'outillage mécanique.

9) Lorsque vous achetez du matériel, pensez sérieusement aux dispositifs de sécurité.

10) Lisez les manuels d'instruction et familiarisez-vous avec eux.

11) Ne pas enlever les pièces de protection.

12) Portez des vêtements confortables bien ajustés, n'ayant pas de bouts pendants qui pourront se prendre dans les mécanismes dangereux et pouvant vous protéger du soleil brûlant, de l'humidité et du froid.

13) Par temps chaud, consommez beaucoup d'eau et de sel pour compenser les pertes subies par transpiration

14) Evitez la hâte ou la course qui causent de nombreux accidents. Suivez les recommandations du fabricant pour conduire les tracteurs et l'outillage agricole. Pour le transport ou le remorquage, adaptez votre vitesse aux conditions atmosphériques et autres.

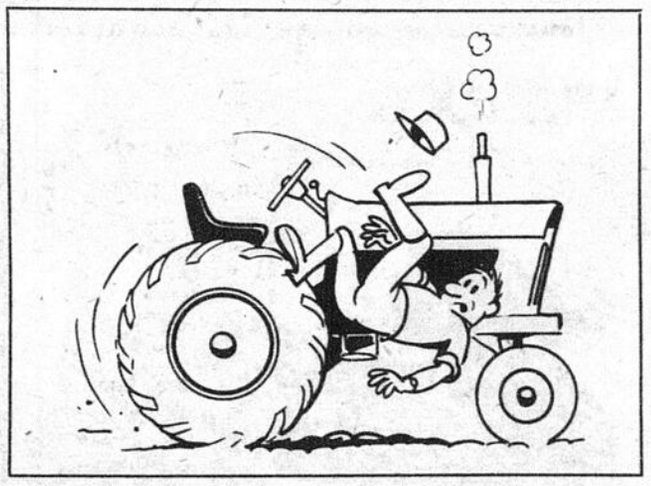

CULTIVATEURS

Votre santé avant toute chose

Au cours de l'été 1978, une douzaine de cultivateurs se sont prêtés à une enquête d'observation. Plusieurs risques d'accidents ont alors pu être identifiés:

- le risque relié au fait que le toit protecteur de l'arbre de transmission est le plus souvent enlevé

- le risque de laisser la prise de force dans son capuchon protecteur

- le risque relié au fait d'utiliser un billot attaché après une roue pour sortir un tracteur enlisé. On a alors un danger de renversement.

* * *

Vous pouvez sans doute, en y pensant bien, rajouter d'autres risques à ceux-ci.

Le conseil canadien de la sécurité nous apprend que le taux des morts accidentelles sur la ferme est d'environ 20% supérieur à celui de la moyenne nationale. En ce qui concerne le nombre de décès par travailleur, l'agriculture vient au troisième rang après les mines et la construction. Le nombre des accidents est à la hausse et suit l'augmentation du nombre des machines agricoles.

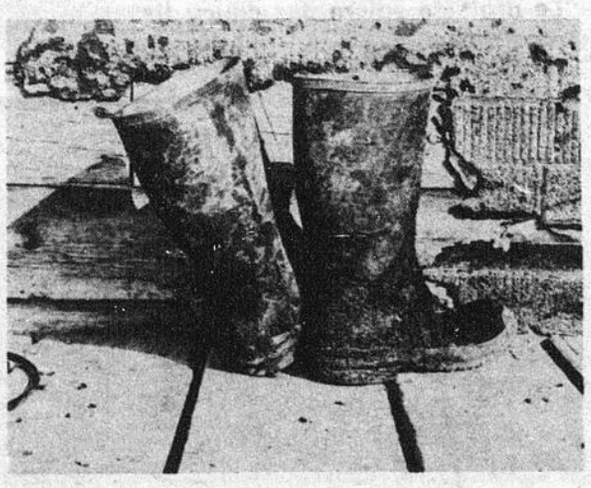

Dans plus de la moitié des accidents mortels causés par les instruments aratoires, sans compter le tracteur, la victime est tombée dans un mécanisme dangereux (exemple: aller faire repasser avec ses mains une balle de foin défaite dans une presse en marche), 20% des victimes étaient des passagers qui se sont faits écraser.

Nous serions heureux de recevoir vos commentaires sur nos articles. Ecrire au C.L.S.C. Lac Etchemin a/s Bernard Jean, Jacques Veilleux ou Gilles Carreau.

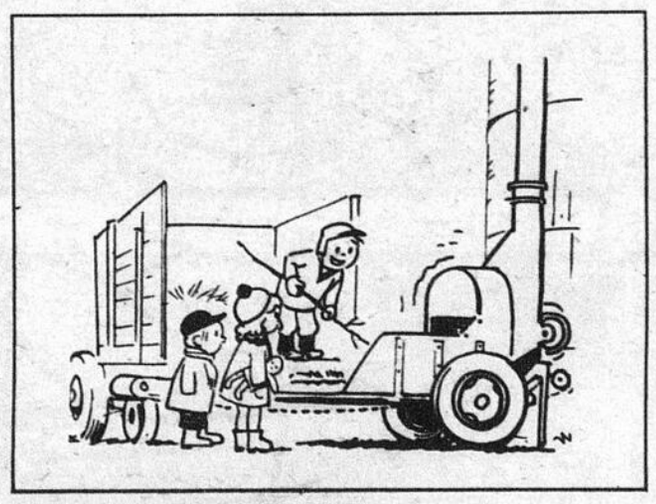

VOUS FAITES LES FOINS

Laissez gardes et écrans proteeteurs en place. Avant de nettoyer ou d'ajuster la presse, d'enlever les balles ou les bouchons de foin, ou de l'atteler à une charrette...

AVEZ-VOUS TOUJOURS PENSÉ À:

1) Débrayer la source de puissance, et si possible, arrêter le moteur

2) Attendre que la roue libre ait fini de tourner

3) De ne pas enlever le foin de la presse ramasseuse lorsqu'elle est en marche

4) Ne pas tirer ou ne pas enlever de ficelle ou de fil métallique du caisson à balles ou de la noueuse lorsque la presse fonctionne

5) Vous assurer que la roue libre ne bouge pas lorsque vous travaillez sur les couteaux

6) Toujours arrêter le moteur auxiliaire pour en faire le plein

7) Ne laisser personne sur la charrette lorsque votre presse est munie d'une éjecteuse à balles.

Original en

coop :cooprix:::

C'EST LES VACANCES! C'est donc le temps de manger à l'extérieur!

Quelques idées pour varier vos repas:
* Pour le charbon de bois: poisson (en brochettes, en darnes, filets dans un papier d'aluminium), brochettes de poulet, de jambon, de légumes, etc...
* Hot-dog sans saucisses: remplir un pain à hot-dog avec un mélange de laitue, piments, échalotes avec des oeufs ou du thon ou des crevettes ou des sardines, etc...
* Hamburger végétarien: placer des morceaux de légumes que vous aimez sur un demi-pain à hamburger tartiné avec de la sauce tomate et recouvrez de fromage râpé. Griller et servir.

Il y a encore beaucoup d'autres possibilités...

Bonnes Vacances!

En vigueur du 18 au 21 juillet 1979. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

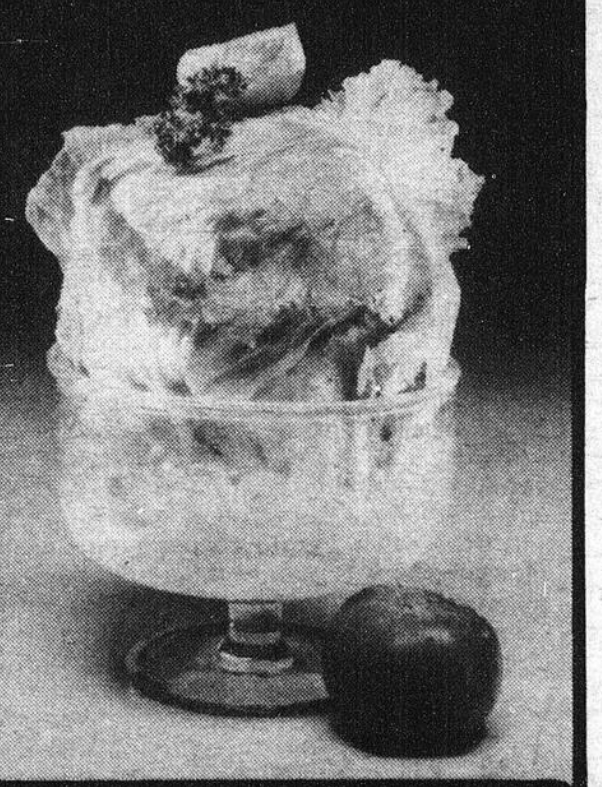

viandes

Jambon dans la fesse, Maple Leaf
cuit, prêt à servir

Partie de la croupe	lb.	1.09
1/4 partie du jarret	lb.	1.19
Steak centre	lb.	1.59

Saucisses fumées Maple Leaf
Rég. ou tout boeuf, pqt 16 oz 1.35

Bologne fumé ou ciré Maple Leaf
morceaux lb. 1.09

Viandes Tranchées Maple Leaf
8 variétés. pqt 6 oz .73

Pizza Garnie Les Cuisines Rochette Inc.
9" ch. 1.55

Cretons Les Cuisines Rochette
10 oz., unité 1.39

Saucisses Charcuterie Roy
porc et boeuf, lb. 1.29

Pâté foie gras, Tour Eifeel
lb. 1.43

Flétan Frais
lb. 3.99

Filet de Morue fumé
lb. 1.65

fruits et légumes

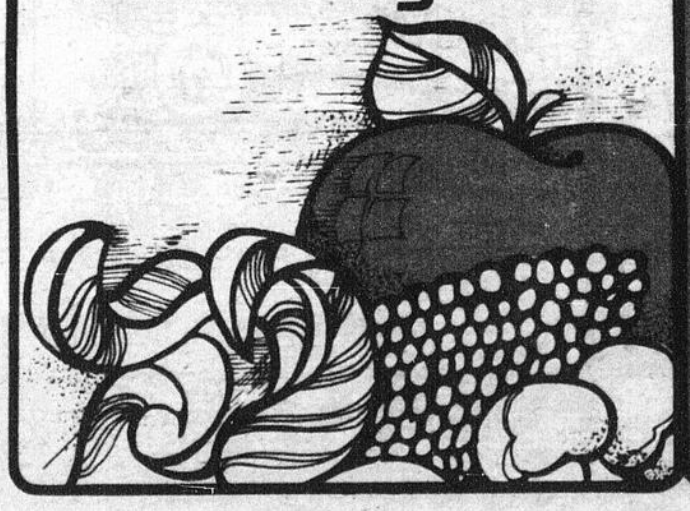

Bananes Dôles ou Chiquita
Produit importé
lb. .27

Cantaloups
Produit Californie
gr: 2S
Canada no 1
chacun .75

Concombres
Produit du Québec
gr: 72
Canada no 1
chacun .21

Persil frais
Produit du Québec
pc. .25

MAGASIN COOP ST-CYPRIEN,
C.P. 70 St-Cyprien,
Cté Dorchester

MAGASIN COOP,
C.P. 8 Lac Etchemin,
Cté Dorchester

C'est les vacances

épicerie

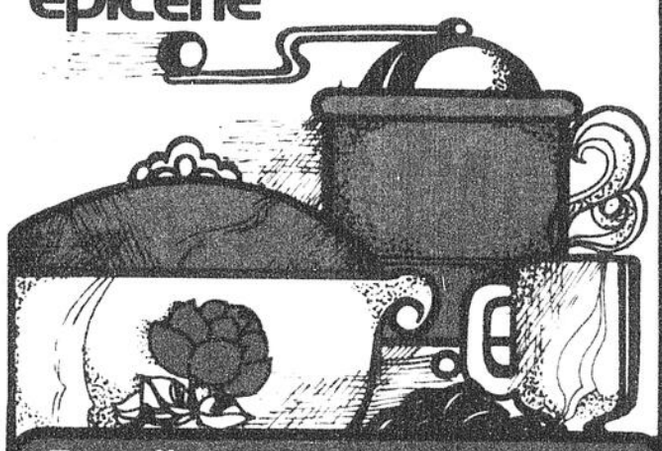

Jus de tomates de tant. Heinz bte 19 oz .33

Tomates de choix Coop bte 28 oz .53

Ketchup rouge Coop bout 32 oz 1.08

Relish sucrée Habitant boc 24 oz .85

Pouding instant. Jello vanille, bte 3.2 oz; caramel au beurre, caramel, chocolat, bte 4 oz .32

Café instantané Maxwell House boc 10 oz 5.19

Essuie-tout Kleenex blanc, asst., pqt 2 rlx 1.15

Achats avantageux

Sauce à salade Coop boc 500 ml .71

Détergent en poudre Oxydol bte 6 lt 2.89

Papier de toilette Delsey Boutique bleu, avocado, or, pqt 4 rlx 1.29

Rince-bouches Scope bout 1 lt 2.59

Vinaigre blanc Schwartz cont 128 oz 1.12

Serviettes sanitaires Lightday mini, bte 90's 1.69

Désodorisant Speed Stick Mennen (bâton), cont 75 gr 1.42

Beurre de caramel Vachon cont 400 gr .59

Serviettes de table Boutique pqt 75's .69

Huile pour bébés Johnson bout 250 ml 1.79

Garniture à desserts Dream Whip bte 3 oz .61

Savon de toilette Zest rég. 1 grat., pqt 5 pains 1.29

Liqueurs sucrées Kool-Aid oranges, raisins, fraises, cerises, framboises, env. 4 oz .33

Huile d'arachides Planters bout 48 oz 4.59

Détergent liquide Joy 33% de plus, bout 32 oz .89

Épices à marinades Schwartz bout 3 oz .72

Nourriture pour chiens Gaines Burger boeuf, bte 2 kg 2.69

Soupes Aylmer tomates à riz, crème de poulet, poulet & riz, bte 10 oz .31

Cristaux Teng oranges, bte 650 gr 1.59

Nourriture pour chats Dr. Ballard poisson entier, foie, poulet, boeuf, rognon, bte 25 oz .45

Margarine Kraft colorée cont 2 lb 1.39

Jambon Maple Leaf dans le fesse, bte 1.5 lb 3.79

Céréales Sugar Crisp Post bte 250 gr .74

Nectar F.B.I. raisins, pommes, punch aux fruits, oranges, cn 6/5 oz .83

Pain de viande Klick au porc, bte 12 oz 1.19

Nourriture str. pour bébés Gerber compote aux pommes, bananes, fruits mélangés, pêches, boc 4.5 oz .24

Biscuits Christie crème aûre ciboulettes, 250 gr. fromage suisse, triscuit, social thé, sac 400 gr. .94

Sauce Habitant hot chicken, bte 14 oz .32

Chasse-moustiques Off en aérosol, cont 135 gr 1.59

Biscuits Lido Plus Mix, sac 907 gr; Mix 100, sac 900 gr 1.87

Moutarde préparée French boc 16 oz .49

Briquettes de charbon de bois sac 20 lb 3.39

Tartes Mrs Smith yogourt, asst., bte 17 oz 1.59

MAGASIN COOP,
St-Luc Dijon,
Cté Dorchester

MAGASIN COOP,
188, Route 204,
Ste-Justine

On a bougé à St-Cyprien!

CINEMA ★ ETOILE
STE-JUSTINE
SAM.: 8.00 hres
DIM.: 7.30 hres
21-22 JUIL.
ET MAINTENANT...
QU'ADVIENDRA T-IL DE
"L'UNIVERS"
NOUVEAU
POUR TOUS

Distribution FILM-INTER
Vf de SPACE WAR
2e Film MON NOM EST AMEN

CINEMA ROYAL
LAC ETCHEMIN
SAM.-DIM.
21-22 JUILLET
SAM.: 8.00 HRES
DIM.: 7.30 HRES
POUR TOUS

WARREN BEATTY
JULIE CHRISTIE
DYAN CANNON
BUCK HENRY
JAMES MASON
VINCENT GARDENIA
LE CIEL PEUT ATTENDRE
2e FILM
ANNIE GIRARDOT • PHILIPPE NOIRET
Tendre Poulet

(P.Y.B.) – Sous le thème "Ça bouge à St-Cyprien", près de 5,000 personnes ont participé au cours de la fin de semaine des 7 et 8 juillet derniers, à la neuvième édition d'une fête populaire. Aux profits de la Fabrique et des loisirs de St-Cyprien, cette fête a connu un immense succès cette année, succès attribuable à la belle température et à la formidable organisation du comité organisateur.

Grâce à la collaboration des commanditaires, le terrain des fêtes de St-Cyprien présentait de nombreux kiosques, tous rénovés. On pouvait y retrouver entre autres de l'artisanat, les sucriers, du pain de ménage et différents jeux. Alors que 5,000 personnes ont pris part à cette fête, les profits réalisés s'élèvent à plus de $12,000.

Une telle fête exige beaucoup de préparation, et au niveau des activités, il faut dire qu'il y en avait pour tous les goûts. Mentionnons principalement le concours de la levée de la brouette, un concours d'amateurs, un concours de cordage du bois de pulpe, et des concours de passe-partout, de sciotte et de scie-mécanique. Nous vous donnons d'ailleurs à la fin, les résultats complets pour ces 3 dernières épreuves.

Nous devons également mentionner une chose qui a attiré l'attention de plusieurs visiteurs. Il s'agit de la curiosité de M. Bertrand Cameron, soit une maison très spéciale avec illusions d'optique et illustrations des principes de la gravité.

Bien sûr, une fête comme celle de St-Cyprien est difficile à imaginer sans une reine et des duchesses. Celles-ci, soit Guylaine Morrissette, Céline Tanguay et Brigitte Therrien, ont contribué pour une large part au succès de la fête. En effet, depuis le printemps dernier, elles ont vendu des billets pour un tirage, et organisé des soirées, un rallye automobile, des chasses au trésor, etc. Finalement, après que chacune des duchesses aie vu son nom tiré au sort à 4 reprises, Guylaine Morrissette a été désignée Reine des fêtes, lors de la soirée du couronnement le samedi soir 7 juillet.

Au cours de la journée de dimanche, le souper a connu une immense faveur, alors que 800 personnes ont littéralement dévoré la dinde et des fèves au lard. Responsable de la publicité au sein du comité, Mme Colette Fortier nous a avoué sa satisfaction suite à ce magnifique succès. "Je tiens à souligner le travail formidable de notre président M. Luc Filion. Je tiens également à remercier toute la population de St-Cyprien et des paroisses voisines qui ont contribué au succès de nos fêtes. Je dois aussi remercier les commanditaires pour leur excellente participation", nous a-t-elle déclaré.

Vous trouverez ci-après

Au cours de la journée de samedi la vente de macarons a remporté un large succès lors des Fêtes de St-Cyprien. M. Hector Deblois s'est mérité le premier prix, une horloge grand-père, gracieuseté des Meubles La Frontière de Ste-Justine, propriété de M. Émilien Turcotte. En compagnie des duchesses et de la reine, M. Turcotte a remis le prix à M. Deblois.

Au cours de la chasse au trésor, Mme Francine Audet s'est mérité $100. De gauche à droite, Mme Camille Fortier responsable, Mme Francine Audet, gagnante, M. Luc Filion, président, et sa Reine, Guylaine Morissette.

POUR LA 3e ANNÉE CONSÉCUTIVE
À ST-LÉON DE STANDON
27-28-29 JUILLET
TOURNOI DE BALLON-BALAI SUR GAZON
COUPE J.-H. TANGUAY (équipe masculine)
COUPE J. R. ROY (équipe féminine)
et de nombreux autres trophées.
$1,200 EN BOURSES
DATE LIMITE POUR INSCRIPTION: 21 juillet
INFORMATION: Yvan Brousseau 642-5610
Michel Vallières 642-5586
Roger Audet 642-5735

les noms du comité organisateur et des différents gagnants de prix.

Comité des Fêtes:

- M. Luc Filion, président des Fêtes et de l'O.T.J.;
- M. Victorien Morrissette, vice-président;
- Mme Pauline Fortier, trésorière;
- Mme Lucie Filion, secrétaire;
- Mme Jeannine Gilbert, directrice;
- Mme Colette Fortier, directrice;
- Mme Mariette Morrissette, directrice;

Gagnants

Télévision — Mlle Danielle Drouin de Lac Etchemin. Gracieuseté de la Coop de St-Cyprien.

Chaise de parterre — Mme Alcide Faucher de St-Cyprien. Gracieuseté de Mmes Lucien Nadeau et Paul Lachance de Ste-Justine.

Habit de motoneige — Mme Laurette Aubé de St-Georges. Gracieuseté de Joseph Tanguay de St-Cyprien.

$50. — Mlle Armelle Vachon, Ste-Justine; Mme Archellas Bédard, St-Louis; M. Denis Lessard, Coaticook.

Prix des macarons. (samedi); - Horloge — M. Hector Deblois. Gracieuseté des Meubles de la Frontière, propriété de M. Emilien Turcotte.

Enregistreuse — M. Laurent Deblois. Gracieuseté de Parent T.V., centre autorisé Radio Shack de Ste-Justine.

Détecteur de fumée — Linda Roy de Ste-Justine. Gracieuseté de Olivier Gilbert.

Prix des macarons. (dimanche); - $25. — Mme Colette Fortier. Gracieuseté de Automobiles Appalaches.

$25. — M. Luc Deblois de St-Cyprien. Gracieuseté de Lowell Brousseau.

2 repas au Restaurant Lehoux de Ste-Justine — M. André St-Pierre de St-Cyprien.

SCIE MÉCANIQUE

HOMMES:

Modifié 79-89 — Guy Rodrigue 5.00, plaque; Yvon Fortier 6.13, trophée coke.

Modifié 59-69 — Guy Rodrigue 5.67, trophée coke; Raymond Morissette 6.68, trophée coke.

Modifié 49-59 — Raymond Morissette 6.53, poignard; Jacques Tanguay 7.26, trophée Molson.

Stock 79-89 — Richard Gaudreau 5.59, poignard; Marcel Morissette 5.65, trophée coke.

Stock 69-79 — Yvon Fortier, 7.23, plaque; Guy Rodrigue 7.92, trophée Molson.

Stock 59-69 — Jacques Tanguay 7.81, trophée Molson; Luc Fillion 8.11, trophée Molson.

Stock 49-59 — Gaétan Gonthier 8.86, trophée Molson; Odilon Rouillard 10.69 trophée Molson.

Stock 39-49 — Benoit Guenette 15.70, trophée Molson; Denis Gonthier 16.36, trophée Molson.

FEMMES:

Stock 0.39 — Diane Corriveau 3.43 trophée Molson; Madeleine Lacasse 4.15, trophée Molson.

SCIOTTE

1e: Léopold Tanguay, 1.73 ($5.00 + trophée + ceinture); 2e: Claude Tanguay, Standon 2.80 ($5.00 + trophée + ceinture); 3e: Jean-Guy Rodrigue, St-Prosper 3.24 ($5. + trophée + ceinture).

HOMMES:

Godendards: Léopold Tanguay 7.02 et Luc Filion trophée Molson; Renald Gilbert et Benoit Gilbert 11.32, trophée Molson.

FEMMES:

Godendards: Raymond Gonthier et Denis Corriveau 10.57; Caroline Lapointe et Mariette Pruneau 18.21.

Les duchesses ont joué un rôle important dans le succès des fêtes à St-Cyprien. En compagnie du président des Fêtes et de l'O.T.J., M. Luc Fillion, les duchesses ont fourni un travail formidable. Dans l'ordre vous reconnaîtrez, Céline Tanguay 1ère, Guylaine 1ère et Brigitte Therrien 1ère. Finalement, le sort a désigné Guylaine reine du "Ca bouge à St-Cyprien '79".

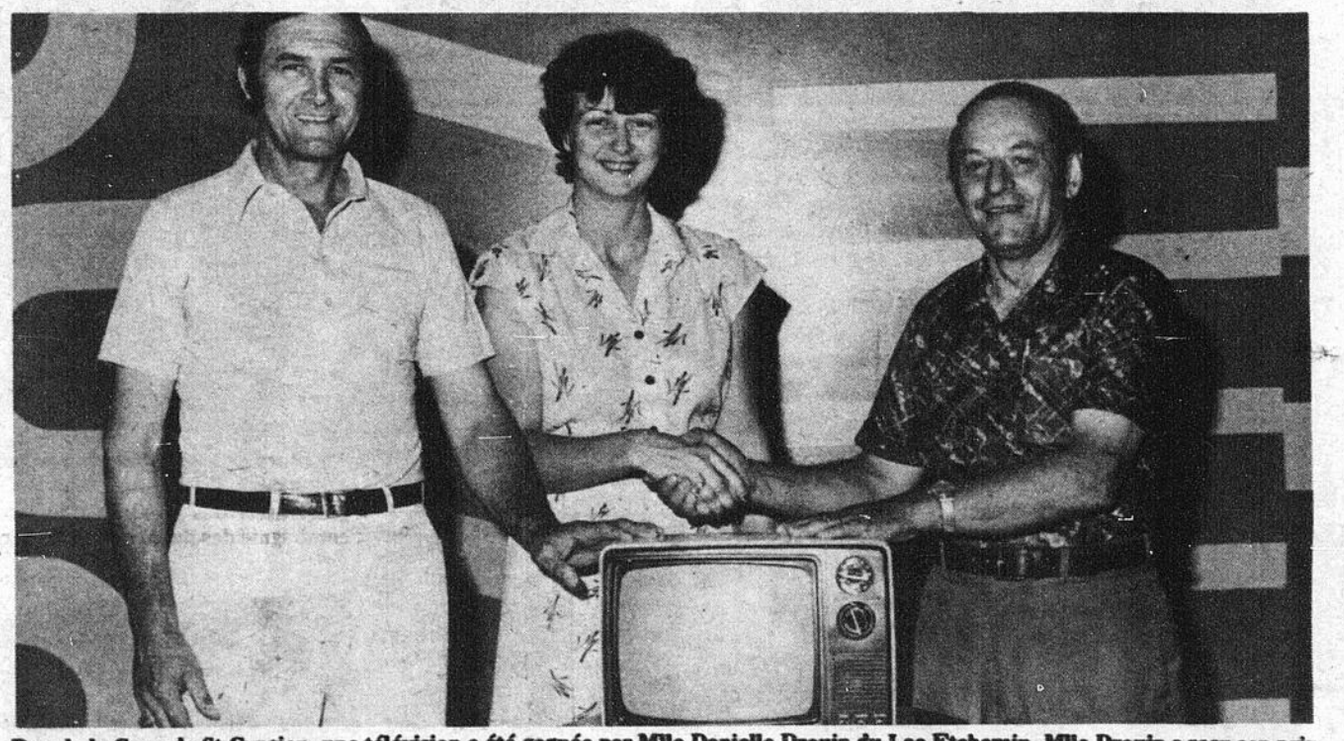

Don de la Coop de St-Cyprien, une télévision a été gagnée par Mlle Danielle Drouin du Lac Etchemin. Mlle Drouin a reçu son prix des mains de M. Julien Fecteau, gérant de la Coop, sous l'oeil intéressé de M. Luc Fillion, président.

AVIS PUBLIC

Commission parlementaire sur le projet de refonte du Code de la route

La Commission parlementaire des Transports se réunira les 28, 29 et 30 août 1979 pour entendre les citoyens désireux de faire connaître leurs vues ou recommandations sur le projet de refonte du Code de la route.

Les personnes ou groupes intéressés ont jusqu'au 6 août 1979 pour déposer cent exemplaires de leur mémoire au Secrétariat des Commissions à l'Assemblée nationale.

Pour plus de renseignements, communiquer avec M. Jacques Pouliot, secrétaire des Commissions, en composant le numéro de téléphone suivant: 418-643-2722

Transports Québec

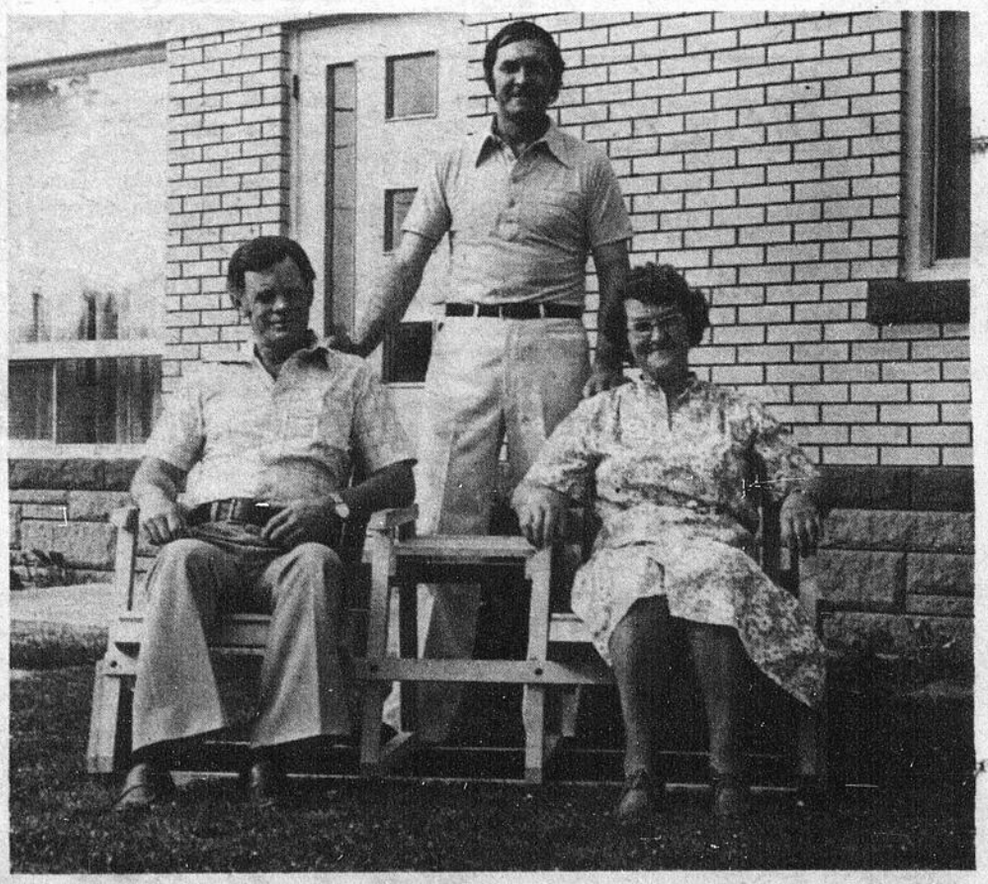

Mme Alcide Faucher de St-Cyprien est l'heureuse gagnante de la chaise de parterre, une création de Lucien Nadeau et Paul Lachance de Ste-Justine. M. Paul Lachance, 1er à gauche en compagnie de M. Luc Filion, président, ont remis le prix à Mme Faucher.

Des Africains au Lac Etchemin

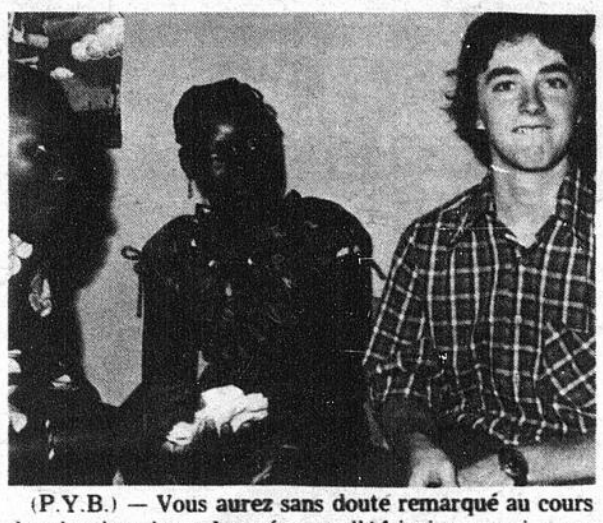

(P.Y.B.) — Vous aurez sans doute remarqué au cours des derniers jours la présence d'Africains parmi nous. Il s'agit en fait d'un échange au niveau international entre le Canada et différents pays à travers le monde. En tout, 16 personnes sont actuellement au Lac Etchemin et ils proviennent du Mali et d'autres provinces du Canada. Au cours de leur séjour, des jeunes maliens et canadiens habitent avec des familles d'ici.

Au cours d'un cocktail offert par la Ville de Lac Etchemin, les familles hôtes sont venues accueillir leurs invités. Rappelons enfin que cet échange s'est réalisé à l'intérieur du projet Jeunesse-Canada Monde et que les stagiaires séjourneront dans les familles d'accueil entre le 15 juillet et le 21 septembre.

Bienvenue à tous!

CAPSULES

LE MÉTAL A BESOIN DE VITAMINES

(S.H.S.) La principale cause des tragédies aériennes, comme la chute d'un F-27 à l'Ancienne-Laurette, à Québec, ou celle plus récente d'un DC-10 à l'aéroport O'Hare de Chicago, est la fatigue du métal, selon les experts de Transport Canada. Celle-ci, qui résulte d'intenses vibrations pendant des centaines ou même des milliers d'heures, est généralement détectée lors des examens de routine des appareils, sans quoi "les avions n'en finiraient plus de tomber du ciel". On a développé aux Etats-Unis, dans le cadre des programmes spaciaux, des nouvelles méthodes pour détecter la fatigue du métal. Celles-ci n'ont cependant pas été introduites au Canada parce que, selon l'ingénieur responsable de la sécurité des avions à Transport Canada, M. Terry Heaslip, ces "excellentes techniques" sont trop coûteuses et nécessitent une main-d'oeuvre ultra-spécialisée.

FRANCOISE GAUDET-SMET À LA TÉLÉVISION DE RADIO-QUÉBEC

Le dimanche 29 juillet à 22h00, dans le cadre de l'émission "Visage" réalisée par Jacques Payette, Françoise Gaudet-Smet, personnalité fort attachante, nous raconte le cheminement de sa vie. Une émission à regarder à la télévision de Radio-Québec, canal 15 Québec, canal 17 Montréal, canal 30 Hull, ou sur le câble (8).

LE PORC

Le porc est un des mets favoris des Québécois. Un bon rôti de porc, une savoureuse côtelette, voilà ce qu'on aime.

Le porc est une viande assez économique. Nos prix se comparent raisonnablement à ceux de la plupart des autres pays. Il faut toutefois admettre que nous avons à notre portée un bon marché d'approvisionnement de qualité, ce qui n'est pas toujours le cas partout.

L'industrie porcine de Québec Sud occupe parmi nos produits agricoles, le premier rang quant à la valeur marchande. 1,600 producteurs sont liés à cette production.

La viande de porc est très tendre. Pourquoi ne pas la servir à la maison à toute la famille? Tout au long de l'année et surtout durant les journées chaudes d'été, vous avez l'avantage de la servir froide. Cela varie la présentation et vous fait découvrir une nouvelle saveur du porc.

Au restaurant, pour faire changement, sachez demander cette viande. Par exemple, de bonnes côtelettes arrosées de sirop d'érable. Cela remplace avantageusement l'éternel jambon servi à l'ananas.

Vous participerez ainsi à l'essor de nos productions locales.

"METTONS DE LA BEAUCE DANS NOTRE ASSIETTE".

Jagribecs

LA BEAUCE dans mon assiette

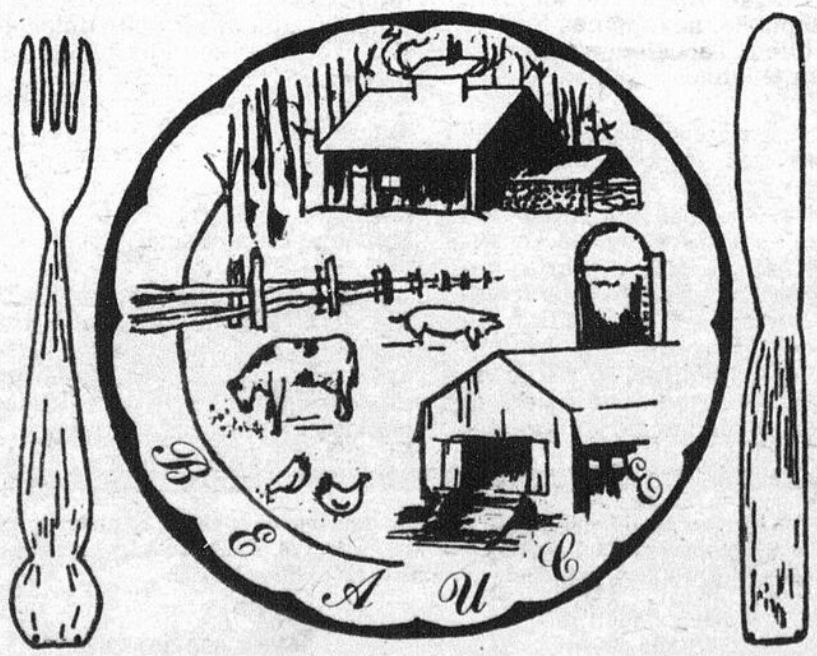

Claire Bodeux 79

Nous vous suggérons ci-dessous un plat facile à préparer qui saura vous régaler.

Rôti de porc glacé à l'érable

1 morceau de porc de 2 kg
5 ml de moutarde sèche
5 ml de sel à l'ail
5 ml de sariette
1 gros oignon tranché
125 ml de sirop d'érable

Enlever l'excès de gras du rôti. Mélanger les trois assaisonnements et en parsemer le rôti. Déposer les tranches d'oignon en dessous et sur le dessus du rôti. Cuire à four doux, 160C, 30 minutes par livre de viande. Une demi-heure avant la fin de la cuisson, arroser de sirop d'érable.

Arroser encore une ou deux fois avec le jus de viande pendant la dernière demi-heure.

Agriculture Québec.

DR ALAIN LANGIS O.D
OPTOMÉTRISTE
Verres de contact (lentilles dures et molles)
Lac Etchemin, Dorchester
Tél.: 625-4981
Bureau: tous les jours de 9 hres à midi et de 2 hres à 6 hres excepté le mercredi et le samedi après-midi

TÉL.: (418) 228-6807
594-2404
Nikol LaRochelle
DENTUROLOGISTE
1520, 126 RUE
ST-GEORGES EST, BEAUCE

FUTURS MARIES
Chez nous l'originalité domine
La mariée choyée possèdera des photos couleurs signées
STUDIO-PHOTO GIL-MET MARIAGE-COULEUR ST-DAMIEN
Photographe professionnel
St-Damien — Tél.: 789-2888

Serge Asselin D.D.
Denturologiste
Lac Etchemin
206, rue Bernard
Tél.: 625-5093 (après 4 heures)

Me Jules Fortin
NOTAIRE
Cessionnaire des greffes de
Mes J.B.T., Gaston et James Dufour
155, 3ième Avenue
Lac Etchemin
Tél.: Bur.: 625-2751
Rés.: 625-8661
HEURES DE BUREAU
Lundi au vendredi de 9.00 a.m. à 17.00 p.m.
Mardi avant-midi à 10.00 Caisse St-Léon
tél.: 642-5471
Vendredi après-midi à 2.00 Caisse St-Odilon.
tél.: 464-2381.
LE SOIR, SUR RENDEZ-VOUS

Ste-Germaine Station

Les Fêtes de l'Amitié

(P.Y.B.) — Pour la deuxième année consécutive, les Fêtes de l'Amitié auront lieu à Ste-Germaine Station. Au cours d'une conférence de presse tenue samedi dernier le 14 juillet au Manoir du Lac Etchemin, le Club Social Ste-Germaine Station Inc. a dévoilé le programme de ces fêtes. L'ouverture des fêtes se fera par la soirée des duchesses, vendredi soir prochain le 27 juillet.

Mars 1978, un groupe de 13 personnes de Ste-Germaine Station se réunissait dans le but de réorganiser l'OTJ. A la suite d'échanges, on vient à la conclusion qu'il faut construire une nouvelle bâtisse sur un nouveau terrain. Dans le but de sensibiliser l'opinion publique, on organise en septembre 78 les premières fêtes de l'amitié.

La réponse de la population est encourageante et le groupe entreprend en février 79 une coupe de bois de 40,000 pieds de bois. Le tout se réalise au complet par bénévolat grâce à un permis spécial du Ministère des Terres et Forêts.

En avril '79, les plans de la nouvelle bâtisse sont réalisés par Raynald Poulin et le Club Social Ste-Germaine Station Inc. obtient sa charte. On acquiert par la suite un terrain de 135,000 pieds carrés de M. Horace Fortin et en mai, les travaux de construction débutent. Sigma Equipement de St-Georges et M. Oscar Fontaine de la Station fournissent gratuitement la machinerie nécessaire à l'excavation.

Une fois la construction terminée, la bâtisse permettra l'utilisation de 4,900 pi. carrés, répartis sur 2 planchers. Le 1er plancher sera une immense salle, tandis que les différents organismes communautaires auront leur propre local au sous-sol. Mentionnons que la construction du Club est oeuvre entière de bénévolat et MM. Jean-Pierre et Mercier Lachance ont dirigé les travaux.

Enfin, le Club Social de Ste-Germaine est heureux d'avoir permis la réouverture du terrain de jeux, fermé depuis 1975. Le tout a pu se réaliser grâce à un projet Jeunesse-Canada au Travail, sous la direction de Liette Nadeau.

Cette magnifique réalisation du Club Social de Ste-Germaine Station vous prouve que le bénévolat est encore possible chez nous et cela inaugure très bien pour les prochaines fêtes de l'amitié. Selon M. Patrice Gagné, président du Club Social plus de 11,000 heures de bénévolat furent données pour la construction du local. "Si on écrivait les affaires drôles qui se sont passées, on écrirait certainement plusieurs pages", devait-il commenter.

Cette année, les festivités ont pour thème "Les Fêtes de l'Amitié", c'est-à-dire la réunion de toute la population sous un même toit. M. Patrice Gagné a profité de l'occasion pour inviter toute la population à ces fêtes et remercier les 3 principaux commanditaires, soit le Garage B. Dupont Auto, l'épicerie Jacques Métivier ainsi que R.B. Radio.

Rappelons que l'ouverture des fêtes aura lieu vendredi prochain le 27 juillet par la soirée des duchesses avec un orchestre bavarois.

L'organisation des "Fêtes de l'Amitié" vous présente ses charmantes duchesses. M. Patrice Gagné, président est ici entouré de Jocelyne Fortin 1ère, Line Gagné 1ère, et Liette Nadeau 1ère. Au cours des prochaines semaines, elles vous solliciteront. Encouragez-les!

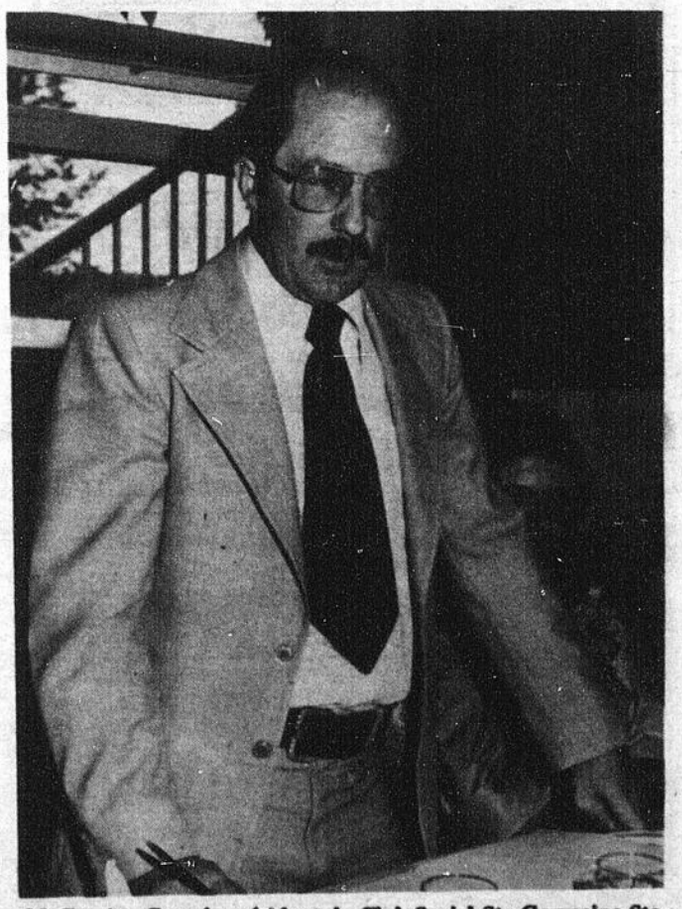

M. Patrice Gagné, président du Club Social Ste-Germaine Station Inc., a fait le bilan historique de son organisme. Il a également dévoilé le programme des Fêtes de l'Amitié dont l'ouverture aura lieu vendredi prochain le 27 juillet par la soirée des duchesses.

St-Fabien de Panet fête ses 75 ans

La semaine du 21 au 29 juillet sera une période de réjouissance pour les citoyens de St-Fabien, puisqu'ils célèbrent le 75e anniversaire de fondation de leur paroisse.

Sous le thème "Bien haut dans mon coeur", une foule d'activités ont été mises sur pied pour souligner cet anniversaire comme il se doit.

L'ouverture officielle des fêtes se fera samedi le 21 juillet à 19h30 avec une messe présidée par Mgr Charles-Henri Lévesque, évêque du diocèse. Les autres jours de la semaine s'enchaîneront avec un programme très varié.

Un terrain a été aménagé à cette fin, derrière l'église, avec une immense tente et plusieurs kiosques. La vente des billets et des souvenirs est commencée et nous invitons toute la population régionale à encourager nos vendeurs dans cette campagne de financement et nous espérons vous compter parmi nos visiteurs.

COURRIER DE L'ASSURANCE AUTO

présente en collaboration avec votre hebdo régional

Remboursement des frais d'hospitalisation pour un Québécois victime d'un accident d'automobile à l'extérieur du Québec

Cet été, je compte passer mes vacances aux États-Unis. Que dois-je faire si je suis blessé dans un accident d'automobile? Qui me remboursera les frais d'hospitalisation?

Lorsque vous voyagez à l'extérieur du Québec, la Régie de l'assurance automobile vous protège. Vous aurez donc droit, si vous êtes blessé dans un accident d'automobile, aux mêmes indemnités que si l'accident s'était produit au Québec.

En ce qui concerne le remboursement des frais médicaux et d'hospitalisation encourus hors du Québec, votre demande doit être faite à la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Toutefois, si le coût des soins médicalement requis est supérieur à ce que la Régie de l'assurance-maladie rembourse, la Régie de l'assurance automobile paiera la différence, en plus de vous verser les indemnités auxquelles vous pourriez avoir droit.

Afin de faciliter le remboursement, il est important que vous obteniez une description détaillée des soins médicaux et paramédicaux reçus ainsi que des pièces justificatives pour les autres frais.

Vous devrez également noter le nom du corps policier qui a fait les constatations d'usage.

De plus, si votre voiture a subi des dommages lors de l'accident, n'oubliez pas de prévenir votre assureur; vous trouverez à l'endos de votre attestation d'assurance les informations nécessaires.

Si vous avez des questions sur l'assurance automobile écrivez à:
Courrier de l'assurance auto
Régie de l'assurance automobile du Québec
1134, ch. St-Louis
Sillery, Québec
G1S 1E5
Tél.: 1-800-361-7620

ARTS ARTS ARTS ARTS ARTS

La Galerie d'Art Chez Jeannot et l'Année Internationale de l'Enfant

La Galerie d'Art Chez Jeannot suspend le cours normal de ses activités pour présenter une exposition de dessins réalisés par une jeune fille de St-Zacharie, âgée de 15 ans, Éliza Cloutier, du 16 juillet au 4 août prochains.

Fille de M. et Mme Jean-Louis Cloutier, Éliza n'est pas une artiste de renom, mais comme bien d'autres jeunes, elle aime reproduire ou créer de nouveaux dessins et elle a vraiment de belle possibilité dans ce domaine, ce qui avait été d'ailleurs remarqué par ses professeurs qui l'ont encouragée et aidée dans ce domaine.

A l'occasion de l'Année Internationale de l'Enfant, la Galerie d'Art Chez Jeannot a pensé contribuer un peu à cet événement en présentant cette exposition, en pensant aussi qu'Éliza méritait cet encouragement concret qui devrait l'encourager à se perfectionner et la motiverait davantage si possible dans l'étude de cette branche de l'art qui peut mener à tant de débouchés... C'est un encouragement qui devrait être donner à tous les jeunes, surtout en cette année qui leur est particulièrement dédiée... Aussi on invite particulièrement toute la population à venir visiter cet exposition, qui comme les autres présentées à la Galerie Chez Jeannot, ne désappointera pas les visiteurs.

Dans le cadre de cette exposition, on présentera également trois dessins gagnants du concours organisé par l'Union des Caisses populaires Desjardins et qui l'oeuvre de Marie-Josée Rodrigue de St-Georges Ouest, de Andréanne Poulin de St-Prosper et de Alain Bouchard de St-Zacharie. On voulait présenter le dessin gagnant du concours de la région administrative de Québec et qui était l'oeuvre de Sandy Gilbert de St-Georges Ouest, mais malheureusement il a été impossible de se procurer le dessin en question. Toutes nos félicitations à ces jeunes talents.

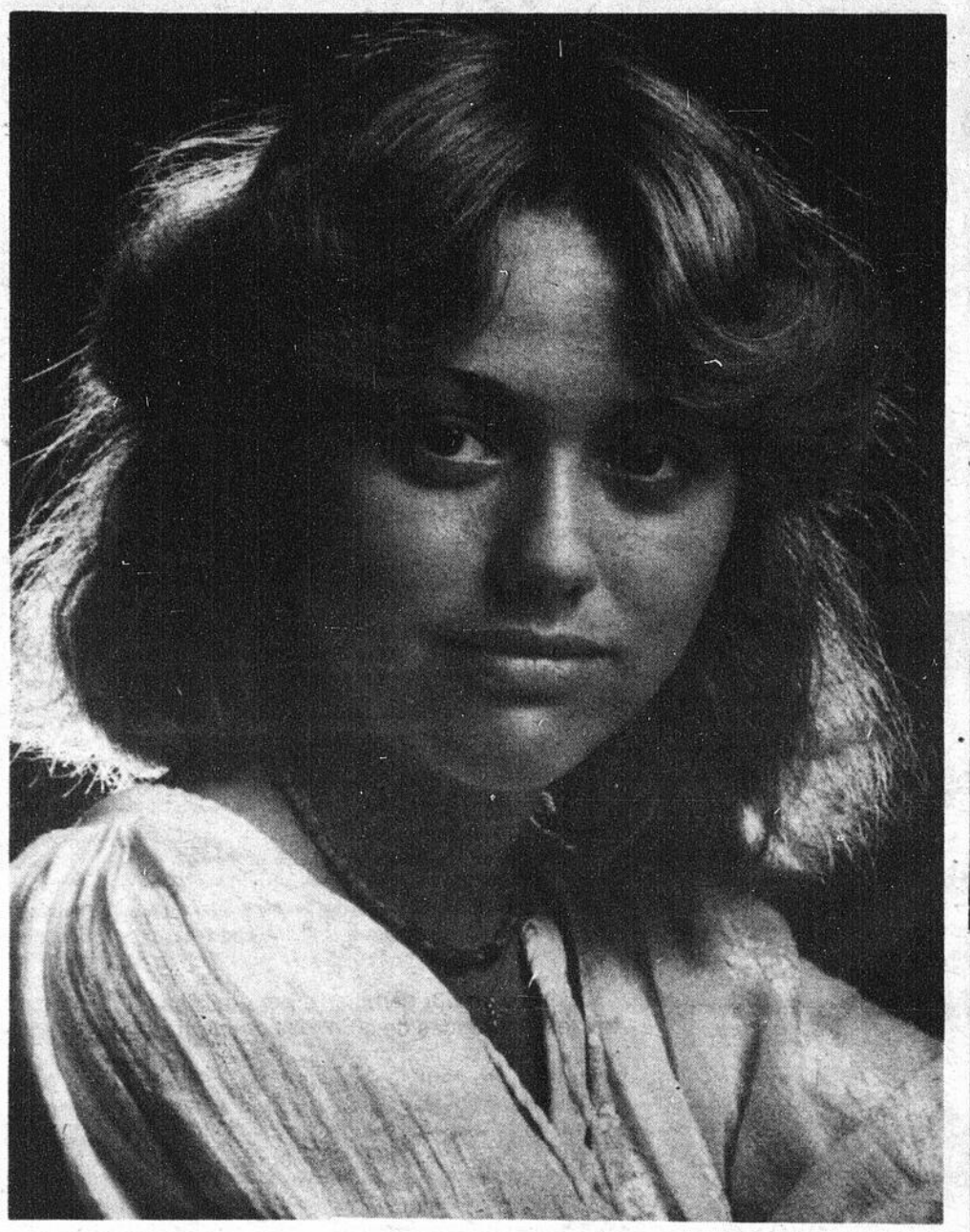

Les bons plats!

par Renée Rowan

La cuisine au tofu, connaissez-vous? Un art japonais, peut-on lire sur la page couverture de ce petit livre original que viennent de puplier les éditions Univers dans la série La cuisine de l'Aurore.

Si vous êtes un amateur de la cuisine chinoise, le tofu ne vous est pas inconnu; il s'agit tout simplement du "bean curd" ou "bean milk", un fromage "végétal", de couleur blanc-beige, vendu en cubes et que l'on retrouve dans plusieurs plats chinois ou japonais, mais en particulier dans la soupe.

Le tofu se prépare à partir du lait de la fève de soya. Christian Allègre à qui on a confié le soin d'adapter et de réunir en un guide pratique ce qui s'est écrit en anglais sur cet aliment de plus en plus populaire, note dans sa présentation que la fève de soya est la seule légumineuse, et même le seul végétal, qui donne du lait dont les protéines soient coagulables sous la forme d'un caillé plus ou moins épais, comparable à du fromage frais. Les palais occidentaux, habitués à des saveurs prononcées, trouveront assez fade le goût du tofu, mais les initiés y décèlent, paraît-il, un goût particulier très délicat.

A cause de sa valeur nutritive, le tofu est recherché par les végétariens qui l'apprêtent de bien des façons. Dans le quartier chinois, le tofu se vend en cubes, à 85 cents la demi-douzaine; pour les "puristes", on peut trouver du tofu exempt de tout produit chimique à $1.40 la livre dans les magasins d'aliments naturels (le meilleur viendrait de Ste-Scolastique, nous dit-on). Mais si vous le préparez vous-même à la maison, il vous coûtera beaucoup moins cher et vous aurez le choix de sa consistance.

En plus de nombreuses recettes sur son utilisation, vous trouverez dans ce petit livre de **La cuisine au tofu**, la marche à suivre, jusque dans les moindre détails, pour préparer cet aliment dont on dit beaucoup de bien.

Notons, en terminant, que le tofu frais fait se mange tiède, ou glacé en été, grillé, braisé, frit, en beignes, à la vapeur ou mijoté; il entre dans des sauces, des desserts et c'est sans doute un des rares aliments qui non seulement supporte d'être congelé, mais mieux s'affine par ce procédé de conservation.

Les éditions Univers viennent de publier, en même temps que ce livre, **Les meilleures recettes de la Mère Michel**, tirées de deux succès de Michel Chevrier, ses Jardins, le naturel et l'apprivoisé. A souligner, l'excellente présentation aussi bien de **La cuisine au tofu** que de ce recueil sélectif. La page couverture de l'un comme de l'autre est particulièrement attrayante.

Parmi les dernières nouveautés en cuisine, mentionnons un petit livre sans prétention: **Cuisine pour gens pressés**, par Mireille Beaulieu. Il ne s'agit sûrement pas de haute gastronomie, mais de recettes vite faites, qui ne craignent pas de mettre à profit les conserves. Ce livre dépanneur peut être utile à certains.

HÔTEL PARASOL
ST-MALACHIE STA. TÉL.: 642-2072

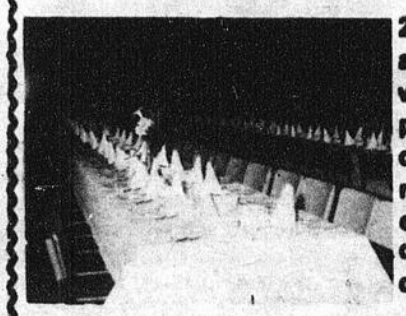

2 salles avec bar à votre disposition pour tous genres de réceptions: noces, partys, enterrement de vie de jeunesse, etc...

FAITES VOS RÉSERVATIONS DÈS MAINTENANT

TÉL.: 642-2072

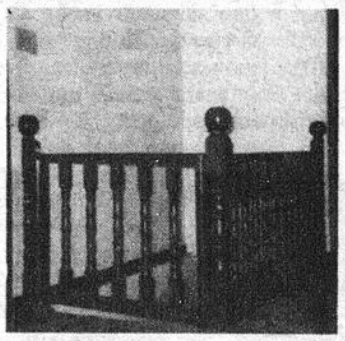

MANUFACTURE DE TOURNAGE DE BOIS DE TOUS GENRES RÉPARATIONS...

SPÉCIALITÉ

RAMPES D'ESCALIER EN CHÊNE ET EN PIN AINSI QUE PÔLES À RIDEAUX

Marcel Lessard ENR.

90, RUE DE L'ÉGLISE
ST-LÉON DE STANDON TÉL.: 642-5396

FORTIN ET AUDET

RAYMOND FORTIN — YVAN AUDET PROP.
ST-LÉON DE STANDON, RTE 277 TÉL.: 642-5493

* ATELIER DE MACHINAGE *

RÉPARATIONS DE: TONDEUSES, MACHINERIES AGRICOLES, SCIES MÉCANIQUES, PETITS MOTEURS

FABRICATION ET INSTALLATION DE SOIGNEURS AUTOMATIQUES

VENTE DE: FENDEUSES À BOIS AVEC UNE VIS

MORISETTE, BUSSIÈRES, OUELLET ET ASSOCIÉS
BUREAU D'AVOCATS

LUNDI et MARDI
2e AVENUE
(IMMEUBLE DUPONT)
LAC ETCHEMIN
TÉL.: 625-9401

LES AUTRES JOURS
350 BOULEVARD CHAREST-EST
SUITE 504 QUÉBEC
TÉL.: 529-2596

"SERVICE À L'AIDE JURIDIQUE"

LAC ETCHEMIN 222, 2e AVE, TÉL.: 625-9501
(IMMEUBLES B. DUPONT)

Me GUY LABONTÉ

NOTAIRE et CONSEILLER JURIDIQUE

Bureau à Lac Etchemin tous les jours (le soir sur rendez-vous).
Bureau à Ste-Justine (édif. de la clinique médicale) tous les soirs (de 7 à 9 hres) sur rendez-vous: 383-3434.
Bureau à St-Damien (789-2247) à St-Léon (642-5786)
et dans les autres paroisses, (625-9501 ou 383-3434)
sur demande.

"SU - CETTE - CIBLE"

par PiB

La fièvre du moto-cross semble prise dans la région et un certain Maryo Pepin de St-Benjamin a tenté une spectaculaire glissade dernièrement. Vu le choc brutal il a décidé de ne pas se présenter au Challenge de St-Georges.

Rencontré la semaine dernière à St-Cyprien, M. Luc Filion semble être un gars fort actif. Propriétaire d'un restaurant et d'un bar, il est aussi président de l'O.T.J. de St-Cyprien. Nous tenons à souligner le travail de M. Filion qui se dévoue ainsi pour les jeunes de St-Cyprien.

• • •

M. Patrice Gagné, président du Club Social de Ste-Germaine Station est un autre gars fort sympathique de notre région qui dépense ses heures sans compter pour les loisirs de nos jeunes. Encourageons-le lors des fêtes de l'amitié ouverture vendredi le 27 juillet.

• • •

Nous devons également souligner l'excellent travail dans le domaine des loisirs. M. Raymond Morrissette, président des Loisirs St-Lazare Inc. Le bénévolat représente toujours une valeur des plus humaines et la récolte dépasse souvent les efforts réalisés. Continuez messieurs et Bravo!

Une phrase populaire dit: "Les femmes au volant, laissez-les tranquilles." Mais je connais un certain M. Robitaille de Ste-Claire qui s'est senti gêné pour aller cacher sa voiture dans un garage après avoir subi un léger avari. Sans rancune Michel!

Faute d'espace, nous n'avons pu passer cette photographie la semaine dernière. M. Ronald Veilleux a reçu un vibrant hommage de ses collègues de l'Association des Gens d'Affaires du Lac Etchemin. Rassurez-vous, nos amis ne dorment pas debout!

Du lait "j'en ai bu et j'en boirai"

Dans ma tendre enfance du lait j'en ai bu comme tous les bébés... A l'école primaire j'en aimais encore la saveur, je ne pouvais m'en passer... Au secondaire les copains et moi ne buvions que du cola... Aujourd'hui j'ai oublié le goût du lait. Les produits laitiers aussi j'ai délaissé, ces aliments sont, paraît-il, trop gras pour les adultes...

Et pourtant, si seulement je savais...

Le lait et les produits laitiers associent valeur nutritive élevée, prix d'achat très abordable et disponibilité sur le marché à l'année.

Le lait et les produits laitiers sont parmi les aliments les plus complets. Ils contiennent principalement du calcium, de la vitamine D, de la vitamine A, de la riboflavine et des protéines.

Le lait et les produits laitiers sont les meilleures sources alimentaires de **calcium**. Deux tasses de lait par jour suffisent à combler les besoins en calcium d'un adulte. D'autres aliments en contiennent en petites quantités mais que diriez-vous de manger quotidiennement 5 tasses de saumon en conserve avec arêtes ou 6 tasses de brocoli?

Le lait commercial est enrichi de **vitamine D**. A moins que vous ne lui préfériez l'huile de foie de morue, il est la source alimentaire de vitamine D la plus appréciable.

Le calcium et la vitamine D sont essentiels à la formation et au maintien de dents et d'os solides et ce À TOUS LES ÂGES DE LA VIE. L'organisme, privé de calcium, le puise dans ses propres réserves, les os. La structure osseuse s'affaiblit et la personne, avec les années, est plus sujette à certains types de fractures.

Le lait et les produits laitiers ne sont pas engraissants. Tout est question de choix et de modération. Le lait écrémé (0% de matières grasses) ou partiellement écrémé (2% de matières grasses) contient moins de calories mais tout autant de calcium et de protéines que le lait entier (3.5% de gras). Il existe aussi des fromages et des yogourts fait de lait écrémé ou partiellement écrémé. Lisez les étiquettes!

Le lait "j'en ai bu et j'en boirai" selon les recommandations du Guide Alimentaire Canadien.

Enfants jusqu'à 11 ans: 2 à 3 portions
Adolescents: 3 à 4 portions
Femmes enceintes et allaitantes: 3 à 4 portions
Adultes: 2 portions

Une portion peut tout aussi bien être 1 tasse (250 ml) de lait écrémé, partiellement écrémé ou entier, lait de beurre, lait écrémé en poudre reconstitué, 1 tasse de yogourt, de lait glacé, 1½ once (45 grammes) de fromage ferme ou fondu. Le lait s'incorpore bien dans les potages-crèmes, les poudings et les sauces.

BOIRE DU LAIT C'EST SE FLEURIR L'INTÉRIEUR, PARCE QUE C'EST BON, COMME CA NOUS PLAÎT... MEUH OUI!

Pour de plus amples informations communiquez avec:

Louise-Rachel Dion,
pour C.A.B.
Département de santé communautaire
253, rue de l'hôpital
Beauceville Ouest
Tél.: 774-9806

LE THERMOGRAPHE, UN OUTIL PRÉCIEUX

POUR COMBATTRE LE FEU, LE FROID ET LE CANCER

Si l'oeil ne peut enregistrer les différences de chaleur à distance, le thermographe, lui, le peut. Depuis l'été dernier, les pompiers volants du ministère des Terres et Forêts utilisent des thermographes portatifs pour détecter les feux invisibles qui couvent, pendant la saison chaude, sous le couvert forestier.

Depuis quelques années, on connaît la thermographie médicale, qui permet de contribuer au diagnostic du cancer du sein, des occlusions vasculaires ou de l'athrite (à cause de l'abus de certains médecins, l'assurance-maladie ne rembourse cependant plus ce service). Le principe de fonctionnement du thermographe est simple: un cristal sensible détecte, sur l'image visée, les zones de rayonnement infra-rouge thermique (entre 8 et 15 microns de longueur d'onde). Un circuit électronique fait apparaître, sur un écran ou sur une pellicule photo, les zones les plus chaudes en contraste. Un enfant intelligent peut aisément manipuler l'appareil. On détecte les tissus cancéreux parce qu'ils dégagent plus de chaleur que les tissus sains.

Déjà utilisé à une trentaine d'occasions, le thermographe du ministère des Terres et Forêts, utilisé en hélicoptère à 300 m d'altitude, sert principalement au cours des phases finales du combat contre un feu de forêt. En détectant, en deux heures, à la périphérie d'un feu actif en voie de contrôle, les foyers latents d'incendie, il permet de raccourcir la période finale d'extinction et de mettre ainsi les équipes de pompiers en disponibilité pour d'autres feux. Si on considère qu'en moyenne 187 kilomètres carrés de bois sont brûlés chaque année au Québec et qu'on évalue le seul coût du bois brûlé à $12 500,00 le kilomètre carré, l'opération justifie amplement le coût de l'appareil ($35 000,00). D'autant plus que l'hiver, alors que les feux de forêt sont très peu actifs, l'appareil est mis à la disposition d'agences gouvernementales intéressées à la détection des pertes de chaleur dans les bâtiments.

Le Bureau des économies d'énergie du Gouvernement du Québec a réalisé un projet-pilote de thermographie aérienne dans les municipalités de Joliette, de St-Charles-Borromée et de Notre-Dame des Prairies. Les quartiers résidentiels ont été "thermo-photographiés" et des citoyens ont été invités à prendre connaissance des pertes de chaleur des toits de leur résidence. L'étude des images de Joliette a montré qu'il était possible de détecter 98% des maisons vraiment mal isolées. Les pertes les plus importantes de chaleur se font par les toits des bâtiments, par les entrées et sorties d'air, par les vitres et par les "ponts thermiques" que constituent les structures d'acier, de pierre ou de béton qui vont sans "brisure" de l'extérieur à l'intérieur de la maison. Dès l'automne prochain, le Bureau des économies d'énergie étendra l'expérience à trois autres villes des environs de Sherbrooke, Drummondville et Mont-Laurier.

GUY ARBOUR
(Service Hebdo-science)

À Baie-Comeau, des experts du ministère des Terres et Forêts expérimentent le thermographe sur un petit feu de broussaille.

LA VOIX DES SPORTIFS

Club de Golf St-Georges

Le tournoi Simon Nolet prend une ampleur inespérée...

(M.R.) Après une glorieuse carrière de hockeyeur professionnel, le sympathique Simon Nolet de St-Odilon a prêté son nom à la fameuse classique disputée chaque année au Club de golf de St-Georges.

Cette année l'organisation fut confiée à l'organisation des Vétérans de la Beauce avec en tête l'infatiguable Michel Samson et leur travail a porté fruit avec une participation de près de trois cents golfeurs sous un soleil des plus radieux.

Le monde du sport était bien représenté tout d'abord des Nordiques de Québec, le président Me Marcel Aubut en compagnie d'André Boudrias et François Lacombe. On y remarquait également les Gilles Gilbert, André St-Laurent, Jacques Richard et Mario Marois en plus du président des Jeux, M. Roger Dutil en cie de Simon Nolet et Michel Taché ce dernier gagnant de l'an passé.

Le grand gagnant Jacques Gravel, du Club Alpin qui a roulé un 75 soit trois au-dessus de la normale, distançant d'un seul coup François Mathieu. Michel Dagenais, Bobby Lessard, Yves Pelletier et Eric Gendron ont terminé avec un pointage identique de 77. Firmin Paré est sorti vainqueur dans la classe BB avec 79. Jeannot Marquis y est allé d'un 85 pour s'imposer dans la classe B alors que Yvon Poulin se signalait avec 86 dans la catégorie CC.

La grande championne chez les dames est Patricia Dunn qui a roulé un 83 devançant Lyne Théberge par deux coups et France Veilleux par trois. Ginette Vallée avec 88 a remporté dans la classe BB alors que Murielle Ouimet s'est emparée de la victoire avec 90 dans la classe B. Jocelyne Gamache a tourné 90 dans la classe C pendant que Carmelle Fecteau réalisait 110 dans la classe D.

Des mentions toutes spéciales sont adressées à Jeanine Dallaire pour son énorme boulot accompli au long de ce tournoi de deux jours mais il ne faudrait pas oublier l'équipe de Michel Samson qui s'est dévouée sans compter.

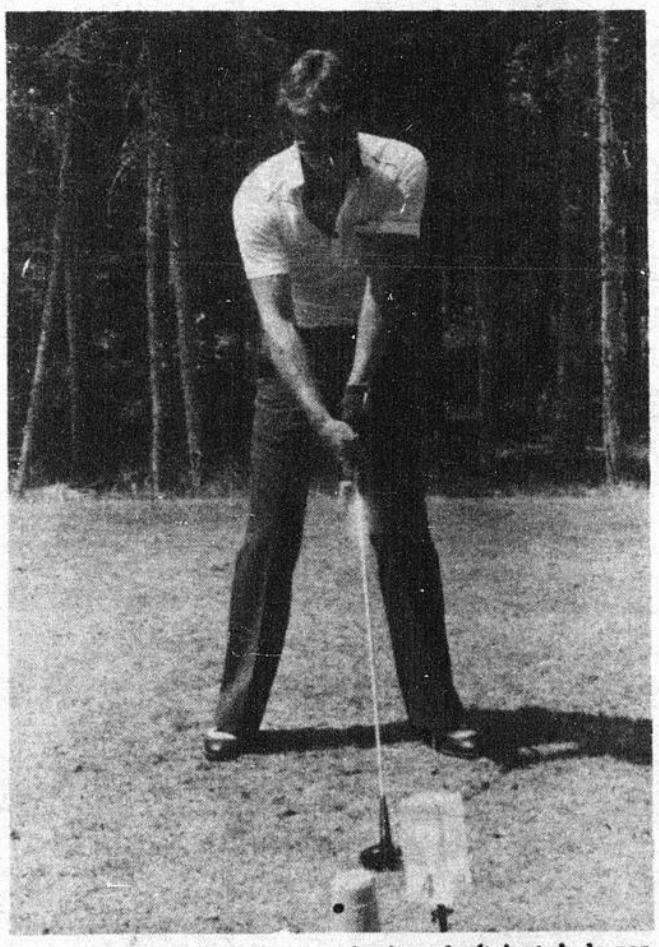

Plusieurs joueurs de hockey professionnels étaient de la partie tout comme l'excellente participation des gens de la région. (Photo S. Busque)

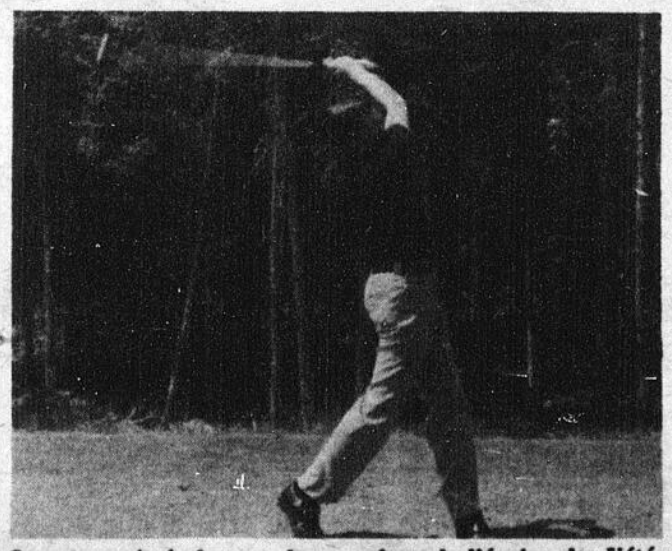

On retrouvait également des membres de l'équipe des Vétérans de la Beauce et ces derniers y sont pour beaucoup dans l'organisation de ce tournoi. (Photo S. Busque).

MARATHON NATATION

LAC ETCHEMIN 79

MARATHON DE NATATION

LAC ETCHEMIN

27-28-29 JUILLET

PROGRAMME DE LA FIN DE SEMAINE

Vendredi 27 juillet

"La fête à Bacchus."
Chansonniers: Denis Bernard
Clémence Lapointe
Marcel Pion
Yves Léveillé.
Heure: 21.00 hres
Entrée: $2.00
Lieu: Hôtel Le Manoir (salle du bas)

Samedi apres-midi 28 juillet

"La fête à Marina"
A) Course sur billots
Course avec palmes
Course avec chambre à air
Concours de chateaux de sable pour adultes (Jury:des enfants)
Concours de pêche à objets.
Heure: 13.00 hres
Entrée: Libre
Lieu: Terrain de la Marina.

Samedi soir 28 juillet

B) Soirée d'animateur folklorique avec le groupe "La parenté" de l'Université Laval.
(Spectacle et animation)
Heure: 20.30 hres
Entrée: $2.00
Lieu: Aréna Simon Nolet.

Dimanche 30 juillet

"Marathon de Natation"
(des nageurs de toute la province seront de la partie)
Heure: 13.00 hres
Entrée: Libre
Lieu: Marina

Parcours

-5 milles (8 klm.)
Départ et arrivée à la Marina. Les compétiteurs se rendront au quai de Monsieur Marc A.Nadeau d'ou s'effectuera le virage pour le retour.
-1 mille (1.6 klm)
-.5 mille (.8 klm)
-.2 mille (.32 klm)
Départs et arrivées à la Marina. Les compétiteurs, pour ces trois (3) parcours feront leur trajet en face de la Marina.
Vous êtes tous invités à participer à ces différents parcours.
Date limite d'inscription: 20 juillet.
Marielle Lecours. 625-3581
Lise Nadeau. 625-3041
Le coût d'inscription est de $2.00

*Trophés et médailles sont à l'enjeu, il y aura remise de trophés au Club Nautique, dimanche soir avec souper à très bas prix.

-Feu de joie à la Marina à 9 hres.

CET ESPACE PUBLICITAIRE EST UNE CONTRIBUTION DE:

LAC ETCHEMIN

BOUTIQUE CHEZ Ginette ENR.

CHAUSSURES ET VÊTEMENTS POUR DAMES

master charge

CHARGEX

LAC ETCHEMIN 2e AVENUE TÉL.: 625-7231

Nos Expos toujours en première position...

De retour au travail après des vacances bien méritées, il fait plaisir de suivre le classement général de la ligue nationale de balle-molle alors que nos chers Expos conservent toujours le premier rang à l'approche de la demi-saison.

Les connaisseurs classaient nos favoris au troisième rang en début de saison avec les acquisitions des lanceurs Bill Lee et Elias Sosa sans compter les réservistes de qualité qui n'ont pas déçu.

Le lanceur Steve Rogers domine dans la colonne de la ligue pour la meilleure moyenne et il fera d'ailleurs partie de la rotation des lanceurs pour la partie d'étoile avec sa fiche de neuf victoires contre cinq revers. Le receveur Gary Carter a connu un retentissant début de saison mais sa moyenne s'est abaissée au cours du dernier mois tout comme le voltigeur Warren Cromartie. Par ailleurs la controversé Ellis Valentine a encore une fois, retenu l'attention avec la fesse la plus populaire de la ligue nationale en étant au rancart pendant plusieurs parties. Le joueur d'utilité Jerry White l'a quelque peu fait oublier.

Le joueur qui toutefois retient le plus mon attention est certes le blond troisième but Larry Parrish qui frappait dans une moyenne de .280 au moment où j'écrivais ces lignes et sa quantité de circuits sera majorée cette année en regard de sa plus grande maturité lorsqu'il se présente au bâton. La fin de saison nous en apprendra toutefois plus long.

Pour en revenir plus près de nous, il faudrait souligner la grande participation lors de la classique du tournoi de golf Simon Nolet au club de golf St-Georges avec la participation de plus de deux cents golfeurs dont l'hôte Simon Nolet.

Il y avait également en Beauce le fameux Challenge Canada-U.S.A. disputé sur la piste de St-Georges direction St-Martin. Plus de cinq milles spectateurs ont assisté à un spectacle excitant mettant aux prises l'équipe du Canada opposée à celle des Etats-Unis. Les Américains sont sortis grands vainqueurs de cette tranche mais la relève canadienne n'est pas à dédaigner avec la participation de Pierre Couture de Drummondville ainsi que le fils du célèbre pilote Yvon Duhamel le jeune Mario qui a compétitionné dans deux catégories pour ébahir l'assistance.

Le commanditaire de l'événement Paul Molson Bérubé espère remettre un fort montant d'argent à l'association du hockey mineur de St-Georges. A noter que l'équipe de bénévoles qui ont oeuvré au motocross, travaillent de près ou de loin à l'organisation du hockey à St-Georges. Comme on le sait, la ville de St-Georges a retiré sa franchise de la ligue de hockey mineur Chaudière-Etchemin dont le président est Jean Debois pour joindre les rang de la ligue mineure du St-Laurent. Il ne nous reste plus qu'à leur souhaiter la meilleure des chances.

Ligue Chaudière-Etchemin

Avec le retrait des équipes de St-Georges la ligue Chaudière Etchemin se retrouve avec les municipalités de Beauceville, Lac Etchemin et St-Joseph tout en attendant la venue des représentants du Ste-Marie qui ne donnent pas grand signe de vie depuis quelques réunions.

Il s'en passe des belles dans le monde du hockey avec le retrait de l'équipe de Lac Etchemin de l'ancienne ligue Beauce-Cité et les échos vont bon train à savoir ce qu'il adviendra de Lac Etchemin dans le domaine du hockey intermédiaire. Il est également question d'une nouvelle ligue regroupant St-Georges, Lac Mégantic et/ou St-Sébastien avec la possibilité de Ste-Marie, mais rien d'officiel.

Il y a également eu la destitution de Robert Bob Chevalier à la tête de la Fédération Québécoise de hockey sur glace alors que plusieurs directeurs auraient eu sa tête prétextant les vacances annuelles d'un mois de M. Chevalier pendant l'hiver ainsi qu'un trop grand intérêt qu'il montrerait face à l'équipe du Couillard Midget AAA de Ste-Foy mais quand on veut avoir la tête de quelqu'un, toutes les raisons sont bonnes.

J'aimerais également souligner l'exploit de Mlle Andrée Bégin qui a réalisé un trou d'un coup au club de golf de Lac Etchemin et l'exploit est digne de mention.

Martin Rouillard

17

17

17

Ligue balle-molle féminine Bellechasse-Labatt

Le Manoir toujours en tête du classement

Dans la ligue de balle-molle féminine Bellechasse-Labatt, l'Hôtel le Manoir avait 2 matchs à disputer. Le premier, mardi le 9 juillet alors que l'équipe du Lac Etchemin rendait visite au St-Henri, belle performance de l'Hôtel le Manoir puisque cette partie se termina au compte de 12 à 3 en faveur du Manoir.

Le lanceur du Lac Etchemin, Martine Fortin, s'est vu accorder la première étoile. Guylaine Baillargeon écopa la deuxième étoile pour sa performance au bâton mais sans doute que ses sourires pour l'arbitre lui ont donné une chance. Pour sa part, Nicole Bégin du St-Henri arracha la troisième étoile.

La deuxième rencontre que le Manoir avait à disputer était mercredi le 11 et elles écrasèrent facilement le Ste-Claire au compte de 18 à 2. Grâce à ses 2 circuits intérieurs Francine Dallaire du Manoir s'est vu accorder la première étoile. Guylaine Baillargeon a eu droit à la deuxième étoile due à sa performance à l'arrêt-court et au bâton. Pour le Ste-Claire, Rachelle Labrecque écopa la troisième étoile.

Prochaines rencontres:

Mercredi le 18: Lévis vs Lac Etchemin, 7.15 hres; Lundi le 23: Lac Etchemin vs Ste-Claire, 8.45 hres; Mercredi le 25: St-Anselme vs Lac Etchemin, 7.15 hres; Mercredi le 1er: St-Henri vs Lac Etchemin, 7.15 hres.

L'équipe de balle-molle féminine Hôtel le Manoir tient à vous informer qu'elle organise un tournoi de balle-molle féminin à Lac Etchemin le 4 août prochain. Le coût de l'inscription est de $35.00 et $375.00 en bourses seront distribués. Nous acceptons un maximum de 12 équipes alors hâtez-vous à vous inscrire car on ne prendra que les 12 équipes inscrites à ce tournoi. La date limite de l'inscription, le 27 juillet. Il est à noter que ce tournoi est sous la commandite de la Brasserie Molson et qu'il y aura 2 classes à ce tournoi.

Pour informations: Sonya Nadeau à 625-8792 ou Guylaine Baillargeon à 625-5131.

Sonya Nadeau
Publiciste Hôtel le Manoir

Lac Etchemin:

LE BADMINTON ET LES VACANCES...

(M.R.) Avec la période estivale des vacances, l'horaire sera quelque peu modifié pour les deux prochaines semaines selon ce que nous a appris M. André Gagnon, gérant de l'aréna Simon Nolet de Lac Etchemin.

Pour la semaine du 15 juillet, l'aréna sera ouverte seulement le 16 et le 18 à compter de 18.30. Ce sera la même chose pour la semaine du 22 juillet au 28 alors que l'aréna sera disponible les 23 et 25 également à compter de 18.30. Par la suite, l'horaire régulier reprendra son cours normal et pour notre ami André, ce sera un retour au travail après avoir visité les régions de Miami dans l'Etat de la Floride. Ah! le chanceux!

Ligue de balle-molle Senior Molson

Un spectacle de premier plan...

(M.R.) -- Les activités régulières de la ligue de balle-molle Senior ont poursuivi leur cours la semaine dernière par la présentation de quatre parties aussi excitantes que possible selon les amateurs qui suivent avec attention le déroulement de la cédule régulière.

Le Marché Gagnon - Edmond Roy est revenu de l'arrière pour disposer du Florent Bégin par la marque de sept à cinq. Luc Bilodeau s'est révélé l'artisan numéro un de son équipe avec son deuxième circuit de la saison avec deux hommes en position de marquer pour assurer la victoire portée au dossier du lanceur René Poulin. Bruno Gourde et Jean-Marc Turcotte ont frappé deux fois chacun en lieu sûr mais ce fut insuffisant et l'artilleur Florent Pelletier encaissait sa troisième défaite de la saison.

Jeudi dernier l'Hôtel du Lac a eu raison de l'Hôtel Bellevue - B. Dupont par la marque de onze à huit. Après deux retraits à la quatrième manche Jacques Caron et Jean Poulin ont expédié des offrandes du lanceur Pierre Dallaire par-dessus la clôture. Pierre Dallaire est débité de la défaite pendant que Jacques Caron se méritait sa cinquième victoire de la saison. Ronald Veilleux s'est signalé au bâton en frappant trois simples pour le Bellevue-B. Dupont.

Dans le second match d'un programme double, le Marché Gagnon-Edmond Roy même privé de quatre réguliers a fait subir un revers de treize à dix à l'équipe du Manoir. Gill Nadeau et Luc Bilodeau ont frappé respectivement trois et deux coups sûrs. Gaston Fortin s'est illustré au bâton pour le Manoir avec deux coups sûrs tandis que le nouveau venu Gérard-Raymond Godbout a frappé trois fois en lieu sûr dont un circuit à sa première apparition au bâton de la saison. René Poulin a remporté sa deuxième victoire de la saison et son opposant Pierre Fortin encaissait sa quatrième défaite contre une fiche de trois victoires.

Une seule rencontre était présentée vendredi dernier et le Restaurant Martini a remporté sa septième victoire cette fois devant le Florent Bégin par le compte de neuf à six et Réjean Fortin fut la vedette incontestée en enregistrant sa sixième victoire de la saison en allouant que sept coups sûrs en plus de retirer neuf frappeurs sur trois prises. Guy Jacques pour la deuxième fois cette saison, a expédié une offrande du lanceur Florent Pelletier par-dessus la clôture. Robert Nadeau semble retrouver son oeil au bâton sans doute à cause de sa nouvelle Corvette qu'il ne nous a pas encore fait essayer, avec trois coup sûrs. Le Martini prend donc une sérieuse option sur le championnat mais leurs adversaires n'ont semble-t-ils pas encore dit leur dernier mot.

LIGUE DE BALLE-MOLLE SENIOR-MOLSON
CLASSEMENT GÉNÉRAL

	PJ	G	P	Pts	Moy.	PP	PC
Rest. Martini	8	7	1	14	.875	70	56
H. Du Lac	10	6	4	12	.600	90	80
B. Dupont-H. Bell.	7	4	3	8	.571	67	55
Roy & Gagnon	9	4	5	8	.444	88	103
H. Le Manoir	7	3	4	6	.428	84	90
Florent Bégin	10	2	8	4	.200	89	104

Jacques Fortin, statisticien

MEILLEURS FRAPPEURS

NOM -ÉQUIPE	PJ	AB	P	CS	Moy.
Jacques Caron, H. du L.	8	32	13	20	.625
Jean-Marc Turcotte, F. Bégin	10	32	12	16	.500
Jean Poulin, H. du Lac	8	27	11	13	.481
Denis Turcotte, Roy & Gagnon	8	30	11	14	.467
Martial Poulin, H. Le M.	8	28	12	13	.464
Eddy Lecours, B.D. & H.Bell.	6	22	6	10	.454
Martin Morin, R. Martini	8	20	7	9	.450
Gilles Nadeau, Roy & Gagnon	8	26	11	11	.423
Denis Bilodeau, H. Le M.	8	27	16	11	.407
José Poulin, R. Martini	8	25	12	10	.400

Prochaines parties:

Mardi 17 juillet (21.00) B. Dupont - Bellevue vs Marché Gagnon - Edmond Roy;
(19.30) Manoir vs Restaurant Martini;
Jeudi 19 juillet (19.30) F. Bégin vs Hôtel du Lac;
(21.00) Restaurant Martini vs Marché Gagnon - Edmond Roy.
Vendredi 20 juillet (19.30) B. Dupont - Bellevue vs Manoir;
Lundi 23 juillet (19.30) B. Dupont - Bellevue vs F. Bégin.

Les grandes réalisations canadiennes

○

La tour du Canadien National, qui s'élève à 553,33 mètres du sol en plein centre de la ville de Toronto, est la plus haute structure auto-portante au monde.

○

Le pont couvert le plus long au monde se trouve à Hartland, au Nouveau-Brunswick; il mesure 390,8 mètres et il a été terminé en 1899.

○

Le barrage Daniel Johnson, sur la rivière Manicouagan au Québec, est le plus grand barrage à voûtes multiples au monde.

○

Il y a plus d'élévateurs à grain à Thunder Bay, en Ontario, que dans tout autre endroit au monde; ils ont une capacité totale de 37,4 millions d'hectolitres.

○

L'écluse hydraulique du canal Trent, à Peterborough, en Ontario, est la plus haute écluse de ce genre au monde; elle atteint une hauteur de près de 20 mètres.

POUR TOUS TRAVAUX DE DÉBOSSELAGE ET PEINTURE
GARAGE
CAMILLE CADORET INC.
Lac Etchemin (sortie est route 277)
Tél.: gar.: 625-6631
Camil Cadoret, rés.: 625-7453

Charles-H. Pouliot
Ste-Justine, tél.: 383-3055
Benoit Bouchard
Lac Etchemin, tél.: 625-7691
SOYEZ ASSURÉ D'ÊTRE BIEN ASSURÉ
POULIOT, BOUCHARD & ASSOCIÉS
COURTIERS D'ASSURANCES
RUE BÉDARD (COIN LAPOINTE)
STE-JUSTINE DORCHESTER

ENCAN
22 juillet - 1.00 hre P.M.
Chez ALDÉRIC NADEAU,
Rang Ste-Marie, St-Léon de Standon, Dorch.
SERONT VENDUS:
Surplus de ménage, antiquités, outils, tissu à la verge. LE TOUT PROPRIÉTÉ DE M. PAUL NADEAU.
(En cas de pluie, l'encan sera remis au 29 juillet).
A. BOURGET, encanteur licencié.

LES JEUX DE LA CHAUDIERE

COMPÉTITION D'HÉBERTISME À ST-VICTOR

C'est vendredi le 20 juillet à 9:00 heures A.M. que se déroulera la compétition d'hébertisme des Jeux de la Chaudière. Cette discipline consiste à parcourir le plus rapidement possible un terrain parsemé d'obstacles. C'est d'ailleurs la première fois que cette discipline est inscrite dans le cadre des Jeux.

Les catégories se divisent comme suit:

- PEE WEE 11 et 12 ans (fém. masc.);
- BANTAM 13 et 14 ans (fém. masc.)
- MIDGET 15-16 et 17 ans (fém. masc.) et une classe ouverte (âge au 1er janvier 1979).

Le nombre de participants est illimité et aucun surclassement ne sera admis. Pour plus de renseignements et pour faire parvenir vos inscriptions communiquez avec le responsable dont l'adresse est inscrite ci-dessous.

Le coût d'inscription est de $0.75 pour les 17 ans et moins et $1.00 pour les 18 ans et plus. La date limite d'inscription est mercredi le 18 juillet. Resp.: Pierre Veilleux, O.T.J. St-Victor de Beauce. Tél.: 588-6115.

TOURNOI SOUS-ZONAL DE BALLE-MOLLE À ST-JOSEPH

C'est à St-Joseph de Beauce qu'avait lieu le 4 juillet un tournoi de Balle-Molle. Ce tournoi se déroulait dans le cadre des Jeux d'été de la Chaudière et servait d'élimination sous-zonale. Il y eut participation des municipalités suivantes: "St-Joseph, Vallée-Jonction, St-Jules et Tring-Jonction". Tous faisaient partie de la sous-zone Tachereau.

Les résultats sont: PEE-WEE de St-Joseph 0; PEE-WEE de Vallée-Jonction 16. BANTAM de St-Joseph 3; BANTAM de Vallée-Jonction 31. En finale BANTAM: Vallée-Jonction 13; Tring-Jonction 8. Les Midgets de St-Joseph ont gagné par défaut puisque St-Jules ne se sont pas présentés.

Nous souhaitons bonne chance aux deux équipes de Vallée-Jonction et celle de St-Joseph qui se retrouveront à la finale zonale des Jeux de la Chaudière qui aura lieu à St-Victor le 17 juillet.

Claudine Lambert
Animatrice des Jeux de la Chaudière.

LE 14 JUILLET ON PÉDALE À ST-GEORGES OUEST

C'est samedi le 14 juillet à St-Georges Ouest qu'aura lieu la compétition de cyclisme dans le cadre des Jeux de la Chaudière. Celle-ci s'avère très intéressante cette année. Plusieurs participants sont attendus. Voici les épreuves qui seront présentées:

- 100 mètres (sprint); 400 mètres; parcours (à déterminer).

Les catégories qui pourront y participer sont:

- minime (13 et 14 ans masc.); cadet (15 et 16 ans masc.); féminine (13 à 15 ans). (Age au 30 déc. 1979).

Seule la catégorie féminine ne sera pas admise aux finales provinciales.

Les inscriptions se feront le matin même de la compétition soit de 9:00 à 10:00 heures et le coût sera de $0.75. Pour plus de renseignements veuillez contacter:
Donald Busque
1045, 20ième rue
St-Georges Ouest
Tél.: 228-3313

On vous attend en grand nombre.

Yves Poulin
Animateur des Jeux de la Chaudière.

St-Georges a creusé son avance

C'est jeudi le 5 juillet que se déroulait la compétition de voile qui se tenait à la Base Nautique de St-Georges.

Malgré le nombre restreint de participants soit 3 (dans la catégorie 16 ans et moins) et tous trois de la municipalité de St-Georges Est, la compétition a quand même eu lieu.

L'épreuve consistait à parcourir un trajet dans un circuit fermé. Le meilleur des trois fut Sylvio Drouin en un temps de 17 min. suivi de Bernard Carrier (26 min 15 sec) et, par la suite de Maxime Poulin (29 min 15 sec).

La température était très clémente pour une compétition de ce genre et s'il semble y avoir un écart assez profond entre le 1er et les 2 autres concurents, c'est tout simplement parce que ces deux derniers ont eu droit à un bain et ce, à quelques reprises.

St-Georges Est ont donc accumulé 62 points dans cette discipline ce qui leur permet d'accéder au 1er rang du classement général avec un total de 151 points suivi au 2e rang par St-Prosper 84 points puis au 3e rang Lac Etchemin 67.3 points enfin Ste-Marie et St-Georges Ouest suivent avec 35 points d'une part et 34.5 points de l'autre part et ceci après compétitions, soit: natation, tennis et voile.

Nos trois candidats iront donc à la finale régionale qui se tiendra à Québec le 22 juillet au Club Nautique du Lac Sergent. Bonne chance au trois jeunes athlètes de la région Chaudière.

Elisabeth Fontaine
Secrétaire et animatrice des Jeux de la Chaudière.

ST-PROSPER REMPORTE LA COMPÉTITION DE TENNIS

Après trois jours de compétitions à Lac Etchemin, soit samedi, dimanche et mercredi, St-Prosper a remporté les honneurs et s'est attribué 84 points au classement général, se classant jusqu'ici au second rang, derrière St-Georges Est avec 151 points (ceci après 3 disciplines: natation, tennis et voile).

Chez les minimes garçons (13-14 ans) Richard Guay de St-Léon de Standon a défait Alain Turmel de Ste-Marie par le compte de (6-0) et (6-1).

Chez les cadets garçons (15-16 ans) Alexandre Lacroix de St-Georges Est a défait Bernard Labbé de St-Georges Est également par le compte de (4-6) (6-1) et (6-4). Tandis que chez les filles cadettes, Lucie Cloutier de Ste-Marie a vaincu Marie-Andrée Bélanger en deux sets de (6-0) et (6-1).

Dans la classe Junior garçons, Richard Dulac de Ste-Marie a défait Marco Labbé de la même municipalité par des comptes de (6-1) et (6-2). Chez les filles, Brigitte Bourque de St-Georges Est gagne par défaut au dépend d'Isabelle Dulac de Ste-Marie.

Le même fait se produit dans la classe ouverte lorsque Robert Morin de St-Georges Est remporta par défaut auprès de Denis Cloutier de Ste-Marie.

Enfin, chez les femmes (classe ouverte), après un "marathon" de 2:30 heures, Lynne Poulin de St-Prosper a fini par prendre le dessus sur sa soeur, Claire en trois sets de (6-4) (5-7) et (7-5).

Anne Giguère de Lac Etchemin, celle qui fut en charge du tournoi, n'a que des éloges à recevoir car tout s'est bien déroulé et ceci malgré la pluie.

Il est à noter que tous ces joueurs représenteront la zone Chaudière à la finale régionale de tennis qui aura lieu au Parc Bictoria les 19-20-21 et 22 juillet.

On souhaite aux athlètes de la Chaudière la meilleure des chances et on espère grandement que un ou des athlètes de chez nous participeront aux Jeux de Tigane.

Robert Morin
Animateur des Jeux de la Chaudière.

RENCONTRE D'ATHLÉTISME À ST-GEORGES OUEST.

Une grande rencontre d'athlétisme est organisée dans les cadres des Jeux de la Chaudière, samedi le 21 juillet à l'école Trinité de St-Georges Ouest. Le début de la compétition a été fixé à 9:00 heures A.M. sur la piste extérieure de l'école.

Les catégories et épreuves aux programmes sont les suivantes:

A) Juvénile-homme: nés en 1962-63; 100, 200, 400, 800, 1500 mètres, 110 mètres haies, 10 km marche, relais 4 x 100 m et 4 x 400 m, saut en hauteur, longueur, triples sauts, saut à la perche, lancer du poids de 12 lb, lancer du disque de 1.5 kg, lancer du javelot 800 grammes et lancer du marteau de 12 lb.

B) Cadet-homme: nés en 1964-65; 100, 200, 800, 1500, 3000, mètres, 100 mètres haies, 5 km marche, relais 4 x 100 m, saut en longueur, saut en hauteur, triples sauts, saut à la perche, lancer du poids, lancer du disque, lancer du javelot, et lancer du marteau.

C) Benjamins-hommes: nés en 1966-67; 80, 200, 1500 mètres, 800 mètres haies, relais 4 x 100 m, saut en hauteur, saut en longueur, triples sauts, saut à la perche, lancer du poids, lancer du disque, lancer du javelot, lancer du marteau.

D) Juvéniles-femmes: nées 1963-64; 100, 200, 800, 1500, 3000, mètres, 80 mètres haies, 2 km marche, relais 4 x 100 mètres, lancer du poids, lancer du disque, lancer du javelot, saut en hauteur, saut en longueur.

E) Cadettes-femmes: nées en 1965-66; 60, 100, 1200, 2000 mètres, 60 mètres haies, 1.5 km marche, relais 4 x 100 mètres, lancer du poids, lancer du javelot, lancer du disque, saut en hauteur et saut en longueur.

Ainsi que des épreuves spéciales adaptées aux tout-petits:

A) nés en 67-68: (fém-masc)
B) nés en 69-70: mixte
1) relais 4 x 50 mètres
2) lancer de la balle
3) saut en longueur sans élan
4) course de 800 mètres
5) course de 100 mètres

Les vainqueurs des catégories Juvénile homme, Cadet homme, Benjamin homme, Juvénile femme et Cadette femme se mériteront le droit de participer à la finale régionale des Jeux du Québec qui se déroulera les 28-29 juillet au Patro de Charlesbourg.

Plus de 400 athlètes sont attendus et les Jeux de la Chaudière comptent sur l'appui de la population de la zone Chaudière pour venir encourager ses nombreux athlètes.

Pierre Poulin
Animateur aux Jeux de la Chaudière.

Cette compétition se veut de créer un précédent et a comme objectif principal de favoriser la compétition entre chaque sous-zone ainsi que de créer une certaine rivalité sportive entre les sept sous-zones. Elle vise aussi à encourager les jeunes à pratiquer du sport amateur en leur organisant plusieurs compétitions durant l'été (élimination de municipalités, de sous-zone et zonale). Egalement elle se veut de rehausser le niveau de compétition de la zone Chaudière.

Les Jeux de la Chaudière comptent également sur la collaboration de la municipalité de St-Victor afin de donner l'exemple pour amener les paroisses et les villes environnantes à s'organiser en sports et loisirs et les inciter à participer aux différentes compétitions offertes par les Jeux de la Chaudière. Par le fait même les Jeux de la Chaudière pourront atteindre les objectifs qu'ils s'étaient fixés soit: "POPULATION-PARTICIPATION-PERFORMANCE".

Marcel Giguère
Pierre Poulin
Yves Poulin
Elisabeth Fontaine
Claudine Lambert
Robert Morin
Gaétan Grondin
Animateurs et animatrices aux Jeux de la Chaudière.

TOURNOI DE BALLE-MOLLE SPÉCIAL DIMANCHE LE 19 AOÛT À VILLE LAC ETCHEMIN

Ce tournoi comprendra des équipes dont le nom de famille sera identique. Exemple: "Les Gagnon vs les Fortin". De plus, les équipes peuvent être mixtes à la condition de porter le même nom de famille.

Les inscriptions seront de $20.00 par équipe plus une balle neuve. La date limite des inscriptions sera le 13 août 79. Nous accepterons les seize premières équipes.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec:

André Gagnon (418) 625-8741; Pierre Gagnon (418) 625-2991; Gilles Gagnon (418) 625-4481; Germain Gagnon (418) 625-4481.

N.B. "Des trophées et bourses seront remis aux gagnants et aux finalistes".

Club de Golf Lac Etchemin

Danièle Audet s'impose au tournoi Fondation J.D. Bégin...

(M.R.) – Danièle Audet de Frampton a connu du succès jeudi dernier au Club de Golf de Lac Etchemin lors du tournoi Fondation J.D. Bégin.

C'est avec un brut de 86 que Danièle Audet s'est mérité les honneurs de cette journée ou les femmes sont rois et maitres sur le terrain en plus de se faire servir le repas par les Chevaliers servants qui n'ont rien ménagé au dire de l'organisatrice Agathe Godbout. Mme Bégin qui s'est fait un réel plaisir d'accepter la commandite à nouveau cette année fut reçue de façon très chaleureuse au son d'une musique d'amour.

Mme Céline Lacroix de Ste-Marie y est allée d'un brut de 87 pour s'emparer des honneurs dans la classe BB pendant que Anne Cantin de Lac Etchemin accumulant 88 pour l'emporter dans la catégorie B. La seule représentante de Thetford s'en est bien tirée avec un 97 dans la Classe C alors que Evelyne Marois, roulait un 102 dans la classe D pour dignement représenter le Club de Charny.

Chez les Net, Lucie Lacoursière de St-Georges, réalisait une performance de 72 pour remporter chez les BB alors qu'Aline Sévigny également de St-Georges roulait un 74 dans la catégorie B, suivie de Rita Gilbert avec un 73 dans la classe C. Hélène Godbout de Lac Etchemin suivait dans la classe D. 72 participantes ont pris le départ avec des golfeuses provenant des Clubs de Ste-Marie, Thetford, St-Georges, Frampton, Charny et bien entendu de Lac Etchemin. Tout quoi pour faire plaisir à Mlle Agathe Godbout qui a travaillé fort à la réussite de ce tournoi. Le tournoi de golf féminin Fondation J.D. Bégin s'inscrit comme le plus important tournoi de golf féminin de la saison au Club de Golf de Lac Etchemin.

Mlle Danielle Audet de Frampton, reçoit son prix de Mme J.D. Bégin, commanditaire du tournoi Fondation J.D. Bégin réservé aux dames. L'organisatrice, Mlle Agathe Godbout pose avec elles. (Photo M. Rouillard)

Les récipiendaires chez les 1er net dans l'ordre: Mlle Agathe Godbout organisatrice, Mlle Hélène Godbout (D), Mme J.D. Bégin commanditaire, Mme Aline Sévigny (B), Mme Lucie Lacoursière (BB) et Mme Rita Gilbert (C). (Photo M. Rouillard)

Mlle Andrée Bégin, golfeuse émérite a réalisé un trou d'un coup dernièrement au Club de golf de Lac Etchemin. Quand elle a réalisé son exploit au trou numéro 4, avec un fer 7 sur une distance de 105 verges, elle évoluait en compagnie de Mme Jeanine Asselin et de M. François Métivier. (Photo M. Rouillard)

Ligue de balle-molle Junior

Le O'Frigidaire Alimentation n'a pas encore subit la défaite...

(M.R.) – Après deux semaines déjà d'écoulées dans la ligue de balle-molle Junior le O'Fridigaire Alimentation s'est emparé du premier rang avec trois victoires en autant de rencontres et il semble que le jeu présenté par les jeunes soit assez défensif puisqu'un seul pointage élevé a marqué le début de la ligue.

René Nadeau s'est signalé au bâton avec six coups sûrs en huit apparitions même si son équipe le L. et R. Brousseau n'a pas encore connu la victoire. François Bégin qui porte les couleurs du Nettoyeur Moderne quant à lui, présente une moyenne de .714 avec cinq coups sûrs en sept présences au bâton.

Au niveau des artilleurs, deux noms impressionnent soit: Marco Bouchard et Danny Gagnon et ces deux lanceurs n'ont pas encore connu la défaite ce qui est de bon augure. Poussés par un grand désir de vaincre, ces jeunes déploient une ardeur au jeu peu commune pour un meilleur spectacle et il faut vraiment les voir évoluer sur le terrain pour apprécier leur grande détermination.

On vous invite tout particulièrement à venir les voir jouer et les encourager à tous les soirs de la semaine à compter de 18:00 hres sur le terrain de l'O.T.J. Un merci spécial à Michel Roy de l'imprimerie Commerciale pour sa contribution à la ligue.

	PJ	G	P	Moy.	Diff.
1. O'Frigidaire	3	3	0	1000	—
2. Nettoyeur Moderne	3	2	1	.666	1
3. Cie Ferland & Bégin	3	1	2	.333	2
4. L. & R. Brousseau	3	0	3	.000	3

Jacques Fortin, Statisticien

PROCHAINES PARTIES:
Mardi 17 juillet - GEM VS Nettoyeur Moderne
Mercredi 18 juillet: Nettoyeur Moderne VS Brousseau
Jeudi 19 juillet: Brousseau VS GEM
Vendredi 20 juillet: Cie F & B VS Nettoyeur Moderne

Modalités de chasse à l'ours noir

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche rappelle aux intéressés que l'ours noir doit désormais être chassé en vertu d'un permis spécial. La chasse à l'ours comporte deux saisons: du 1er mai au 31 juillet et du 15 septembre au 15 novembre. On doit se procurer un permis spécifique, lequel donne droit d'abattre l'ours par saison.

Quant aux activités de trappage, la saison automnale demeure la même soit du 15 septembre au 15 novembre alors que la saison printanière s'étend du 1er mai au 15 juin, car la fourrure est de meilleure qualité à cette période. Pour cette raison, d'ailleurs, on songe à ramener la saison de chasse sportive aux mêmes dates que la saison de trappage.

Enregistrement

Selon la réglementation en vigueur, toute personne qui abat un ours noir doit détacher le coupon de transport faisant partie intégrante du permis de chasse et apposer ce coupon sur la carcasse; on doit l'y laisser attaché jusqu'au moment du dépeçage ou de l'entreposage. L'enregistrement de l'animal doit avoir lieu dans les 48 heures après la sortie de la forêt; on doit pour le faire s'adresser à un bureau ou sous-bureau régional du MTCP dont la liste est inscrite dans le résumé des règlements de chasse du Québec.

D'autre part, l'agent de conservation ou la personne préposée à cette fin appose lors de l'enregistrement, un sceau spécial doit rester attaché jusqu'au moment de l'apprêtage dans le cas d'une peau d'ours noir.

L'écusson du collaborateur

Suite à l'enregistrement d'un ours noir, le chasseur se verra remettre un écusson spécial de collaboration en guise d'appréciation pour sa participation à la saine gestion de cette espèce.

On m'écrit...

LETTRE OUVERTE

Monsieur Rouillard,

Sans pour autant discréditer votre excellent travail dans ce journal, permettez-moi d'ajouter un complément que je crois nécessaire à votre article de l'Edition du 26 juin en page 25.

Voici déjà quelques années que je suis les courses de démolitions des environs et cette année j'y participe comme commanditaire et de ce fait j'ai choisi un conducteur de réputation. Et cette année, nous avons participé à six courses dans trois compétitions différentes: Lac Etchemin, St-Damien et St-Anselme et nous avons gagné 5 bourses et 2 trophées sur six participations. Voici un palmarès qui ne laisse pas froid. Mon conducteur se nomme Denis Chabot de St-Damien, un conducteur de cinq années d'expérience. En passant, Bernard Vachon s'est mérité 2 années de file le championnat de St-Anselme mais Denis Chabot l'a gagné en 1977. Et cette année nous nous sommes classés 2e en grande finale, et 3e en grande finale à Lac Etchemin. **Ce n'est donc pas la surprise de la journée,** mais un habitué des courses de démolition. Nous avons aussi remarqué un point commun à tous les coureurs, ils ont un rôle à jouer dans ces courses. Demandez à Yves Labonté de St-Anselme, Ben Savoie de Beauceville, quel est le rôle? Ils vous répondront: "Nous sommes dans une course de démolition et nous avons un spectacle à donner tout en essayant de gagner". A Lac Etchemin et à St-Anselme, le même coureur s'est fait huer: (Bernard Vachon de Frampton). Pourquoi?

On ne se cache pas dans une course de démolition, on démolit tout ce que l'on voit en respectant les règlements établis et en essayant de préserver son véhicule.

Il reste encore quelques courses d'ici à la fin de la saison, et j'ai personnellement parlé à Bernard Vachon de Frampton. Ce dernier m'a affirmé qu'il serait à St-Malachie. Vous pouvez être sûr que la plupart des coureurs le connaissent et que son jeu de (souris) va se terminer à St-Malachie. Il y a entre autres le véhicule jaune orange de l'Hôtel Perreault conduit par Denis Chabot qui l'attend. Il n'y a pas de déshonneur dans la victoire mais vous pouvez être sûr que cette fois-ci nous ferons honneur à son radiateur et à sa valise. Bernard n'a qu'à bien tenir son volant, parce que pour une fois il va falloir qu'il frappe s'il veut gagner!

Sans rancune pour l'équipe de Frampton.

Mario Vachon
Denis Chabot
Lucien Morissette.

Pour faire suite à la lettre ouverte que j'ai reçue de MM. Vachon, Chabot et Morissette, j'aimerais mettre quelques petits points à jour pour question de mieux situer les lecteurs assidus du Journal.

Tout d'abord, en premier lieu, vous parlez des nombreuses courses que vous participez c'est très possible mais la grandeur du territoire que j'ai à desservir, il m'est impossible d'être toujours présent et par ce fait constaté votre participation mais je vous crois tout de même vous connaissant comme un grand sportif qui plus, est un maniaque de la démolition.

Ce que je recherche pour matière à article ce sont en premier lieu, le grand gagnant de la journée en plus des gagnants de chacune des courses sans oublier les vainqueurs des free for all en plus des plus beaux bazous de même que la meilleure performance. J'aimerais bien en mettre plus long à savoir par exemple les gagnants de bourses mais l'espace réservé est quelquefois restreint et il faut se limiter.

Je déplore toutefois le fait que vous parlez de Bernard Vachon de Frampton qui j'ai cru savoir était un ami personnel à vous qui selon vos propos, n'est pas très spectaculaire mais un fait demeure c'est qu'il trouve le moyen de gagner les courses de St-Anselme, l'an passé et cette année de même que celle inscrite dans le cadre des Régates. Le plus important c'est de remporter la victoire en mettant tous les moyens légaux à notre faveur et l'expérience de notre ami Bernard lui sert bien.

Dans notre publication du 26 juin quand je fais état que vous avez été chanceux M. Chabot, c'est tout simplement que l'état de votre voiture était très avancé dans la grande finale et que vous avez eu de la difficulté à la remettre en marche à quelques reprises mais comprenez que cela n'enlève rien à vos qualités de pilote et comme vous le dites, vous n'en êtes pas à vos premières armes et sur ce, je vous souhaite bonne chance pour la course de St-Malachie et je ferai tout mon possible pour y assister.

Il m'a fait plaisir de recevoir votre lettre qui me prouve votre intérêt à mes articles et vous faites honneur à notre journal en s'y intéressant.

Sportivement vôtre
Martin Rouillard.

---

par Jeannot Ruel, A.J.P.A.

Il n'y a plus de poisson...

Ca ne mord plus, le lac (ou la rivière) a été vidé, il n'y a plus de poisson!... Voilà des expressions qu'on entend souvent dans la bouche des pêcheurs déçus du nombre de leurs prises. Selon eux, la conclusion s'impose naturellement: ils ont pris peu de poissons, donc il n'y en a plus. Ils réussissent à se persuader de ce fait douteux, comme si un poisson devait automatiquement aller s'accrocher à une ligne de pêcheur pour être considéré normal.

Il y a une marge énorme entre le fait que le poisson ne morde pas et qu'un plan d'eau soit vide, et il suffit d'étudier un peu de simples poissons de pisciculture pour s'en rendre compte. En jetant une ligne à l'eau dans un bassin d'élevage, les truites se batteront pour prendre l'appât. Mais si vous vouliez prendre toutes les truites du bassin de cette façon, vous aurez énormément de difficultés à y arriver. Ces poissons n'ont aucune expérience de la pêche et leur seule pensée est de se dépêcher à saisir la nourriture qui leur est offerte; pourtant, l'instinct inné de conservation les rendra très méfiants vis-à-vis cette nourriture quand leur nombre sera réduit considérablement. Cette loi naturelle agit encore plus fortement sur des poissons sauvages qui ont l'expérience de la lutte pour la survie. Il ne faut donc pas nécessairement croire que le poisson n'est pas là parce qu'il ne mord pas.

Sur un plan d'eau sauvage qui n'a pas à subir de pression de pêche, les poissons peuvent se multiplier rapidement jusqu'à la limite que leur permet l'habitat naturel. Les facteurs régulateurs sont surtout la disponibilité de nourriture et l'espace vital. Autrement dit, les poissons d'un plan d'eau densément peuplé doivent constamment être à la recherche de nourriture et tous les espaces adéquats sont occupés. C'est dans ces conditions que la plupart des pêcheurs apprécient la pêche, mais malheureusement, ces conditions se rencontrent de plus en plus rarement.

Le nombre des pêcheurs s'est multiplié ainsi que les facilités d'accès aux plans d'eau retirés, de sorte que les poissons ont eu à subir une forte augmentation de la pression de pêche. La seule façon dont ils disposent pour affronter cette pression de pêche et assurer la survie de leur espèce est d'être plus méfiants et moins "mordeux". Le surplus d'individus a été prélevé par les pêcheurs, le reste dispose de plus de nourriture et d'espace. Les plus téméraires ont été éliminés, les plus méfiants demeurent; le pêcheur malheureux se plaint que ça ne mord pas beaucoup... Le plan d'eau est-il vide?... Sûrement pas, car un plan d'eau ça ne se vide pas complètement par la seule pêche sportive!

La chaine alimentaire qui conduit à la production naturelle d'un poisson est très complexe et très fragile. Les organismes qui entrent dans cette chaine sont interdépendants et le bris d'un maillon peut causer la perte de tout l'ensemble. Que la pollution détruise l'habitat des minuscules animalcules qui nourrissent les insectes aquatiques qui nourrissent les petits poissons qui nourrissent les gros, et le cercle vicieux est parti; c'est la meilleure façon de vider un plan d'eau.

Certaines espèces sont mieux adaptées que d'autres aux changements que la civilisation fait subir directement ou indirectement à l'habitat. Elles sont moins affectées par la pollution, la turpidité et le réchauffement des eaux; elles continuent à se propager et, étant privilégiées par leur adaptation, elles s'approprient la nourriture et l'espace vital des espèces plus exigeantes en qualité d'habitat. On favorise ainsi la prolifération des ménés, catostomes, carpes et autres espèces qualifiées indésirables au détriment des truites et autres espèces considérées sportives. Cette infériorité constitue un handicap que la nature compense en rendant les espèces menacées encore plus méfiantes et difficiles à prendre.

Non, les plans d'eau n'ont pas été vidés par la pêche sportive, mais toutes les conditions énumérées plus haut font que les "bonnes pêches" sont de plus en plus rares. La nature tente de s'adapter aux bouleversements qu'on lui fait subir en rendant moins vulnérables les espèces menacées; le pêcheur devrait aussi s'adapter, d'abord en changeant sa conception d'une "bonne pêche" et en ajustant ses méthodes.

Une bonne pêche, ça ne devrait plus être une grande quantité de poissons mais plutôt la qualité sportive que chaque prise apporte. Si on "emplit ses poches" quand on a la chance, on réduit simplement ses chances d'autant pour les futures parties de pêche. Si on ajuste ses méthodes en fonction des qualités sportives de chaque prise, on peut arriver à faire une "bonne pêche" même avec un seul poisson.

La nature humaine est ainsi faite qu'elle apprécie vraiment ce qu'elle a de la difficulté à obtenir. Peut-être avons-nous vu trop longtemps dans un simple poisson une valeur négligeable; peut-être est-il encore temps d'apprendre à apprécier le bijou que la nature vient de livrer à notre main de pêcheur...

VOUS VOULEZ VENDRE? LES ANNONCES CLASSÉES

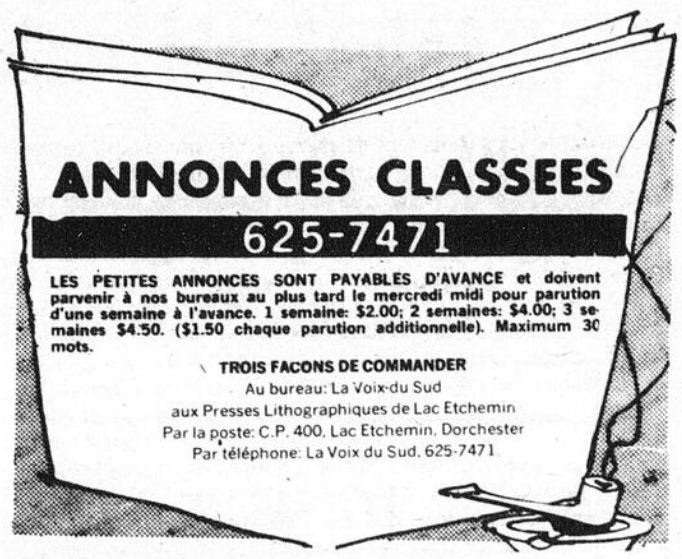

A VENDRE

MAISONS

À VENDRE: Maisons neuves avec foyer, situées route du Golf à Lac Etchemin. Aucun comptant nécessaire. Terrains: 100' x 150'. Pour inf. Tél.: 625-8191 ou 625-4461. (début 27 mars)

À VENDRE: Maison ancienne, 7 appartements, située à Lac Etchemin. Terrain 100' x 100'. A bas prix. Pour inf. Tél.: 625-3181. (c. début 8 mai)

À VENDRE: Chalet mobile 8' x 33', entièrement meublé, chauffage au gaz propane et électrique, avec agrandissement de 12' x 14' pour chambre à coucher. Porte patio. Habitable à l'année. AUSSI: Terrain de 100' x 150', entrée faite avec accès au lac. Pour inf. tél.: 625-4642 (après 5h00 à 625-5672).

A VENDRE: 4 maisons situées à Lac Etchemin. Prix à partir de $18,000. - 3 chalets sur le bord du lac. A LOUER: 1 ferme à Frampton. Pour inf. tél.: 625-2091.

A VENDRE: A Lac Etchemin, chalet habitable à l'année, 8 appartements, meublé ou non. Situé près du Centre de Ski Mont-Orignal. AUSSI: emplacements de chalets. Pour inf. tél.: 625-8382.

A VENDRE: Maison à St-Camille avec salle de bain, réservoir électrique pour eau chaude, armoires modernes, entrée sécheuse, intérieur fini en bois de Colombie. Doit être déménagée. Elle est bloquée à trois pieds de terre. Si intéressé: $1500.00. Pour inf. tél.: 595-2435 le soir.

A VENDRE: Maison mobile Glendale 12'x40', meublée et chauffage électrique, chalet, grand garage, terrain 200'x200', le tout ou séparément. Pour inf. LE SOIR après 6 hres 837-8170 - fins de semaine sur place. (Lucien Côté, rang 10 Ste-Justine).

A VENDRE: Maison à revenus, située au 123, 2e avenue à Lac Etchemin. Pour inf. tél.: 625-8621.

À VENDRE: Tente roulotte Beilevue, toit rigide, 6 places, gaz propane et électricité, en très bon ordre. Pour inf. tél.: 883-2006.

À VENDRE: Cabane de 28 pieds carrés bâtie en 4". AUSSI: 1 séparateur 6 mois d'usage. À DONNER: 24 arpents de foin. Pour inf. tél.: 267-5571.

À VENDRE: A St-Malachie, Dorchester (25 milles environ de Lévis), maison 2 logements, garage. Draperies, toiles, tapis. Le tout: $22,000. Cause de la vente: décès. Pour inf. tél.: (418) 883-3428.

A VENDRE: Maison 27'x40', grand terrain. Pour inf. Tél.: 642-2829 (St-Malachie).

A VENDRE: Chalet meublé situé aux Cascades Etchemin. Pour inf. Tél.: 625-2121.

A VENDRE: A Lac Etchemin, rang 6, maison de campagne, 8 pièces, grand terrain. Prix: $18,000. Pour information: 625-3064 le lundi, mardi et mercredi.

A VENDRE: Maison de 2 étages avec 2 logements, située dans le village de Ste-Justine. (Rue Principale coin Ste-Anne). 1 logement sera libre au début d'août. Prix plus que raisonnable. Pour inf. Gérard Tanguay, Ste-Justine.

MACHINERIE

ATTENTION CULTIVATEURS - A VENDRE: Presse à foin Massey-Ferguson no 9, râteau soleil, râteau fileur, râteau semi-porté, ensileur Dion avec nez à foin à blé d'Inde avec garantie. Pour inf. samedi avant-midi seulement à 885-9174 (St-Anselme).

TERRAINS

À VENDRE: Terrains situés route du Golf à Lac Etchemin. Grandeur: 100' x 150'. Aucun comptant nécessaire. Pour inf. Tél.: 625-3172 ou 625-8191. (début 27 mars)

A VENDRE: Coupe de bois avec ou sans la terre qui a 156 acres. 100 acres en bois (environ 5,000 pieds de billots et beaucoup de grandes logs et de pulpe). Chemin de truck de 1½ mille. Située à 1 mille du village de Ste-Justine, route nationale. Pour inf. Gérard Tanguay, rue Principale, coin Ste-Anne à Ste-Justine.

AUTOS

À VENDRE: Pick-up Dodge 1974, ½ tonne, 54,000 milles. Prix: $1800.00. Pour inf. Benoit Giguère, Lac Etchemin, tél.: 625-2091 - Intéressé aux échanges Bois ou Terrains. (c) début 1er mai.

A VENDRE: Chevelle 1969 pour pièces. Pour inf. tél.: 383-3426.

A VENDRE: Moteurs 440 et 318. Transmissions automatiques 400, 350, 429 et 440 (produit Chrysler). 1 transmission 4 vitesses manuelles de produit Chrysler. Pour inf. tél.: 625-6772.

A VENDRE: Pick-up GMC 1974, ½ tonne; PONTIAC GTO, 1971, ainsi que soudeuse au gaz AIR-CO, 225 ampères AC-DC. Pour inf. Tél.: 594-5219 après 5 hres.

COMMERCE

A VENDRE: A St-Malachie, casse-croûte avec air climatisé. SPÉCIALITÉ: PIZZA. Bien situé. Terrain 150'x50'. Pour inf. tél.: 642-2880.

À VENDRE: Librairie très bien située et bon chiffre d'affaires. Prix très raisonnable. Pour inf. le soir à 885-9111 ou le jour à 885-9174 (St-Anselme).

A VENDRE: COMMERCE DE REMBOURRAGE situé dans la région. Bon chiffre d'affaires. Cause de la vente: autre commerce. Pour inf. tél. après 5h00 à 636-2114.

A VENDRE: Restaurant situé centre-ville à Lac Etchemin. Bon chiffre d'affaires. Directement du propriétaire. Cause de la vente: santé. Pour inf. tél.: 625-9181.

ANIMAUX

À VENDRE: Cheval de selle "Appaloosa" âgé de 7 ans, enregistré. Pour inf. tél.: 642-5750 et demander Jacinthe.

À VENDRE: Chiens Coaley genre "Lassie", beige sable et blanc, âgés de 7 semaines, non enregistrés. Pour inf. tél.: 642-5737.

VENDONS: Poméraniens $100.; Griffons $50.00; St-Bernard $75.00; Bergers Allemands $35.00. Chiens de maison à partir de $5.00. Pour inf. Adrien Veer, Rang St-Jacques, St-Anselme, Dorchester. Tél.: 885-9781.

MOTOCYCLETTE

À VENDRE: Moto Yamaha de trail 1977, 80cc, seulement 1,000 milles, à l'état neuf. Pour inf. tél. à 642-2975 entre 11h30 et 1h00.

À VENDRE: Moto Suzuki 1978, 250cc, trail et route, en parfait ordre. Très bal millage. Prix à discuter. Pour inf. tél.: 383-3123.

A VENDRE: Cyclomoteur 1975, marque Gitan, 49cc. Pour inf. Tél.: 257-2692.

FOIN

À VENDRE: 2000 balles de foin production 1978 et 2000 balles sur le champ. Pour inf. tél.: 636-2415.

À VENDRE: Foin debout ou en balles. Pour inf. tél.: 479-2074.

A VENDRE: Foin de bonne qualité qui vient d'être fait. Pour inf. Tél.: 625-6862.

A VENDRE: Foin, pour inf. Tél.: 383-3189.

DIVERS

A VENDRE: Evaporateur d'eau d'érable neuf de marque Spécialités techniques. AUSSI: foyers et pannes de toutes dimensions ainsi que réservoirs. Pour inf. tél.: 383-3474.

A VENDRE: Bijoux en or 10K prix de gros. Aussi: Démonstration avec 10% de commission à l'hotesse. Service de reparation disponible. Possede permis de vente. Pour inf. ou rendez-vous: tel: Mme Rita Rouleau 642-2879 642-2999 St-Léon

À VENDRE: Évaporateurs neufs ou usagés de toutes grandeurs, marque Dominion Green Inc. Nous faisons l'échange si cela est désiré. Pour inf.: Yvon Quirion, Rue Champagne, St-Honoré, Beauce. Tél.: 485-6507. (début 10 oct.)

À VENDRE: Set de salon comprenant divan-lit et 2 chaises, à l'état neuf. Conviendrait pour chalet et sous-sol. Pour inf. tél.: 383-3616.

À VENDRE: Robe de mariée, chapeau, voile, à l'état neuf. Grandeur: 8 ans. Prix à discuter. Pour inf. tél.: 885-9090 ou 885-9443. Demander Rachelle.

À VENDRE: 1 réfrigérateur de maison, usagé; 1 congélateur crème glacée 2 trous; 1 congélateur crème glacée 4 couverts; 3 réfrigérateurs à liqueurs petits et grands à sec; 1 porte de chambre froide. Pour inf. tél.: 383-3658.

CHAINES
Fabrication et vente de chaînes pour camions, tracteurs, débusqueuses. Tous modèles, toutes grandeurs. Chaîne au pied, anneaux, crochets. Pour inf. Beauce Chaine Enr. tél.: 418-774-6881. (14 avril, 1, 8, 15, 22, 29 mai 1979)

POUR REMPLISSAGE DE PISCINE AVEC CAMION CITERNE, veuillez contacter: Marcel Drouin, St-Odilon, tél.: 464-4331.

À VENDRE: Sécheuse Inglis blanche, en très bon ordre. Pour inf. tél. après 6h00 à 625-9471.

À VENDRE: Machine à photocopier 3M. Pour inf. tél.: 464-4331.

À VENDRE: Ménage complet, accessoires de cuisine, accessoires de bébé, à l'état neuf. Cause: départ pour l'extérieur. Pour inf. tél.: 397-6201.

A LOUER

À LOUER: Logement de 4½ pièces, situé sur la 3e avenue, à Lac Etchemin. Pour inf. tél.: 625-6392.

DORCHESTER REFRIGÉRATION
Ste-Claire, Dorchester Tél.: 883-2883
VENTE ET RÉPARATION
de tous systèmes de réfrigération, vente et installation de chambre froide. Réfrigérateurs et congélateurs, meubles et accessoires électriques, prélarts de tous genres, tapis de vinyle et tuiles ainsi que vaste choix de cadeaux.
L.G. LACASSE, prop.

NETTOYAGE DE TAPIS ET MEUBLES
A LA VAPEUR
REMBOURRAGE
VENTE DE MEUBLES NEUFS ET USAGÉS
VENTE DE TAPIS, PRÉLART ET TUILE
LE TAPISSIER ROY INC.
RUE PRINCIPALE STE-JUSTINE
383-3232

ROMÉO AUCLAIR
Vendeur **RENAULT**
pièces et accessoires
pneus Michelin
Ste-Rose - 1015 route 204
Tél.: 267-5751

AVIS
DANIEL HÉBERT, denturologiste
avise sa distinguée clientèle
qu'il est maintenant déménagé
au 193, 2e avenue
LAC ETCHEMIN TÉL.: 625-1861

Pour tous vos travaux de construction ou de rénovatio
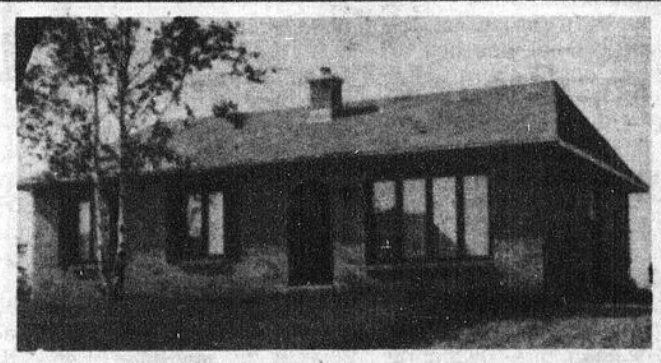
CONSULTEZ:
MICHEL GILBERT
contracteur général
LAC ETCHEMIN TÉL.: 625-2172

VOUS VOULEZ ACHETER? LES ANNONCES CLASSÉES

A LOUER: Maison située sur la 1ère avenue à Lac Etchemin. Pour inf. Tél.: 625-3831.

A LOUER: Logement de 5½ pièces. Libre le 1er août. Prix: $200.00 par mois. Pour inf. Tél.: 625-9611.

A LOUER: Maison meublée située dans le village de Ste-Justine. Pour inf. Tél.: 383-3909 (Ste-Justine) ou 527-9511 (Québec).

A LOUER: Local pour petit commerce ou bureau. Situé, boul. Bégin à St-Anselme. Pour inf. Tél.: 885-4094.

A LOUER: Logement de 2½ pièces, semi-meublé. Situé à St-Anselme. Pour inf. Tél.: 885-4094.

A LOUER: Maison située sur la 2ième avenue à Lac Etchemin près de l'église. 9 pièces, possibilité de commerce. Pour inf. (Lévis) 833-6576 o 625-3831.

ON DEMANDE

EMPLOIS

VOUS AVEZ BESOIN: d'armoires de cuisine, de portes et châssis? Consultez la Menuiserie Etchemin Enr. Tél.: 625-4862.

LE TAPISSIER ROY INC., rembourreur, vente de meubles neufs ou usagés, appareils électriques Admiral, tapis, prélart, tuile. Rue Principale, Ste-Justine, Tél.: 383-3232 (12).

ATTENTION-ATTENTION
Nouvelle manufacture d'armoires de cuisine, portes et fenêtres, située dans le Parc industriel de Lac Etchemin. Estimation gratuite. Tél.: 625-4862.
(début 20 mars)

ACHETONS: Chaudières à eau d'érable en aluminium. Pour inf. Tél.: 1-228-5566.

PERDUE: A Lac Etchemin, une somme importante d'argent. Récompense promise. Si retrouvée, Tél.: 625-4501.

ON DEMANDE: Aide-familiale pour garder 2 enfants du lundi au vendredi. Pour inf. Tél.: 625-3331 après 4 hres.

MAINTENANT,
SERVICE PROFESSIONNEL
SUPER-PROPRE
TAPIS & MEUBLES
NETTOYAGE À VAPEUR A DOMICILE
Estimation gratuite
TÉL.: 625-7813

PAYSAGES ETCHEMIN ENR.

entrepreneur
paysagiste

Luc Grégoire, prop.
Rte 276, Lac Etchemin G0R 1S0 Tél.: 625-2657

Rouleau & Frère Enr.
Entrepreneurs
Construction et Rénovation
ST-LÉON DE STANDON
TEL.: 642-5459
642-5706

CLINIQUE CHIROPRATIQUE
LAC ETCHEMIN

JEAN-CLAUDE BOUCHER D.C.
GUY LAJEUNESSE D.C.
DOCTEURS EN CHIROPRATIQUE

314, RUE JACQUES **TÉL.: (418) 625-1421**
LAC ETCHEMIN **SUR RENDEZ-VOUS**

Tél.: 253-5543 RENE POULIN 253-6804

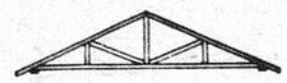

LES CHEVRONS R.B.R. INC.
Chevrons préfabriqués pour maisons, industries et bâtiments de ferme
ST-ANGES de BEAUCE, P.Q.

BENOIT POULIN 253-5691 REMI POULIN 253-5980

NOEL LEBLANC

camionnage de tout genre
terre à gazon ou à jardin
sable - gravier - remplissage
entrepreneur en déneigement

LAC ETCHEMIN

TÉL.: (Le soir): 625-8501

POUR TOUS VOS TRAVAUX DE
TIRAGE DE JOINTS
PLAFONDS DÉCORATIFS
CONSULTEZ UN SPÉCIALISTE
YVON LACHANCE
ENTREPRENEUR
PLÂTRIER
ST-PROSPER **TÉL.: 594-5469**

Pressiers demandés

Chefs Pressiers: $11.30 l'heure
Compagnons Pressiers: $10.30 l'heure

- 37-1/2 heures par semaine
- Bonnes conditions de travail
- Stabilité d'emploi
- Excellents bénéfices marginaux

Contactez:
Jean Laframboise
(514) 334-2160
IMPRIMERIE TRANS CONTINENTALE
433 boul. Lebeau St-Laurent

Dorchester Ready-Mix Enr.
Béton préparé de
Dorchester Enr.
LAC ETCHEMIN
TÉL.: 625-9381
SERVICE - PRIX - QUALITÉ

POUR LE
REMBOURRAGE
DE VOS
MEUBLES
ADRESSEZ-VOUS À DES SPÉCIALISTES
MEUBLES STANDON LTÉE
RTE 277, ST-LÉON DE STANDON
TÉL.: 642-2852 **RÉS.: 642-5464**
- ESTIMATION GRATUITE - SERVICE À DOMICILE
N.B. NOUS DESSERVONS QUÉBEC ET LES ENVIRONS

---

id
imprimerie dorchester inc.
A VOTRE SERVICE
DEPUIS 20 ANS
CONSULTEZ-NOUS POUR TOUT GENRE D'IMPRESSION

ENVELOPPES
PAPIER A LETTRE
FORMULES COMMERCIALES

DES SPÉCIALISTES VOUS GUIDERONT POUR LE CHOIX DE SIGLES COMMERCIAUX, COULEURS, ETC.

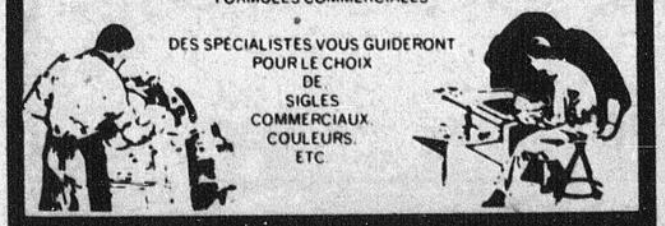

3 / 3ième AVENUE LAC ETCHEMIN
TEL 625-6901 - 625-4801

CONRAD POULIOT
LAC ETCHEMIN
TÉL.: 625-9853

Fournisseur de bois - Poseur
Sableur de parqueterie
Finition 3 couches
Vieux plancher remis à neuf

15 ANS D'EXPÉRIENCE

AU SERVICE
DE
LA
RÉGION
Imprimerie Commerciale
Du Lac Etchemin Enr.
MICHEL ROY, PROP
351, 2e AVENUE
LAC ETCHEMIN **TÉL.: 625-5612**

HE! JEUNES BRICOLEURS...

vous aurez du plaisir et de la satisfaction à assembler cette

BOÎTE À OUTILS junior 6.88

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
REÇU LE
SEP 4 1979

BOÎTE DE 9" x 18"
PRÉ-COUPÉE
PRÊTE À ASSEMBLER

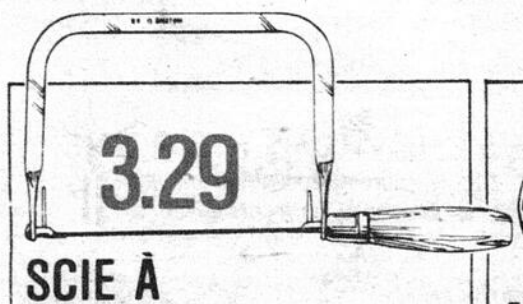

3.29
SCIE À CHANTOURNER
"Disston", cadre de 4-3/4" de profond. lame de 6-3/8". 248047

2.44
MARTEAU "STANLEY"
7 oz., manche en frêne de choix. 305371

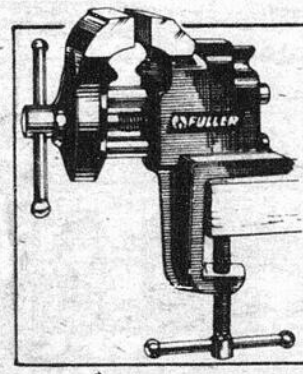

ÉTAU SERRE-JOINT
Mâchoires de 3"
121181
7.77

RUBAN À MESURER
"Lufkin" - Lame longue de 2 mètres/ 6 pi. 185068
1.88

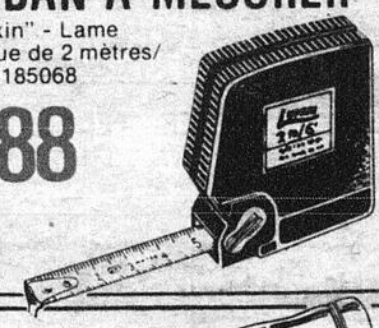

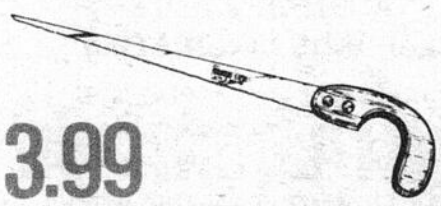

3.99
SCIE PASSE-PARTOUT
"Disston", lame de 12" de longueur. 248051

5.55
RABOT "STANLEY"
6-5/8", tranchant en acier trempé 1-5/8". 305179

COLLE "LEPAGE"
Bond Fast - Colle blanche pour le bois. 150ml. 180009
88¢

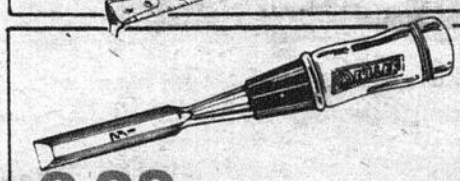

2.33
CISEAU À BOIS
"Fuller", lame de 1/2" extra-coupante en acier forgé. 121101

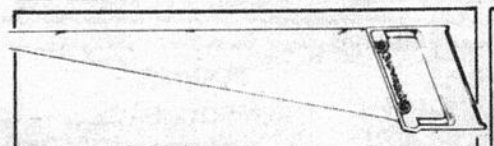

3.33
EGOINE "SANDVICK"
#298, lame de 16" de longueur. 286038

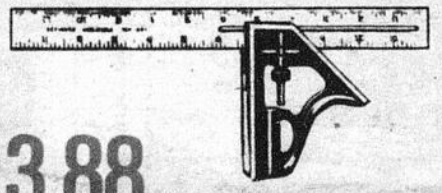

3.88
ÉQUERRE AJUSTABLE
"Stanley", longueur de 12". 305076

BLOC À SABLER
avec 2 bandes de papier-verre. 042005
3.22

ENCOURAGEONS NOS ANNONCEURS

R. & S. CLOUTIER INC.
ST-ODILON TÉL.: 464-2561

L.R. BROUSSEAU
LAC ETCHEMIN TÉL.: 625-5451

ROY ET FRÈRES INC.
ST-PROSPER TÉLS: 594-2238 — 2237

J.T. LALIBERTÉ
STE-MARGUERITE TÉL.: 935-3711

VARIÉTÉS
LOWELL BROUSSEAU Inc.
STE-JUSTINE TÉL.: 383-3211

QUINCAILLERIE
ST-CAMILLE
BELLECHASSE TÉL.: 595-2231

VARIÉTÉS
GEORGES BLAIS
ST-ANSELME TÉL.: 885-4933

M.L. AUDET
ST-LÉON DE STANDON TÉL.: 642-5227